



2023

Rapport sur les objectifs de développement durable

Édition spéciale



Nations
Unies



Table des matières

	Avant-propos	2
	Introduction	3
	I. Une promesse en péril	4
	II. Tirer la sonnette d'alarme : état des lieux de la réalisation des objectifs à mi-parcours	8
Objectif 1	Pas de pauvreté	12
Objectif 2	Faim « zéro »	14
Objectif 3	Bonne santé et bien-être	16
Objectif 4	Éducation de qualité	20
Objectif 5	Égalité entre les sexes	22
Objectif 6	Eau propre et assainissement	24
Objectif 7	Énergie propre et d'un coût abordable	26
Objectif 8	Travail décent et croissance économique	28
Objectif 9	Industrie, innovation et infrastructure	30
Objectif 10	Inégalités réduites	32
Objectif 11	Villes et communautés durables	34
Objectif 12	Consommation et production responsables	36
Objectif 13	Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques	38
Objectif 14	Vie aquatique	40
Objectif 15	Vie terrestre	42
Objectif 16	Paix, justice et institutions efficaces	44
Objectif 17	Partenariats pour la réalisation des objectifs	46
	III. Ouvrir la voie vers un avenir meilleur pour toutes et tous	48
	IV. Perspectives d'avenir : vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète	57
	Résumé visuel	58
	Note au lecteur	75



Rapport sur les objectifs de développement durable **2023: Édition spéciale**

**Vers un plan de sauvetage
pour l'humanité et la planète**

Avant-propos

À mi-chemin de l'échéance du Programme 2030, cette édition spéciale du Rapport sur les objectifs de développement durable montre que nous laissons de côté plus de la moitié du monde. Les progrès de plus de 50 % des cibles des objectifs de développement durable (ODD) sont faibles et insuffisants; pour 30 %, ils stagnent ou reculent. Ce sont les cibles clefs sur la pauvreté, la faim et le climat qui sont touchées. Si nous n'agissons pas maintenant, le Programme 2030 deviendra l'épitaphe d'un monde qui aurait pu être.

La pandémie de COVID-19 et la triple crise que représentent les changements climatiques, la perte de biodiversité et la pollution ont des répercussions dévastatrices et durables. À cela s'est ajoutée l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui a entraîné une hausse des prix des aliments et de l'énergie et du coût de l'accès au financement, créant une crise mondiale du coût de la vie frappant des milliards de personnes.

Les pays en développement paient le prix fort de notre incapacité collective à investir dans les objectifs de développement durable. Beaucoup souffrent d'un énorme déficit de financement et croulent sous la dette. Un pays sur trois risque fort de ne pas pouvoir rembourser sa dette.

Les pays développés ont adopté des politiques budgétaires et monétaires expansionnistes pendant la pandémie et ont largement renoué avec les niveaux de croissance d'avant la pandémie, ce que les pays en développement n'ont pas pu faire, en partie à cause du risque d'effondrement de leur monnaie. Les flux d'aide publique au développement sont bien inférieurs à l'engagement pris de longue date par les pays développés d'y consacrer 0,7% de leur revenu national brut (RNB). De plus, les marchés financiers imposent généralement aux pays en développement des taux d'intérêt jusqu'à huit fois supérieurs à ceux des pays développés.

Le financement de l'action climatique est également bien inférieur aux engagements pris et les pays développés n'ont pas versé les 100 milliards de dollars qu'ils avaient promis d'apporter chaque année à partir de 2020.

Pendant ce temps, les pays à revenu intermédiaire vulnérables se voient refuser l'allègement de leur dette et des financements concessionnels. Le Cadre commun du G20 sur le traitement de la dette ne fonctionne tout simplement pas.

Les ODD sont la feuille de route admise par tous pour combler les fossés économiques et géopolitiques, restaurer la confiance et reconstruire la solidarité. Sans progrès, les inégalités continueront de se creuser, aggravant le risque d'un monde fragmenté et à deux vitesses. Aucun pays ne peut se permettre de voir le Programme 2030 échouer.

Le présent rapport tire la sonnette d'alarme, en appelant à un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète. J'espère que le Sommet sur les objectifs de développement durable de septembre viendra appuyer ce plan, basé sur une alliance mondiale pour l'action et l'accélération des ODD par toutes les parties prenantes.

Avant tout, la communauté internationale doit faire avancer notre Plan de relance des ODD afin d'augmenter les financements à long terme abordables pour tous les pays qui en ont besoin.

Le Plan de relance des ODD comporte trois domaines d'action : un afflux massif de financements pour le développement, rendu possible par une transformation du modèle économique des banques multilatérales de développement; une nouvelle initiative sur la dette, dans le cadre de laquelle la dette à court terme pourrait être échangée contre des instruments à plus long terme à des taux d'intérêt plus bas; et l'accroissement des financements pour imprévus à tous les pays qui en ont besoin. Ce plan peut être réalisé dans le cadre des règles actuelles et permettra des investissements immédiats dans les services de base, l'énergie propre et la transition numérique.

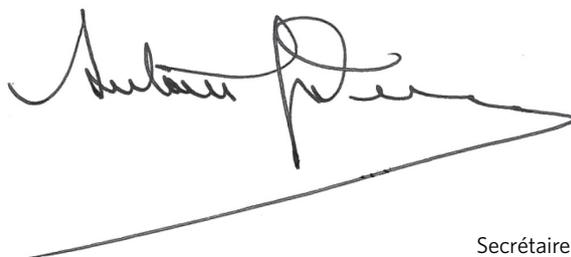
Mais pour s'attaquer aux causes profondes de cette situation désastreuse, nous devons réformer en profondeur notre architecture financière internationale, qui est dépassée, dysfonctionnelle et injuste. Il nous faut de toute urgence des institutions financières qui soient adaptées, qui garantissent que les avantages de la mondialisation parviennent à tous et qui s'acquittent de leur mandat en offrant un filet de sécurité à tous les pays lors des périodes difficiles.

En somme, il nous faut un nouveau Bretton Woods. Les pays en développement devraient avoir une voix et une représentation proportionnées dans les institutions et les processus décisionnels mondiaux. Les décisions économiques et financières devraient donner la priorité au bien-être des personnes et de la planète. Les gouvernements et le secteur privé devraient réorienter l'économie vers des modèles de croissance à faible émission de carbone et résilients.

La présent rapport appelle à l'établissement d'objectifs nationaux ambitieux pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités, en mettant l'accent sur des domaines clés : élargir la protection sociale et les possibilités d'emploi décent; s'attaquer à la crise de l'éducation; remédier aux inégalités entre les sexes; et améliorer l'inclusion numérique. Ces changements doivent être soutenus par des institutions nationales renforcées, une plus grande responsabilisation, des cadres réglementaires efficaces, ainsi qu'une infrastructure numérique et une capacité en matière de données plus solides.

Pour tout cela, il faut une coopération multilatérale renforcée et un soutien au système des Nations Unies pour le développement. Mais surtout, il faut une action ambitieuse, décisive et engagée au Sommet sur les objectifs de développement durable de septembre et au Sommet de l'avenir de l'année prochaine.

Nous sommes à un moment de vérité, à un moment de prise de conscience. Mais ensemble, nous pouvons en faire un moment d'espoir. J'exhorte tous les États Membres à faire de 2023 le moment de relance des ODD, afin de construire un avenir plus pacifique et plus prospère, pour toutes et tous.



António Guterres
Secrétaire général de l'ONU

Introduction

Nous sommes entrés dans une ère de polycrise. Les conflits, les changements climatiques, les effets persistants de la pandémie de COVID-19 et autres défis mondiaux menacent d'anéantir les progrès durablement obtenus en faveur des ODD.

Si le pire de la pandémie de COVID-19 semble être derrière nous, le monde en subit encore les effets. La reprise a été lente, inégale et incomplète. La pandémie a entraîné des revers importants en matière de santé mondiale. La vaccination des enfants a connu la plus forte baisse en trois décennies, et les décès liés à la tuberculose et au paludisme ont augmenté par rapport aux niveaux d'avant la pandémie. La COVID-19 a également eu des effets dévastateurs sur l'éducation, causant des pertes d'apprentissage dans quatre pays sur cinq parmi les 104 étudiés. Ses conséquences économiques sont tout aussi graves. La pandémie a mis un coup d'arrêt à trois décennies de progrès constants dans la réduction de la pauvreté, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté connaissant une hausse pour la première fois depuis une génération. Elle a également provoqué la plus forte augmentation des inégalités entre pays en trois décennies.

En mai 2023, les conséquences dévastatrices des guerres, conflits et violations des droits de la personne avaient déplacé 110 millions de personnes, dont 35 millions de réfugiés, chiffres les plus élevés jamais enregistrés. Près de 7 000 personnes ont perdu la vie sur les routes migratoires dans le monde en 2022 et le nombre de décès dans diverses régions a retrouvé les niveaux d'avant la pandémie, les dépassant même dans de nombreux cas.

La crise climatique s'aggrave alors que les émissions de gaz à effet de serre continuent d'augmenter. Selon le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la température mondiale dépasse déjà les niveaux préindustriels de 1,1°C et devrait atteindre ou dépasser le point critique de basculement de 1,5°C d'ici à 2035. Vagues de chaleur, sécheresses, inondations et feux de forêt catastrophiques et de plus en plus intenses sont devenus bien trop fréquents. L'élévation du niveau de la mer menace des centaines de millions de personnes dans les communautés côtières. En outre, le monde fait face actuellement à la plus importante extinction d'espèces depuis l'âge des dinosaures et les océans ont accumulé plus de 17 millions de tonnes métriques de pollution plastique en 2021, avec des projections montrant un potentiel de doublement ou triplement d'ici à 2040.

Les pays en développement sont confrontés à une hausse sans précédent de la dette extérieure à la suite de la pandémie, situation aggravée par l'inflation, la hausse des taux d'intérêt, les tensions commerciales et une capacité budgétaire limitée. Des réformes de la gouvernance mondiale et des institutions financières internationales sont urgentes pour que celles-ci puissent remplir leur mission et s'adapter à l'avenir en donnant aux pays en développement une voix et une participation plus importantes.

Cette édition spéciale du Rapport sur les objectifs de développement durable nous rappelle qu'il reste encore beaucoup à faire. Son évaluation exhaustive des progrès accomplis à l'échelle mondiale vers la réalisation des ODD donne à réfléchir. Pourtant, elle donne aussi une vision d'espoir en mettant en valeur les progrès réalisés dans le monde à ce jour et le potentiel de progrès supplémentaires.

La tâche qui nous attend est colossale mais elle n'est pas insurmontable. Alors qu'il ne reste que sept ans pour une transformation en profondeur, les dirigeants politiques et les institutions publiques doivent mobiliser toutes les parties prenantes autour des ODD et développer la collaboration, tout en renforçant la confiance et la responsabilité. Des mesures comme la mise en place d'innovations réglementaires alignant les modèles de gouvernance du secteur privé sur les objectifs de développement durable pourraient entraîner des changements importants si elles sont mises en œuvre assez rapidement.

Le Sommet sur les ODD qui se tiendra en septembre sera un moment critique pour les États Membres pour mobiliser leurs efforts et renouveler leur engagement envers les ODD. Il sera également l'occasion pour nous tous — citoyens, société civile, secteur privé et autres parties prenantes — d'appeler à l'urgence, à l'ambition et à l'action pour atteindre les objectifs.

Le Programme 2030 demeure le plan le plus clair pour la réalisation des plus hautes aspirations de l'humanité. Lorsque les historiens écriront sur le XXI^e siècle, ils jugeront les dirigeants et les décideurs politiques à leur manière de faire de ce plan une réalité. « L'avenir de l'humanité et de notre planète est entre nos mains », voici ce que les dirigeants mondiaux ont déclaré en septembre 2015 lorsqu'ils ont adopté les ODD. À mi-parcours, ces paroles sont plus vraies que jamais. Il nous revient maintenant à tous de veiller à ce que les objectifs de développement durable soient atteints dans leur intégralité et à temps.



LI Junhua

Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales

I. Une promesse en péril

Ne laisser personne de côté. Le principe fondateur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est une promesse partagée par tous les pays, qui se sont engagés à travailler ensemble en vue de garantir les droits et le bien-être de chacune et de chacun sur une planète saine et prospère. Mais à mi-chemin de l'échéance de 2030, cette promesse est en péril. Les objectifs de développement durable disparaissent dans le rétroviseur, tout comme l'espoir et les droits des générations actuelles et futures. Il faut qu'un changement fondamental se produise — sur les plans de l'engagement, de la solidarité, du financement et de l'action — pour mettre le monde sur la bonne voie. Et il faut qu'il se produise maintenant.

Nous pouvons faire mieux. Dans les moments très difficiles, l'humanité s'est toujours montrée à la hauteur. Nous connaissons un autre de ces moments. Le Sommet sur les objectifs de développement durable, qui se tiendra en septembre 2023, doit marquer un véritable tournant. Il doit mobiliser la volonté politique et permettre les avancées dont notre monde a désespérément besoin. Il doit permettre de corriger les injustices historiques qui sont au cœur du système financier international de sorte que les pays et les personnes les plus vulnérables aient une chance équitable d'avoir un avenir meilleur. Il doit donner naissance à un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète.

A. Tenir nos engagements : où en sommes-nous à mi-chemin de l'échéance de 2030 ?



Les premières mesures prises après l'adoption des objectifs de développement durable avaient permis de faire évoluer la situation favorablement dans certains domaines. L'extrême pauvreté reculait et les taux de mortalité infantile-juvénile étaient en baisse. Des avancées étaient enregistrées dans la lutte contre certains virus et maladies, notamment le VIH et l'hépatite. Des résultats positifs étaient obtenus au regard de certaines cibles en matière d'égalité des genres. L'accès à l'électricité dans les pays les plus pauvres progressait et la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique augmentait. À l'échelle mondiale, le chômage avait été ramené à des niveaux que l'on n'avait pas vus depuis la période précédant la crise financière de 2008. La proportion des eaux sous juridiction nationale couvertes par des aires marines protégées avait plus que doublé en cinq ans. Mais il est clair aujourd'hui que trop de ces avancées étaient fragiles et que la plupart d'entre elles se produisaient trop lentement. Au cours des trois dernières années, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la guerre en Ukraine et les catastrophes climatiques ont mis à mal des progrès déjà chancelants.

Il est temps de tirer la sonnette d'alarme. À mi-chemin de l'échéance de 2030, les objectifs de développement durable sont en grande difficulté. Une évaluation des 140 cibles environ pour lesquelles des données de tendances sont disponibles montre qu'environ la moitié d'entre elles accusent un retard modéré ou sérieux; pour plus de 30 % d'entre elles, il n'y a eu aucune évolution ou la situation a régressé par rapport au niveau de référence de 2015.

B. Avancer vers un avenir meilleur pour toutes et tous

Nous ne pouvons pas continuer d'agir de la même façon tout en espérant obtenir un résultat différent. Nous ne pouvons pas maintenir un système financier en faillite morale et attendre des pays en développement qu'ils atteignent des objectifs que les pays développés ont atteints avec beaucoup moins de contraintes. Il est dit dans le Programme 2030 que nous pouvons être la première génération qui aura réussi à mettre fin à la pauvreté, tout comme nous sommes peut-être la dernière génération à avoir encore une chance de sauver la planète. Ce noble objectif demeure à notre portée, mais, si l'on veut atteindre les objectifs de développement durable, cela suppose que chaque gouvernement prenne des mesures sans précédent, que la communauté

Si la tendance actuelle se maintient, 575 millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté en 2030, et seul un tiers environ des pays atteindront la cible consistant à réduire de moitié les niveaux de pauvreté à l'échelle nationale. Il est choquant de constater que la faim atteint des niveaux que le monde n'avait plus connus depuis 2005 et que les prix des denrées alimentaires demeurent élevés dans un plus grand nombre de pays qu'au cours de la période 2015-2019. Au rythme où vont les choses, il faudra 286 ans pour combler les disparités fondées sur le genre en matière de protection juridique et supprimer les lois discriminatoires. Dans le domaine de l'éducation, les conséquences d'années de sous-investissement et de déficit d'apprentissage sont telles que, à l'horizon 2030, quelque 84 millions d'enfants seront non scolarisés et 300 millions d'enfants ou de jeunes scolarisés quitteront l'école en ne sachant ni lire ni écrire.

Il n'y a pas meilleure illustration de la myopie de nos systèmes économiques et politiques dominants que l'intensification de la guerre que nous livrons contre la nature. Il n'est pas encore trop tard pour limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C, éviter les pires effets de la crise climatique et garantir la justice climatique pour les personnes, les communautés et les pays qui se trouvent en première ligne des changements climatiques, mais c'est le moment ou jamais d'agir. Les niveaux de dioxyde de carbone continuent d'augmenter, atteignant un niveau inégalé depuis 2 millions d'années. Au train où vont les choses, les sources d'énergie renouvelables ne représenteront toujours qu'une fraction de notre approvisionnement énergétique en 2030, quelque 660 millions de personnes seront toujours privées d'électricité et près de 2 milliards de personnes continueront d'être tributaires de combustibles et de technologies polluants pour cuisiner. Notre vie et notre santé dépendent en grande partie de la nature. Or, il pourrait nous falloir encore 25 ans pour mettre un terme à la déforestation, tandis qu'un grand nombre d'espèces sont menacées d'extinction dans le monde entier.

L'absence de progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable est universelle, mais il est tout à fait clair que les pays en développement et les populations les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète font les frais de notre échec collectif. Cette situation est le résultat direct d'injustices mondiales qui remontent à des centaines d'années mais dont les répercussions se font encore sentir aujourd'hui. Les effets combinés des changements climatiques, de la COVID-19 et des injustices économiques font que de nombreux pays en développement ont moins d'options et encore moins de ressources à leur disposition pour atteindre ces objectifs.

internationale se mobilise autour d'un sentiment renouvelé d'une ambition commune et que se noue une alliance à l'échelle mondiale entre les entreprises, la société civile, les milieux scientifiques, les jeunes, les autorités locales et bien d'autres encore pour faire bouger les choses. Cela suppose que nous unissions nos forces en septembre afin d'élaborer un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète.

S'appuyant sur les éléments présentés dans le Rapport mondial sur le développement durable et sur les enseignements tirés depuis 2015, le présent rapport recense une série de mesures à prendre d'urgence en considération dans cinq domaines clés.



Cinq domaines clés appelant des mesures d'urgence

1

Les chefs d'État et de gouvernement devraient s'engager de nouveau à mener pendant sept ans une action accélérée, soutenue et porteuse de transformation, tant au niveau national qu'international, afin de tenir la promesse qu'incarnent les objectifs de développement durable.

2

Les gouvernements devraient mettre en place des politiques et mesures concrètes, intégrées et ciblées visant à éliminer la pauvreté, à réduire les inégalités et à mettre fin à la guerre que nous livrons contre la nature, en s'attachant tout particulièrement à faire progresser les droits des femmes et des filles et à donner des moyens d'action aux plus vulnérables.

3

Les gouvernements devraient renforcer les capacités, rendre davantage compte de l'action menée et consolider les institutions publiques, au niveau tant national et qu'infranational, afin d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

4

La communauté internationale devrait s'engager de nouveau, au Sommet sur les ODD, à respecter le Programme d'action d'Addis-Abeba et à mobiliser les ressources et les investissements voulus pour que les pays en développement atteignent les objectifs de développement durable, notamment les pays en situation particulière et ceux qui connaissent une vulnérabilité extrême.

5

Les États Membres devraient faciliter le renforcement continu du système des Nations Unies pour le développement et accroître la capacité du système multilatéral de s'attaquer aux nouveaux défis et de remédier aux lacunes et aux faiblesses de l'architecture internationale qui sont apparues depuis 2015 et qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable.

Tout d'abord, les chefs d'État et de gouvernement devraient s'engager de nouveau à mener pendant sept ans une action accélérée, soutenue et porteuse de transformation, tant au niveau national qu'international, afin de tenir la promesse qu'incarnent les objectifs de développement durable.

Il faut un renforcement de la cohésion sociale afin de garantir à toutes et à tous la dignité, des perspectives et des droits tout en réorientant les économies au moyen de transitions verte et numérique pour leur faire prendre des trajectoires résilientes compatibles avec l'objectif de l'Accord de Paris consistant à limiter l'augmentation de la température mondiale à 1,5 °C. Il faut pour cela un engagement historique visant à réformer de fond en comble le système financier et économique international afin que celui-ci réponde aux défis d'aujourd'hui, et non à ceux des années 1940, ainsi qu'une collaboration sans précédent entre les membres du Groupe des Vingt et un soutien en faveur de tous les pays en développement pour faire avancer les mesures liées aux objectifs de développement durable et l'action climatique.

Les États Membres devraient adopter une déclaration politique ambitieuse, tournée vers l'avenir, et présenter, lors du Sommet sur les objectifs de développement durable, des engagements mondiaux et nationaux en vue de la transformation nécessaire à la réalisation des objectifs.

Deuxièmement, les gouvernements devraient mettre en place des politiques et mesures concrètes, intégrées et ciblées visant à éliminer la pauvreté, à réduire les inégalités et à mettre fin à la guerre que nous livrons contre la nature, en s'attachant particulièrement à faire progresser les droits des femmes et des filles et à donner des moyens d'action aux plus vulnérables.

Il s'agit de donner un sens à l'engagement qui a été pris de ne laisser personne de côté en élargissant les socles de protection sociale et l'accès aux services essentiels; de créer des perspectives d'emploi dans les domaines des soins, de l'économie numérique et de l'économie verte; de s'attaquer d'urgence à la crise profonde que connaît l'éducation; de renforcer l'action en faveur de l'égalité des genres, en tirant parti des technologies numériques pour réduire les disparités; de soutenir l'inclusion des personnes déplacées par les crises; de lutter contre l'exclusion que subissent les groupes marginalisés, notamment les personnes en situation de handicap.

Les dirigeants devraient adopter le programme d'accélération de l'action climatique afin de mener une révolution juste des énergies renouvelables et de garantir la justice climatique pour celles et ceux qui se trouvent en première ligne de la crise climatique. Ils doivent également donner suite au Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, s'employer à réduire encore plus les risques de catastrophe et mettre en place des systèmes intégrés et durables pour l'alimentation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, tout en faisant du droit à un environnement sain une réalité pour tout le monde.

Troisièmement, les gouvernements devraient renforcer les capacités, rendre davantage compte de l'action menée et consolider les institutions publiques, au niveau tant national et qu'infranational, afin d'accélérer les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable.

La réalisation des objectifs de développement durable doit devenir un élément central de la planification nationale, des mécanismes de contrôle et des budgets nationaux. Il faut des investissements majeurs pour renforcer les capacités du secteur public et mettre en place une infrastructure numérique adéquate. Il faut donner les moyens aux pouvoirs publics locaux et infranationaux d'assurer la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local et les soutenir dans cette tâche. Il faut un cadre réglementaire efficace pour mettre les modèles de gouvernance du secteur privé en phase sur les objectifs de développement durable. Il faut une nouvelle impulsion pour tirer le meilleur parti des données et passer à la vitesse supérieure s'agissant du contrôle, du suivi et de l'examen de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en renforçant l'espace civique et en améliorant la participation citoyenne à l'élaboration des politiques et à la prise de décisions.

Quatrièmement, s'agissant des domaines susmentionnés, la communauté internationale devrait s'engager de nouveau, au Sommet sur les objectifs de développement durable, à respecter le Programme d'action d'Addis-Abeba et à mobiliser les ressources et les investissements voulus pour que les pays en développement atteignent les objectifs de développement durable, notamment les pays en situation particulière et ceux qui connaissent une vulnérabilité extrême.

Les États Membres devraient approuver un plan de relance des objectifs de développement durable de 500 milliards de dollars par an d'ici à 2030, et y donner suite, ce qui suppose de prendre immédiatement les mesures suivantes: a) s'at-

taquer au coût élevé de la dette et aux risques croissants de surendettement, notamment en convertissant les emprunts à court terme à des taux d'intérêt élevés en emprunts à long terme (plus de 30 ans) à des taux d'intérêt plus bas; b) augmenter massivement les financements à long terme du développement qui soient abordables, notamment par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement, en réorientant les droits de tirage spéciaux et en alignant tous les flux de financement sur les objectifs de développement durable; c) étendre le financement pour imprévus aux pays qui en ont besoin.

Les États Membres devraient reconnaître qu'il faut une refonte de l'architecture financière internationale et s'y atteler en provoquant un nouveau Bretton Woods, notamment en faisant en sorte que les pays en développement aient voix au chapitre et participent davantage à la gouvernance des institutions financières internationales. Cela est essentiel pour que l'architecture financière soit au service de tous les pays en développement et leur permette d'accéder d'urgence aux subventions et aux financements à des conditions concessionnelles à long terme dont ils ont besoin pour mener à bien la transition vers des économies inclusives qui reposent sur les énergies renouvelables et qui soient résilientes aux changements climatiques. Il faut pour cela s'appuyer sur les enseignements tirés de ce qui a été fait récemment pour mobiliser des financements privés, notamment en revoyant l'appétence pour le risque et les critères utilisés par les agences de notation et en adaptant les politiques et les instruments.

Enfin, les États Membres devraient faciliter le renforcement continu du système des Nations Unies pour le développement et accroître la capacité du système multilatéral de s'attaquer aux nouveaux défis et de remédier aux lacunes et aux faiblesses de l'architecture internationale qui sont apparues depuis 2015 et qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable.

Le système des Nations Unies pour le développement continue de jouer un rôle crucial dans la mesure où il aide les pays à réaliser leurs ambitions à l'échelle nationale s'agissant des objectifs du développement durable. L'offre du système a considérablement évolué depuis 2015, grâce aux réformes les plus ambitieuses à avoir été engagées depuis des décennies. Le système continuera à renforcer son offre. Les États Membres devraient continuer à soutenir la contribution des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies en respectant le pacte de financement, en veillant à ce que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents soit financé intégralement et en continuant à capitaliser le Fonds commun pour les objectifs de développement durable.

Bon nombre des propositions figurant dans Notre Programme commun contribuent déjà à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Les États Membres devraient, dans le cadre du Sommet de l'avenir, s'appuyer sur l'engagement pris et l'orientation donnée au Sommet sur les objectifs de développement durable pour que des progrès puissent être accomplis dans d'autres domaines essentiels à la réalisation des objectifs, à savoir: réformer l'architecture financière internationale, aller au-delà du produit intérieur brut (PIB), renforcer la coopération numérique, favoriser la participation des jeunes à la prise de décisions, transformer l'éducation, mettre en place une plateforme d'urgence et élaborer un nouvel agenda pour la paix. Il faut également prendre d'autres mesures pour renforcer les capacités des pays en développement dans les domaines du commerce et de la technologie, mettre les règles commerciales mondiales en phase sur les objectifs de développement durable et établir des mécanismes de transfert de technologies plus efficaces et efficaces.

L'histoire a montré que les pires épreuves peuvent être surmontées grâce à la détermination, à la solidarité, à l'esprit d'initiative et à la résilience des êtres humains. À la destruction causée par la Seconde Guerre mondiale ont succédé de nouvelles formes de solidarité et de coopération grâce aux Nations Unies et au plan Marshall. Cette période a également été marquée par les progrès des systèmes mondiaux de positionnement, la modernisation des transports aériens et les communications par satellite, ainsi que par l'accélération de la décolonisation. L'action menée pour éviter la faim et la famine généralisées dans les années 1960 a stimulé les investissements dans l'agriculture et la révolution verte. Parmi les autres exemples plus récents, il y a les mesures prises à l'échelle mondiale pour lutter contre le VIH/sida et, en partie, l'élan de mobilisation collective qui s'est manifesté pour sauver des vies et des moyens de subsistance pendant la pandémie de COVID-19.

Ces résultats, loin d'être évidents, ont été obtenus grâce à une combinaison unique de volonté, de solidarité, d'ingéniosité et de technologie. Le péril que nous connaissons aujourd'hui exige une réaction du même ordre si nous voulons tenir la promesse qui a été faite en 2015.



II. Tirer la sonnette d'alarme : état des lieux de la réalisation des objectifs de développement durable à mi-parcours

À mi-parcours de la mise en œuvre du Programme 2030, une triste réalité se dégage : le monde n'est pas en voie d'atteindre la plupart des objectifs d'ici à 2030. Bien que certains domaines aient connu des avancées, il reste une proportion préoccupante de cibles qui progressent trop lentement ou qui régressent.

Cette partie du rapport donne un aperçu complet des progrès réalisés pour chaque objectif et offre une évaluation objective à partir des dernières données et estimations disponibles provenant de plus de 50 organismes internationaux. En examinant des cibles spécifiques pour chaque objectif, nous mettons au jour les réussites et les défis, en attirant l'attention sur les domaines sur lesquels il

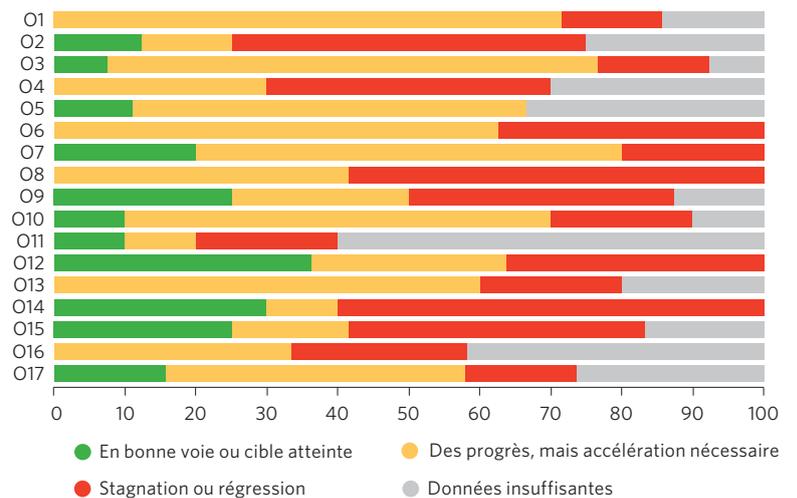
est urgent de se pencher. Cette évaluation nous oblige à reconnaître les lacunes existantes et appelle à redoubler d'efforts à l'échelle mondiale.

De plus, cette partie du rapport souligne les avancées remarquables en matière de disponibilité des données pour les indicateurs des ODD et les mesures proactives prises par la communauté des statisticiens et des spécialistes des données, en mettant en évidence les progrès réalisés au fil du temps. Elle souligne le rôle vital de l'investissement dans les données pour accélérer les progrès des ODD. En exploitant la puissance des données, nous pouvons obtenir des renseignements précieux et prendre des mesures efficaces pour réaliser le Programme 2030.

A. Faire le point sur les progrès des ODD à mi-parcours

Un examen objectif des progrès réalisés en faveur des ODD à mi-chemin de l'échéance 2030 révèle des défis importants. Les dernières données et évaluations mondiales des organismes responsables¹ brossent un tableau préoccupant : sur les 140 cibles environ pouvant être évaluées, la moitié présente des écarts modérés ou importants par rapport à la trajectoire souhaitée. En outre, plus de 30% d'entre elles n'ont enregistré aucun progrès ou, pire encore, ont régressé par rapport au niveau de référence de 2015. Cette évaluation souligne le besoin urgent d'intensifier les efforts pour que les ODD restent sur la bonne voie et aboutissent à un avenir durable pour tous.

Point sur les 17 objectifs en fonction des cibles évaluées, en 2023 ou selon les données les plus récentes (en pourcentage)

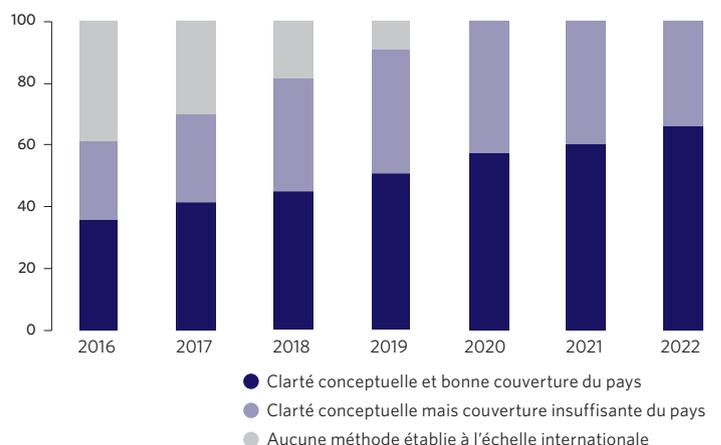


B. Un parcours remarquable en matière de données et de mesures de suivi des ODD

Malgré les difficultés rencontrées pour obtenir des données actualisées sur les 169 cibles, des progrès considérables ont été réalisés en ce qui concerne la disponibilité de données comparables à l'échelle internationale : le nombre d'indicateurs inclus dans la base de données mondiale des ODD est passé de 115 en 2016 à 225 en 2023. Le nombre de saisies dans la base de données est passé de 330 000 en 2016 à 2,7 millions en mai 2023. En seulement sept ans, la base de données mondiale des ODD s'est considérablement enrichie.

Des progrès importants ont également été réalisés dans l'élaboration méthodologique des indicateurs des ODD. En 2016, environ 39% de ces indicateurs ne reposaient pas sur des méthodes ou normes établies au niveau international. En mars 2020, tous les indicateurs suivaient une méthodologie bien établie et acceptée à l'échelle internationale, assurant la comparabilité, l'exactitude, la fiabilité et l'utilité de nos mesures. Le perfectionnement constant et l'harmonisation des méthodologies ont rendu le cadre d'indicateurs plus robuste. Ces progrès dans la méthodologie fournissent une base solide pour suivre les résultats obtenus dans la réalisation des ODD. De plus, la proportion d'indicateurs qui sont conceptuellement clairs et qui couvrent bien les pays a augmenté considérablement, passant de 36% en 2016 à 66% en 2022.

Proportion des indicateurs mondiaux des ODD, selon la disponibilité de normes et de données nationales, 2016-2022 (en pourcentage)



¹ Les données et évaluations mondiales et régionales pour l'ensemble des cibles et indicateurs pour lesquels des informations sont disponibles se trouvent dans l'annexe statistique disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/>.

Bien que ces réalisations méritent d'être saluées, nous ne pouvons ignorer les lacunes qui continuent de menacer notre univers de données. La couverture géographique, l'actualisation et la ventilation des données demeurent des sujets de préoccupation. Pour plusieurs objectifs transversaux tels que les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (objectif 13), l'égalité entre les sexes (objectif 5), et la paix, la justice et des institutions efficaces (objectif 16), moins de la moitié des 193 pays ou régions disposent de données comparables à l'échelle internationale depuis 2015. Cette dure réalité nous rappelle que nous

devons accorder la priorité à la collecte d'informations essentielles sur ces questions cruciales qui ont une incidence profonde sur notre avenir et notre planète. De plus, l'actualisation des données constitue un défi de taille, car moins de 30 % des dernières données pour 2022 et 2023 sont disponibles, tandis que plus de la moitié des dernières données proviennent de 2020 et 2021. Alors que nous nous apprêtons à présenter un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète au Sommet sur les ODD, il est impératif d'accélérer l'action en matière de données.

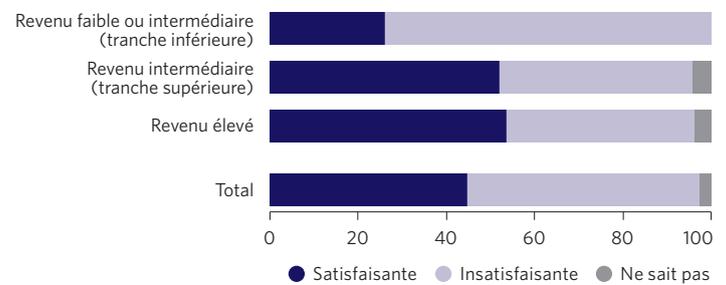
Les bureaux nationaux de statistique jouent de plus en plus un rôle de coordination, mais les défis persistent

En raison des besoins en données des ODD, de nombreux bureaux nationaux de statistique ont assumé un rôle plus important de coordination ou de gestion au sein de leur système statistique national. Au Cambodge, l'Institut national de statistique a été chargé par la nouvelle loi sur les statistiques promulguée en 2022 de diriger la collecte et l'analyse de données statistiques dans le pays. De même, l'Institut philippin de statistique a été désigné comme référentiel officiel des indicateurs des ODD dans le pays à la suite d'une résolution adoptée en 2016, soulignant son rôle important dans le suivi de la réalisation des ODD et la communication d'informations en la matière.

une étude menée en 2021 sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable, environ 53 % des bureaux nationaux de statistique se disaient insatisfaits de leur rôle de coordination. Plus particulièrement, dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, 74 % des bureaux nationaux de statistique ressentaient un besoin d'amélioration. Des mécanismes institutionnels inadéquats, des canaux de communication inefficaces pour le partage de l'information et le manque de mesures d'incitation étaient identifiés comme étant les trois principaux obstacles à une meilleure coordination.

En Finlande, en Malaisie et en Ouganda, les bureaux nationaux de statistique dirigent le groupe de travail technique national sur les données des ODD, en donnant des conseils sur la méthodologie et en assurant la qualité des données provenant de diverses sources. Au Royaume-Uni, le Bureau national de statistique a participé activement à l'examen national volontaire de 2019 dès le début du processus, en appuyant la production de rapports « basés sur des données » et en incluant un chapitre consacré aux données dans le rapport.

Capacité de coordination des bureaux nationaux de statistique avec les partenaires du système statistique national, juillet 2021 (en pourcentage)



Malgré tous les efforts déployés, la capacité de coordination des bureaux nationaux de statistique au sein du système statistique national demeure difficile. Selon

La demande de données pour le Programme 2030 a stimulé l'innovation

La demande de données sans précédent découlant du Programme 2030 a servi de catalyseur pour l'innovation en matière de données. Par exemple, les enquêtes dans les ménages, une source de données de longue date, adoptent maintenant des technologies modernes et des approches inclusives, comme le recours à des méthodes de collecte de données par téléphone ou en ligne pour les rendre plus efficaces et inclusives. La participation des répondants en tant que cocréateurs, leur permettant de contribuer au processus de collecte de données, a encore amélioré la qualité et la pertinence des informations obtenues. Parallèlement, les sources de données non traditionnelles telles que les fichiers administratifs, l'imagerie satellitaire et les données produites par les citoyens sont devenues des sources précieuses pour combler les lacunes en matière de données. Un autre aspect important de l'innovation est l'intégration de sources de données multiples.

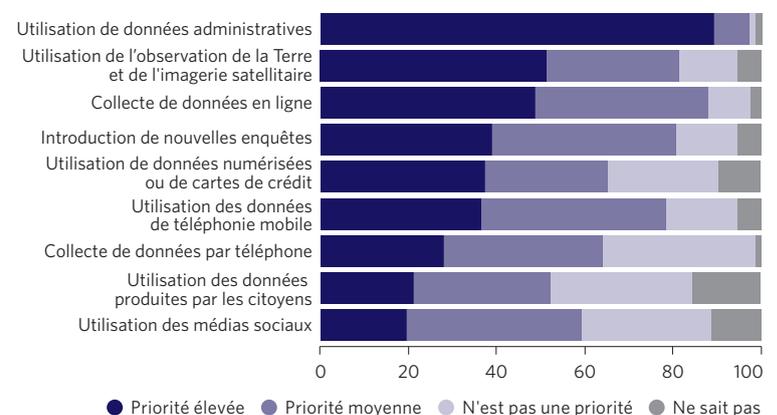
Cette approche novatrice, appelée « estimation sur petits domaines », gagne du terrain dans la mesure de divers indicateurs des ODD liés à la protection sociale, à la santé, à l'éducation et à l'emploi. L'adoption d'une meilleure intégration et interopérabilité des données a également donné lieu à des efforts concertés pour établir des partenariats en matière de données et améliorer la cohérence des politiques entre les entités gouvernementales.

Le Plan directeur statistique de la Tanzanie pour 2022-2026 illustre cet esprit d'innovation, en accordant la priorité au renforcement des sources de données administratives des ministères responsables et en acceptant les données des acteurs non étatiques. La Colombie a exploité la puissance de l'imagerie satellitaire pour suivre des indicateurs des ODD tels que l'accessibilité routière en toutes saisons, que les sources de données traditionnelles ont du mal à mesurer. Le Kenya a intégré les données produites par les citoyens dans son cadre national d'assurance de la qualité des données, qui décrit les principes et les processus pour assurer la qualité des données dans le suivi des ODD. Parallèlement, le Ghana a réutilisé les données des organisations de la société civile pour éclairer les politiques sur les déchets marins, contribuant ainsi à façonner les politiques de gestion côtière et marine dans le pays.

Comme on reconnaît davantage l'importance de l'innovation, un appui constant est essentiel. Près de 90 % des bureaux nationaux de statistique ont indiqué que l'utilisation des données administratives constituait une priorité élevée pour le renforcement des capacités. De plus, environ 50 % des bureaux nationaux de statistique ont exprimé leur intérêt à exploiter le potentiel de l'imagerie satellitaire et de l'observation de la Terre et des méthodes de collecte de données en ligne.

L'actualisation et la ventilation sont des composantes essentielles de la production de données, nécessitant souvent l'intégration de multiples sources de données. Le Bangladesh, avec le soutien du projet Data for Now, a réussi à produire des estimations de la pauvreté pour de plus petites zones géographiques en intégrant des images satellites aux données d'enquêtes auprès des ménages.

Priorités en matière de renforcement des capacités déterminées par les bureaux nationaux de statistique, juillet 2021 (en pourcentage)



Des partenariats importants sont établis pour obtenir des données de meilleure qualité et plus inclusives pour le développement

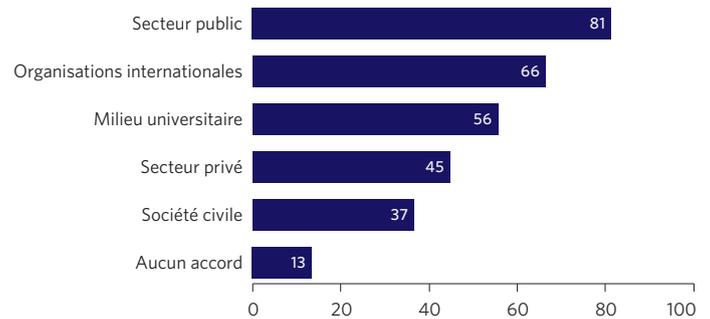
Reconnaissant la diversité des capacités nationales en matière de données et de statistiques, les pays conviennent de l'importance d'adopter une approche « globale » pour répondre aux besoins de suivi de l'ambitieux Programme 2030. Le cadre d'indicateurs des ODD a encouragé les bureaux nationaux de statistique à établir des partenariats, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système statistique national, aux niveaux national et international.

Au sein des gouvernements, l'alignement du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD sur les priorités politiques nationales a favorisé la collaboration entre les bureaux nationaux de statistique et les ministères concernés. Au Cameroun, au Mozambique et en Ouganda, des réunions de parties prenantes sur les données des ODD sont organisées régulièrement pour examiner et valider les rapports nationaux et infranationaux sur les ODD. Le Brésil a mis en place une Commission nationale pour les ODD, impliquant diverses parties prenantes et le bureau national de statistique pour élaborer des plans d'action sur les données pour chacun des 17 objectifs. Le processus d'examen national volontaire de 2019 du Royaume-Uni a compté sur la participation de plus de 380 organisations, soulignant ainsi un engagement en faveur de l'inclusion.

Le secteur public a été le principal partenaire des bureaux nationaux de statistique, 80 % de ces derniers ayant conclu des accords institutionnels avec d'autres entités gouvernementales. La collaboration avec des organisations internationales est également courante, 66 % des pays faisant état de tels partenariats. En outre, le milieu universitaire, le secteur privé et les organisations de la société civile sont devenus d'importants partenaires pour les bureaux nationaux de statistique. En revanche, 13 % des pays ont indiqué ne pas avoir d'accord avec d'autres parties prenantes. À l'avenir, il est essentiel de déployer des efforts pour établir des partenariats avec un large éventail de parties prenantes afin de renforcer davantage les efforts de suivi des données pour les ODD.

Au niveau international, le processus de suivi des ODD a également suscité une collaboration entre diverses parties prenantes. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux ODD, responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD, a joué un rôle déterminant dans la promotion de la collaboration entre les

Proportion de bureaux nationaux de statistiques ayant un accord institutionnel avec des parties prenantes (en pourcentage)



parties prenantes de différentes communautés de spécialistes de données aux niveaux local, national, régional et international.

Des programmes tels que l'Initiative d'enquête sur l'ODD 16 ont permis de mettre au point des méthodologies dans des domaines où les statistiques officielles faisaient auparavant défaut, dont la discrimination et la transparence gouvernementale. L'initiative collaborative sur l'utilisation de données administratives facilite le partage d'outils et de données d'expérience pour aider les pays à utiliser ces données à des fins statistiques. Les membres du Groupe de travail intersecrétariats sur les enquêtes auprès des ménages collaborent pour apporter un soutien coordonné aux pays sur les activités d'enquête. En outre, l'initiative collaborative sur les contributions citoyennes aux données, récemment lancée et mandatée par la Commission de statistique, vise à renforcer la capacité des bureaux nationaux de statistique, des milieux universitaires et des organisations de la société civile à exploiter les données des citoyens pour les ODD. Grâce à ces collaborations internationales, des approches novatrices et des bonnes pratiques sont mises en commun, ce qui permet aux pays de surmonter les défis liés aux données et d'améliorer leurs capacités en matière de données.

L'ouverture accrue, l'accessibilité et l'utilisation efficace des données ont contribué à améliorer l'impact des données

L'ouverture accrue, l'accessibilité et l'utilisation efficace des données ont joué un rôle crucial dans l'amélioration de l'impact des données. Depuis l'adoption du Programme 2030, des progrès importants ont été réalisés par les pays dans l'ouverture des statistiques officielles. Selon Open Data Watch, le score médian d'ouverture des données parmi 165 pays est passé de 38 en 2016 à 57 en 2022. Cependant, une note moyenne de 57 sur 100 souligne clairement la nécessité de poursuivre les efforts pour améliorer l'ouverture des données. Une étape clé pour ajouter de la valeur à la collecte de données existante est la diffusion de micro-données, qui permet aux chercheurs de mener des analyses plus approfondies, favorise la transparence et la responsabilisation, et encourage la collaboration. Seulement moins de la moitié des pays à revenu faible ou intermédiaire inférieur diffusent des micro-données d'enquête dans des répertoires nationaux.

Les données jouent un rôle central dans l'élaboration des politiques et la mise en œuvre de changements significatifs. Au Chili, par exemple, les estimations de la pauvreté tirées de l'intégration de données de sources administratives et d'enquêtes auprès des ménages ont servi à orienter l'allocation de fonds à toutes les municipalités. En République de Moldova, les données recueillies dans le cadre de l'enquête sur le budget des ménages ont joué un rôle essentiel pour permettre au Gouvernement d'accorder des crédits aux ménages touchés par la crise énergétique. L'enquête nationale de la Gambie sur l'objectif 16, qui mesure la satisfaction des citoyens à l'égard des services publics, a mené à la création par le nouveau président élu d'un nouveau ministère chargé de superviser la prestation des services publics. Les données produites par les citoyens, dans le cadre d'approches participatives, ont également joué un rôle important dans l'avancement de l'objectif 16, contribuant à des sociétés plus inclusives et au développement durable.

Il est essentiel d'investir dans des données de meilleure qualité pour soutenir un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète

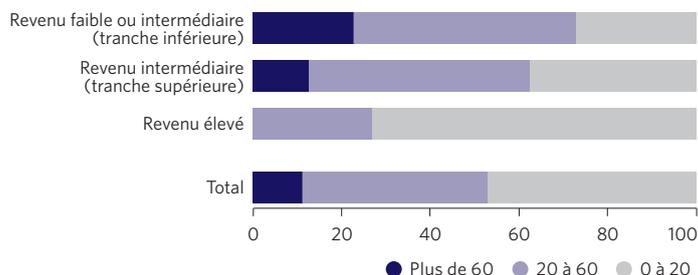
Le besoin de renforcement des capacités en matière de données n'a jamais été aussi urgent, car les pays font face à de multiples crises en matière de santé, d'alimentation, d'énergie et de climat et ont besoin de données de meilleure qualité pour appuyer l'élaboration des politiques. Il est également primordial d'assurer un suivi et des rapports efficaces sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD.

Cependant, les bureaux nationaux de statistique font face à un déficit de financement important, en particulier dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Environ 23 % des bureaux nationaux de statistique de ces pays connaissent de graves pénuries de financement, les déficits dépassant 60 % pour leurs programmes statistiques. Environ 50 % des bureaux nationaux de statistique de ce groupe font face à des déficits de financement modérés allant de 20% à 60%. La situation est relativement meilleure pour les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), environ 13 % d'entre eux étant confrontés à de graves pénuries de financement et 50 % connaissant des niveaux modérés de déficits de financement. Ces difficultés de financement constituent un obstacle important à l'établissement de solides capacités en matière de données et entravent le suivi et la production de rapports efficaces sur les progrès des ODD.

En réponse au déficit de financement des données, la récente déclaration de Hangzhou, intitulée « Accélérer les progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable », a appelé à « une augmentation urgente et soutenue du niveau et de l'ampleur des investissements dans les données et les statistiques par les acteurs nationaux et internationaux, les secteurs public, privé et philanthropique, afin de renforcer

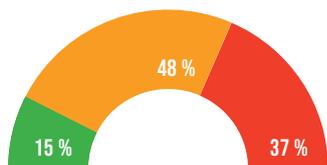
la capacité statistique dans les pays à faible revenu et les États fragiles, combler les lacunes en matière de données pour les groupes vulnérables et renforcer la résilience des pays dans le contexte actuel de crise économique, de conflits, de changements climatiques et d'insécurité alimentaire accrue ».

Déficit de financement pour le programme de travail des bureaux nationaux de statistique, par niveau de revenu, juillet 2021 (en pourcentage)



PROGRÈS VERS LA RÉALISATION DES ODD : DONNÉES DE MESURE

UN BILAN INQUIÉTANT DES PROGRÈS DES ODD À MI-PAROURS :



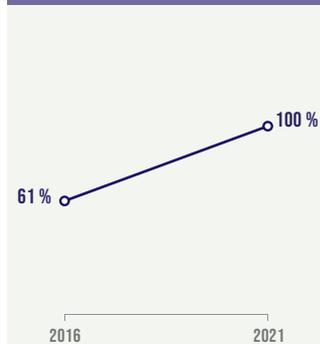
- SUR LA BONNE VOIE
- RETARD MODÉRÉ OU GRAVE
- STAGNATION OU RÉGRESSION

SELON UNE ÉVALUATION DES CIBLES DES ODD AVEC DES DONNÉES DE TENDANCES

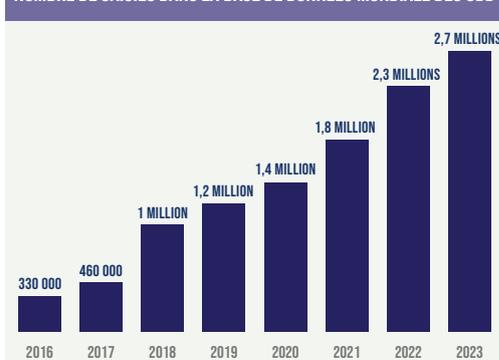


AVANCÉES IMPORTANTES DANS LES DONNÉES ET LE SUIVI DES ODD

INDICATEURS AYANT UNE MÉTHODOLOGIE ACCEPTÉE SUR LE PLAN INTERNATIONAL



NOMBRE DE SAISIES DANS LA BASE DE DONNÉES MONDIALE DES ODD



COMBLER LES LACUNES POUR DE MEILLEURES DONNÉES

BUREAUX NATIONAUX DE STATISTIQUE SATISFAITS DE LEUR RÔLE DE COORDINATION



54%

REVENU ÉLEVÉ

26%

REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE INFÉRIEUR



0%

REVENU ÉLEVÉ

23%

REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE INFÉRIEUR



Pas de pauvreté

- Si les tendances actuelles se maintiennent, 575 millions de personnes vivront encore dans l'extrême pauvreté et seulement un tiers des pays auront réduit de moitié leur niveau national de pauvreté d'ici à 2030.
- Malgré l'expansion de la protection sociale pendant la crise de la COVID-19, plus de 4 milliards de personnes ne sont toujours pas protégées. Dans le monde, de nombreux groupes de population vulnérables, y compris les jeunes et les personnes âgées, restent non couverts par les programmes de protection sociale légale.
- La part des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, tels que l'éducation, la santé et la protection sociale, est nettement plus élevée dans les économies avancées que dans les économies émergentes et en développement.
- Une multiplication des actions et des investissements visant à améliorer les perspectives économiques, à renforcer l'éducation et à étendre la protection



Vie quotidienne des habitants du taudis de Sujat Nagar, à Dacca (Bangladesh)

sociale à tous, en particulier aux plus exclus, est cruciale pour respecter l'engagement central d'éliminer la pauvreté et de ne laisser personne de côté.

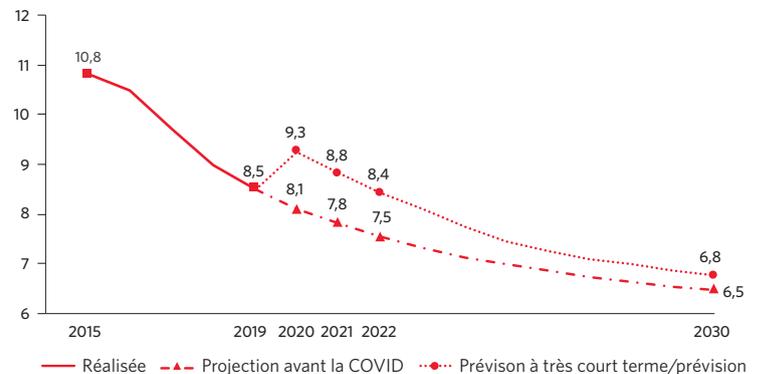
Les progrès lents et inégaux en matière de réduction de la pauvreté pourraient laisser des centaines de millions de personnes dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030

L'extrême pauvreté, actuellement définie comme le fait de vivre avec moins de 2,15 dollars par personne et par jour à parité de pouvoir d'achat de 2017, a connu un déclin important ces dernières décennies. Toutefois, la COVID-19 a inversé cette tendance positive. Même avant la pandémie, le rythme de la réduction de la pauvreté ralentissait, l'extrême pauvreté passant de 10,8 % en 2015 à 8,4 % en 2019. Le taux de réduction annuel moyen était de 0,54 point de pourcentage observé entre 2000 et 2014. En 2020, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est passé à 724 millions, dépassant de 90 millions les prévisions d'avant la pandémie et faisant reculer d'environ trois années les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté.

La reprise après la pandémie a été lente et inégale, l'extrême pauvreté étant passée de 9,3% en 2020 à 8,8% en 2021. Environ 41% des pays à faible revenu ont connu un taux de pauvreté plus élevé en 2021 que l'année précédente, contre seulement 13% des pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure). Le conflit en Ukraine a perturbé le commerce mondial, entraînant une augmentation du coût de la vie affectant de manière disproportionnée les personnes pauvres. En outre, les changements climatiques constituent une menace importante pour la réduction de la pauvreté. Selon les prévisions à très court terme, à la fin de 2022, 8,4% de la population mondiale, soit 670 millions de personnes, pourraient encore vivre dans l'extrême pauvreté.

Si les tendances actuelles persistent, on estime que 7% de la population mondiale — environ 575 millions de personnes — vivront encore dans l'extrême pauvreté d'ici à 2030, la plupart en Afrique subsaharienne. Cette projection représenterait une faible réduction de la pauvreté de moins de 30 % depuis 2015.

Proportion de la population mondiale vivant avec moins de 2,15 dollars par jour, réalisée pour 2015-2019 et prévue et projetée pour 2020-2030 (en pourcentage)



Si les tendances actuelles se maintiennent, seul un tiers des pays réduiront de moitié la pauvreté nationale d'ici à 2030

Le seuil de pauvreté national est une mesure propre aux conditions économiques d'un pays qui peut aider les décideurs à concevoir des interventions ciblées et des filets de sécurité sociale. En 2020, 22 des 39 pays disposant de données ont enregistré une augmentation du taux de pauvreté nationale par rapport à l'année précédente. Compte tenu des tendances historiques de 127 pays disposant de données, seul un tiers des pays auront réduit de moitié leur taux de pauvreté nationale d'ici à 2030 à partir de 2015.

La pauvreté est un défi complexe et multidimensionnel. Certains pays ont également adopté des indicateurs nationaux multidimensionnels pour appréhender d'autres aspects de la pauvreté — tels que ceux liés à la santé, l'emploi, l'éducation et l'accès aux services de base — ainsi que pour mettre au jour les interconnexions entre les privations au sein des ménages à travers de multiples objectifs de développement durable. Malgré la mise en œuvre de ces mesures dans quelques pays, les progrès en matière de réduction de la pauvreté multidimensionnelle nationale ont été limités. Pour y remédier, les gouvernements et les parties prenantes doivent cibler les facteurs sous-jacents et élaborer des stratégies pour atténuer les privations à dimensions multiples.

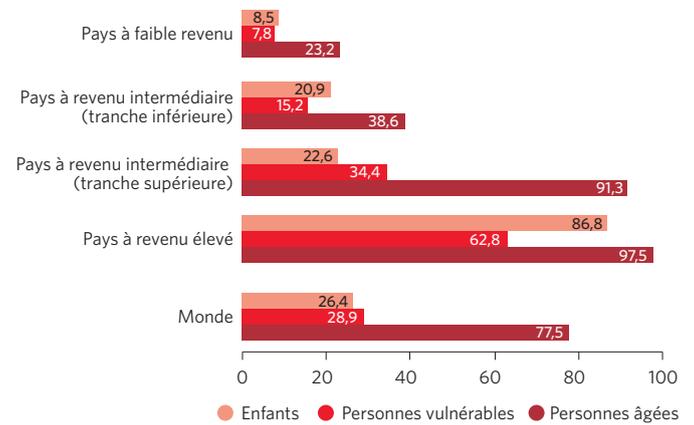
Dans un contexte de crises qui se chevauchent, la couverture des programmes de protection sociale et les dépenses qui y sont consacrées restent faibles

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance des systèmes de protection sociale. Cependant, en 2020, seulement 47 % de la population mondiale était effectivement couverte par au moins une prestation de protection sociale en espèces, soit une légère augmentation par rapport à 2015 (45 %). Seuls 26,4 % des enfants de moins de 15 ans dans le monde recevaient ce type de prestation, contre 77,5 % des personnes âgées. Toutefois, dans les pays à faible revenu, seulement 23,2 % des personnes âgées ayant atteint l'âge de la retraite recevaient des prestations de protection sociale en espèces. De même, à l'échelle mondiale, seulement 28,9 % des personnes considérées comme vulnérables — tous les enfants, ainsi que les adultes et les personnes âgées non couverts par les régimes contributifs — avaient accès à des prestations en espèces non contributives.

En outre, les dépenses nationales consacrées à la protection sociale des enfants et des personnes âgées restent faibles, les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) ne dépensant que 0,5 % et 1,4 % du PIB respectivement, et les pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure) 0,1 % et 0,8 % du PIB respectivement en 2020. En réponse à la crise du coût de la vie, 105 pays et territoires ont annoncé près de 350 mesures de protection sociale entre février 2022 et février 2023. Cependant, plus de 80 % d'entre elles étaient à court terme et environ 47 % correspondaient à des mesures générales de soutien du revenu pour les personnes pauvres et les personnes vulnérables, en particulier les enfants, les familles et les personnes âgées. Pour atteindre les objectifs de développement

durable, les pays devront mettre en œuvre des systèmes de protection sociale universels et durables pour tous.

Proportion d'enfants, de personnes vulnérables et de personnes âgées couverts par une prestation de protection sociale en espèces, selon niveau de revenu des pays, 2020 (en pourcentage)



Les économies avancées, émergentes et en développement ont toutes augmenté la part de leurs dépenses publiques consacrées aux services essentiels

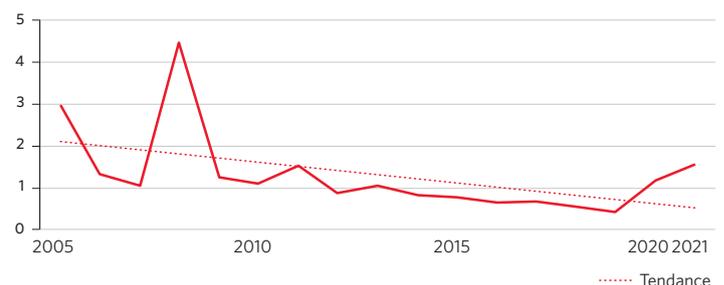
La part des dépenses publiques consacrées aux services essentiels, y compris l'éducation, la santé et la protection sociale, a augmenté ces deux dernières décennies. Elle représentait environ 53 % des dépenses publiques totales à l'échelle mondiale en 2021, soit une hausse par rapport à 2015 (47 %). Ce chiffre a atteint 62 % dans les économies avancées et 44 % dans les économies émergentes et en développement. L'écart entre les deux est demeuré relativement stable, à environ 20 points de pourcentage au fil des ans. En ce qui concerne les différentes

composantes des services essentiels, les dépenses de protection sociale dans les économies avancées étaient en moyenne de 17 points de pourcentage plus élevées que dans les économies émergentes et en développement, ce qui reflète en partie une couverture de pensions plus élevée dans les premières. L'écart était plus faible en ce qui concerne les dépenses de santé, soit 6 points de pourcentage de plus en moyenne dans les économies avancées que dans les économies émergentes et en développement.

À l'échelle mondiale, les catastrophes touchent plus de personnes mais causent moins de décès

À mi-parcours du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe, une diminution progressive de la mortalité liée aux catastrophes a été observée. Le nombre annuel moyen mondial de décès ou de personnes disparues pour 100 000 habitants a régulièrement diminué dans le monde, passant de 1,64 pour la période de 2005 à 2015 à 0,86 pour la période de 2012 à 2021. En termes absolus, les pays ont déclaré une mortalité moyenne liée aux catastrophes de 44 616 personnes par an au cours de cette période. Toutefois, les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID) et les pays en développement sans littoral (PDSL) sont plus vulnérables aux catastrophes, avec des taux de mortalité de 1,24, 2,80 et 1,8, respectivement, enregistrés pour la période 2012-2021. Malgré la baisse de la mortalité mondiale liée aux catastrophes, le nombre de personnes touchées par des catastrophes pour 100 000 habitants est passé de 1 198 pour la période 2005-2015 à 2 113 pour la période 2012-2021 (à l'exclusion des cas liés à la COVID-19). Entre 2015 et 2021, 151 millions de personnes en moyenne, soit un nombre impressionnant, ont été touchées par des catastrophes chaque année dans le monde.

Taux de mortalité liée aux catastrophes (à l'exclusion des décès dus à la COVID-19), 2005-2021 (décès pour 100 000 personnes)





Faim « zéro »

- Le nombre de personnes confrontées à la faim et à l'insécurité alimentaire augmente depuis 2015, la pandémie, les conflits, les changements climatiques et les inégalités croissantes exacerbant la situation. En 2022, environ 9,2% de la population mondiale était confrontée à la faim chronique, ce qui représente environ 735 millions de personnes, soit 122 millions de plus qu'en 2019. On estime que 29,6% de la population mondiale, soit 2,4 milliards de personnes, souffrait d'insécurité alimentaire modérée ou grave, ce qui signifie que ces personnes n'avaient pas accès à une alimentation adéquate. Ce chiffre reflète une augmentation alarmante de 391 millions de personnes par rapport à 2019.
- Malgré les efforts déployés à l'échelle mondiale, on estime qu'en 2022, 45 millions d'enfants de moins de 5 ans souffraient d'émaciation, 148 millions avaient un retard de croissance et 37 millions étaient en surpoids. Un changement fondamental de trajectoire est nécessaire pour atteindre les cibles de nutrition pour 2030.
- Pour parvenir à l'objectif d'élimination de la faim d'ici à 2030, une action coordonnée et des solutions politiques urgentes sont impératives pour re-



Des enfants de la communauté de Santeng, dans le district de Tongo (Ghana), mangent une préparation à base de *fonio*, une ancienne céréale locale résistante à la sécheresse cultivée par des femmes rurales.

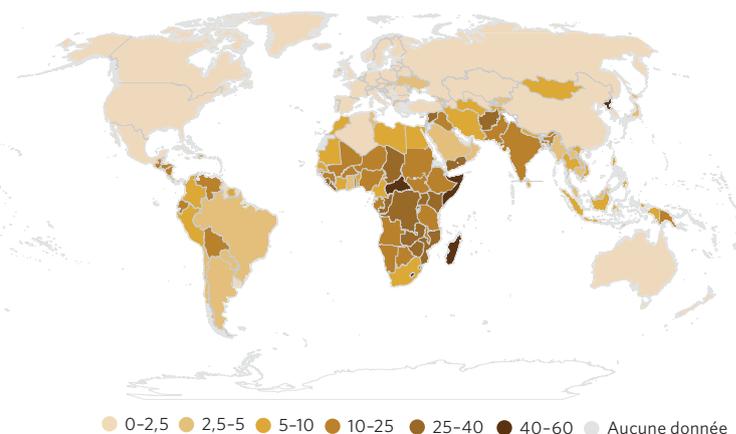
médier aux inégalités enracinées, transformer les systèmes alimentaires, investir dans des pratiques agricoles durables, et réduire et atténuer l'impact des conflits et de la pandémie sur la nutrition et la sécurité alimentaire mondiale.

Face à une polycrise, des efforts mondiaux conjoints sont nécessaires de toute urgence pour lutter contre la faim et assurer la sécurité alimentaire

En 2022, la prévalence de la sous-alimentation est demeurée inchangée par rapport à 2021, après une augmentation importante enregistrée en 2020 en raison de la pandémie et une augmentation plus lente en 2021. La population mondiale confrontée à la faim chronique s'élevait à 9,2% en 2022, contre 7,9% en 2019, touchant environ 735 millions de personnes, soit une augmentation de 122 millions depuis 2019. En outre, on estime que 2,4 milliards de personnes, soit 29,6% de la population mondiale, ont connu une insécurité alimentaire modérée à grave, ce qui signifie qu'elles n'avaient pas un accès régulier à une alimentation adéquate. Alors que l'Afrique a une proportion plus élevée de sa population confrontée à la faim par rapport à d'autres régions, l'Asie abrite la majorité des personnes confrontées à la faim. Il est prévu que plus de 600 millions de personnes dans le monde seront confrontées à la faim en 2030, ce qui souligne l'immense défi que représente la réalisation de l'objectif d'élimination de la faim.

Les tendances mondiales de la prévalence de la faim et de la sécurité alimentaire reflètent l'interaction de deux forces opposées. D'une part, la reprise de l'activité économique a entraîné une augmentation des revenus et un meilleur accès à la nourriture. D'autre part, l'inflation des prix alimentaires a érodé les gains de revenus et entravé l'accès aux aliments. Toutefois, ces forces se sont manifestées différemment selon les régions. La faim continue d'augmenter en Asie de l'Ouest, dans les Caraïbes et dans toutes les sous-régions d'Afrique. Inversement, la plupart des sous-régions d'Asie et d'Amérique latine ont connu une amélioration de la sécurité alimentaire.

Prévalence de la sous-alimentation, moyenne 2020-2022 (en pourcentage)



L'aide et les dépenses publiques pour l'agriculture diminuent malgré la crise alimentaire mondiale croissante

L'investissement dans l'agriculture est crucial pour améliorer l'efficacité, la productivité et la croissance des revenus, et pour lutter contre la pauvreté et la faim. Malgré des dépenses publiques nominales record pour l'agriculture de 700 milliards de dollars en 2021 pendant la pandémie, l'indice d'orientation agricole, qui mesure les dépenses publiques pour l'agriculture par rapport à la contribution du secteur au PIB, est passé de 0,50 en 2015 à 0,45 en 2021. Ce déclin a été observé dans toutes les régions, sauf en Europe et Amérique du Nord, où des mesures de relance d'une ampleur sans précédent ont été mises en œuvre par les gouvernements. La région Amérique latine et Caraïbes a enregistré la plus forte baisse de cet indice, passant de 0,33 en 2015 à 0,21 en 2021.

Entre 2015 et 2021, l'aide totale à l'agriculture dans les pays en développement a augmenté de 14,6%, passant de 12,8 à 14,2 milliards de dollars (en prix constants de 2021). En 2020, l'aide totale à l'agriculture a bondi, progressant de près de 18% par rapport à l'année précédente, en partie en raison des préoccupations liées à la sécurité alimentaire pendant la pandémie. Toutefois, en 2021, elle a chuté de 15%, revenant à des niveaux semblables à ceux d'avant la pandémie.

La malnutrition continue de menacer les enfants et les femmes dans le monde, malgré des progrès

Les enfants souffrant de malnutrition — dont le retard de croissance (faible rapport taille/âge), l'émaciation (faible rapport poids/taille), les carences en micronutriments et le surpoids — sont confrontés à des risques accrus de croissance et de développement médiocres. Malgré les progrès réalisés dans certaines régions, la malnutrition des enfants demeure une préoccupation mondiale, qui a été exacerbée par la crise alimentaire et nutritionnelle en cours — les pays à revenu faible ou intermédiaire (tranche inférieure) étant parmi les plus touchés.

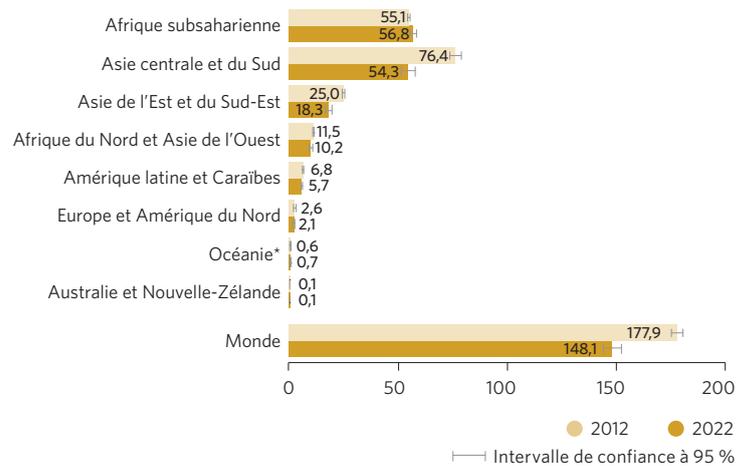
En 2022, 22,3% des enfants de moins de 5 ans (148 millions) ont été touchés par un retard de croissance, contre 26,3% en 2012. Alors que le nombre de pays présentant une prévalence élevée du retard de croissance (30% ou plus) est passé de 47 à 28 de 2012 à 2022, aucune région n'est en voie d'atteindre la cible de réduire de 50% le nombre d'enfants présentant un retard de croissance pour 2030. Si les tendances actuelles persistent, environ 128,5 millions d'enfants seront touchés en 2030. Pour atteindre la cible mondiale, le taux de réduction annuel doit augmenter de 2,2 fois le taux actuel.

L'émaciation, causée par des maladies et des régimes alimentaires pauvres en nutriments, expose les enfants à un risque immédiat de maigreur, d'immunité affaiblie, de retard de développement et de mort. En 2022, 6,8% (ou 45 millions) des enfants de moins de 5 ans étaient touchés par l'émaciation, en baisse par rapport à 7,7% en 2010. En même temps, 5,6% (ou 37 millions) étaient en surpoids. La prévalence mondiale d'enfants en surpoids stagne à environ 5,5% depuis 2012, ce qui exige des efforts accrus pour atteindre la cible de 3% pour 2030.

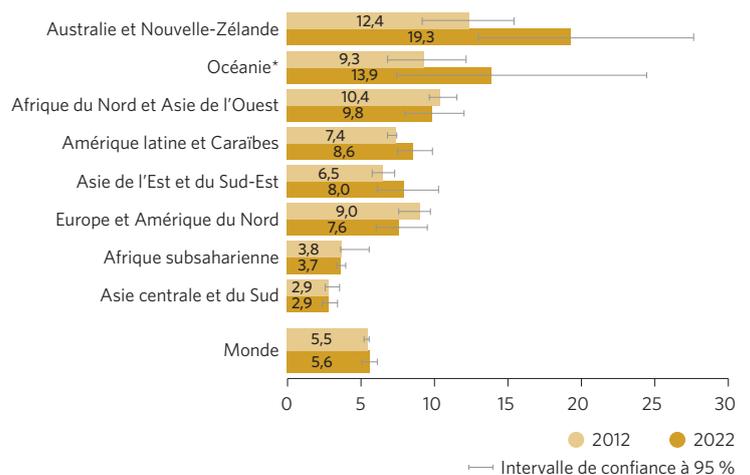
De plus, la prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans demeure alarmante, stagnante à environ 30% depuis 2000. L'anémie chez les femmes est un facteur de risque de conséquences néfastes sur la maternité et la périnatalité, ce qui souligne l'importance de s'attaquer à ce problème pour la santé et la nutrition aussi bien des femmes que des enfants.

Pour prévenir toutes les formes de malnutrition, il faut assurer une nutrition maternelle adéquate, promouvoir l'allaitement maternel optimal, fournir des aliments nutritifs, diversifiés et sûrs dès la petite enfance, et créer un environnement sain, avec un accès aux services de santé, d'eau, d'hygiène et d'assainissement de base, ainsi que des possibilités d'activités physiques sécurisées. Des actions coordonnées dans les secteurs de la nutrition, de la santé et de la protection sociale — en particulier dans les régions les plus touchées — sont nécessaires pour réduire la malnutrition maternelle et infantile.

Nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance, 2012 et 2022 (en millions)



Proportion d'enfants de moins de 5 ans en surpoids, 2012 et 2022 (en pourcentage)

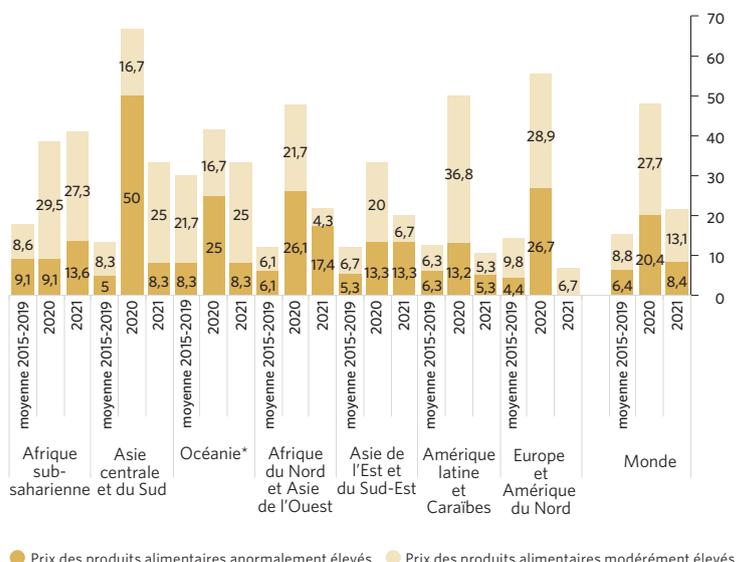


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Malgré une baisse en 2021, la part des pays connaissant des prix alimentaires élevés est restée supérieure à la moyenne 2015-2019

À l'échelle mondiale, la part des pays connaissant des prix alimentaires modérément ou anormalement élevés est passée de 48,1% en 2020 à 21,5% en 2021. Malgré cette baisse importante, le chiffre de 2021 demeurait supérieur à la moyenne 2015-2019 (15,2%). Des facteurs comme la hausse de la demande, l'augmentation des coûts des intrants (énergie et engrais) et des transports, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et les changements dans les politiques commerciales ont contribué aux hausses soutenues des prix. Parallèlement, les facteurs intérieurs — notamment les conditions météorologiques défavorables, la dépréciation de la monnaie, l'instabilité politique et les déficits de production — ont intensifié les pressions sur les prix. En Afrique subsaharienne et dans les pays les moins avancés (PMA), la proportion de pays connaissant des prix alimentaires élevés a augmenté pour la deuxième année consécutive en 2021 (atteignant respectivement 40,9% et 34,1%). Ces régions ont été confrontées à des défis supplémentaires en raison de l'aggravation des conditions de sécurité, de difficultés macroéconomiques et d'un niveau élevé de dépendance à l'égard des importations d'aliments et d'intrants agricoles.

Proportion de pays touchés par des prix des produits alimentaires modérément ou anormalement élevés, moyenne 2015-2019, 2020 et 2021 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Bonne santé et bien-être

- Des progrès ont été réalisés ces dernières années dans l'amélioration de la santé mondiale. Par exemple, 146 des 200 pays ou zones ont déjà atteint ou sont en voie d'atteindre la cible concernant la mortalité des enfants de moins de 5 ans. Le traitement efficace du VIH a fait baisser de 52 % le nombre de décès liés au sida dans le monde depuis 2010 et au moins une maladie tropicale négligée a été éliminée dans 47 pays.
- Cependant, des progrès insuffisants ont été réalisés dans d'autres domaines, tels que la réduction de la mortalité maternelle et l'élargissement de la couverture sanitaire universelle. À l'échelle mondiale, en 2020, environ 800 femmes décédaient chaque jour de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. Par ailleurs, en 2019, 381 millions de personnes avaient basculé ou s'enfonçaient toujours plus dans l'extrême pauvreté en raison des dépenses directes de santé.
- La pandémie de COVID-19 et les crises en cours ont entravé les progrès vers l'objectif 3. La vaccination des enfants a connu la plus forte baisse en trois décennies et les décès liés à la tuberculose et au paludisme ont augmenté par rapport aux niveaux d'avant la pandémie.



Sofia, 9 mois, reçoit des vaccins de routine lors d'un examen médical avec sa mère dans une clinique de Bolivie.

- Pour surmonter ces difficultés et combler les lacunes de longue date en matière de soins de santé, il faut investir davantage dans les systèmes de santé pour aider les pays à se relever et renforcer leur résilience face aux futures menaces sanitaires.

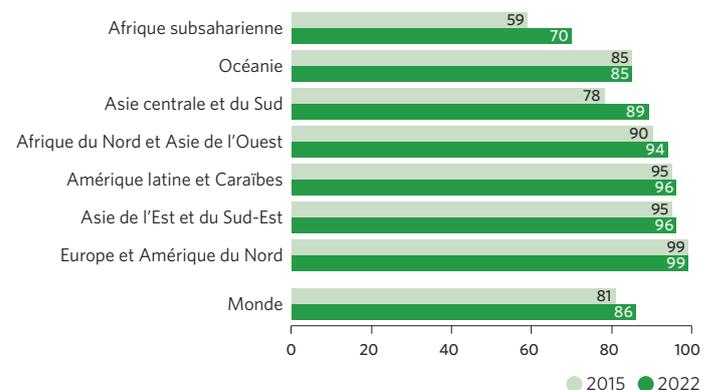
La stagnation des progrès dans la réduction de la mortalité maternelle a pour effet que toutes les deux minutes, une femme meurt de causes qui auraient pu être évitées

Le taux mondial de mortalité maternelle a légèrement diminué, passant de 227 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2015 à 223 en 2020. Ce chiffre demeure plus de trois fois supérieur à la cible de 70 fixée pour 2030, ce qui signifie qu'environ 800 femmes meurent chaque jour de causes liées à la grossesse et à l'accouchement qui auraient pu être évitées, soit un décès toutes les deux minutes. De 2016 à 2020, le taux de réduction annuel moyen à l'échelle mondiale était d'environ zéro, ce qui est nettement inférieur au taux de 2,7 % atteint entre 2000 et 2015.

En 2020, environ 70 % des décès maternels ont eu lieu en Afrique subsaharienne, suivie de l'Asie centrale et du Sud, avec près de 17 %. Les filles de 15 ans vivant en Afrique subsaharienne couraient le plus grand risque sur la vie entière (1 sur 40), soit environ 400 fois plus que les filles du même âge en Australie et en Nouvelle-Zélande. Entre 2016 et 2020, les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL) ont connu des baisses significatives du taux de mortalité maternelle, avec une diminution annuelle moyenne de 2,8 % et 3,0 % respectivement, tandis que dans les petits États insulaires en développement (PEID), la réduction annuelle n'était que de 1,2 %.

La couverture mondiale de l'accouchement assisté par du personnel de santé qualifié est passée de 81 % à 86 % entre 2015 et 2022, mais l'accès reste limité dans de nombreux pays, en particulier en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, où les taux de mortalité sont les plus élevés. Toutefois, l'Afrique subsaharienne a connu la croissance la plus rapide, passant de 59 % à 70 % entre 2015 et 2022.

Proportion de naissances assistées par du personnel de santé qualifié, 2015 et 2022 (en pourcentage)



Les progrès en matière de santé procréative se poursuivent, avec une baisse du taux de natalité chez les adolescentes et un accès accru à la contraception

Un plus grand nombre de femmes et de filles ont maintenant un meilleur accès aux services de santé sexuelle et procréative. La proportion de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans) qui utilisent des méthodes modernes de planification familiale a légèrement augmenté, passant de 76,5 % à 77,6 % entre 2015 et 2023, et devrait atteindre 78,2 % d'ici à 2030. L'Afrique subsaharienne a connu la plus forte hausse, passant de 51,6 % à 57,4 % au cours de cette période, et devrait atteindre 62,1 % d'ici à 2030.

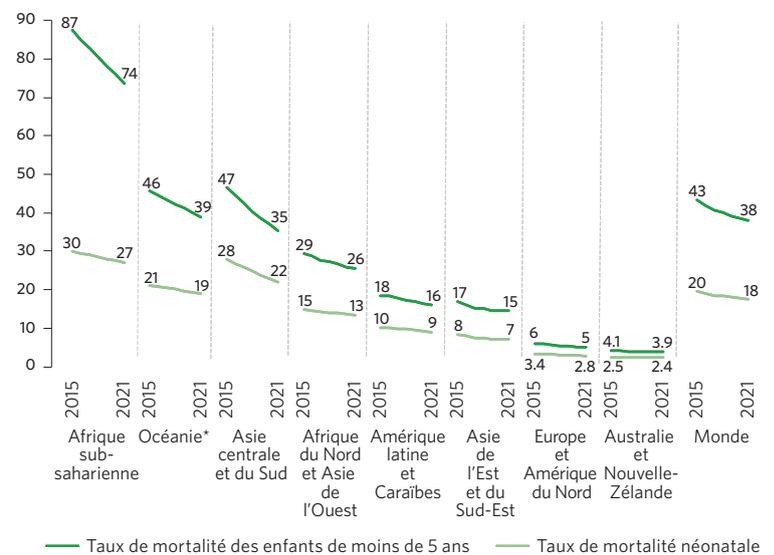
En 2023, le taux mondial de natalité chez les adolescentes de 15 à 19 ans était de 41,3 naissances pour 1 000 adolescentes, en baisse par rapport à 47,2 en 2015. Le taux mondial de natalité chez les adolescentes de 10 à 14 ans, signalé pour la première fois dans le cadre du suivi mondial des objectifs, a également diminué, passant de 1,8 naissance pour 1 000 adolescentes en 2015 à 1,5 naissance en 2023. La région Amérique latine et Caraïbes a enregistré la plus forte réduction, passant de 67,3 naissances pour 1 000 adolescentes de 15 à 19 ans en 2015 à 51,4 en 2023, et de 3,3 naissances pour 1 000 adolescentes de 10 à 14 ans en 2015 à 2,3 en 2023.

Les taux mondiaux de mortalité infantile enregistrent une baisse sensible, mais des défis demeurent

Une réduction significative de la mortalité infantile a été observée ces deux dernières décennies. Entre 2015 et 2021, le taux mondial de mortalité des moins de 5 ans a chuté de 12 %, passant de 43 à 38 décès pour 1 000 naissances vivantes. De plus, le taux mondial de mortalité néonatale a chuté d'environ 10 %, passant de 20 à 18 décès pour 1 000 naissances vivantes. Malgré ces progrès, 5 millions d'enfants ont perdu la vie avant leur cinquième anniversaire en 2021, contre 6,1 millions en 2015. Près de la moitié de ces décès (2,3 millions) sont survenus au cours des 28 premiers jours de vie. Alors que la mortalité infantile a diminué dans toutes les régions, l'Afrique subsaharienne continue d'enregistrer les taux les plus élevés. En 2021, un enfant sur 14 était décédé avant d'avoir atteint l'âge de 5 ans (74 décès pour 1 000 naissances vivantes) dans cette région, soit le même taux moyen mondial qu'en 2001, il y a deux décennies.

En 2021, 133 pays avaient déjà atteint la cible relative à la mortalité des enfants de moins de 5 ans, et 13 autres devraient y parvenir d'ici à 2030 si les tendances actuelles se poursuivent. Toutefois, pour atteindre cette cible d'ici à 2030, les progrès doivent s'accélérer dans 54 pays, dont près de 75 % en Afrique subsaharienne. Si ces pays atteignent la cible concernant la mortalité des moins de 5 ans, près de 10 millions de décès d'enfants de moins de 5 ans pourraient être évités entre 2022 et 2030. Dans le même temps, plus de 60 pays doivent accélérer les progrès pour atteindre la cible sur la mortalité néonatale.

Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans et de mortalité néonatale, 2015-2021 (décès pour 1 000 naissances vivantes)

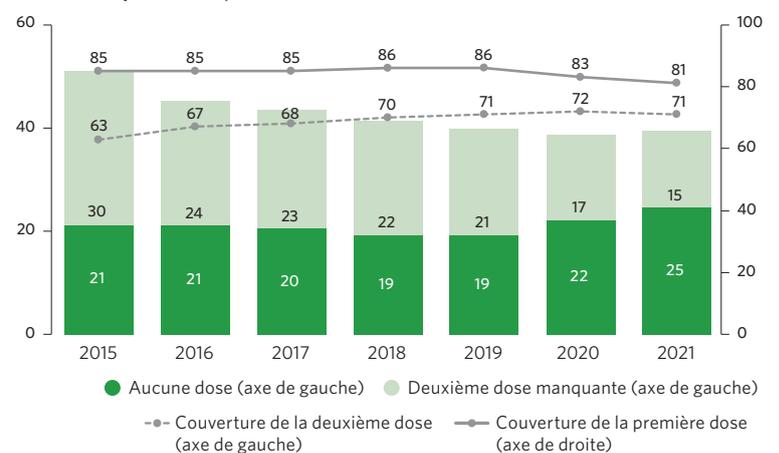


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le déclin alarmant de la vaccination infantile expose des millions d'enfants à des maladies dévastatrices qui pourraient être évitées

La proportion d'enfants ayant reçu trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (DTC3) — un marqueur de couverture vaccinale à l'intérieur des pays et entre les pays — a chuté de 5 points de pourcentage entre 2019 et 2021, à seulement 81%. Il s'agit de la plus forte baisse soutenue des vaccinations chez les enfants en environ 30 années. Par conséquent, en 2021 seulement, 25 millions d'enfants n'avaient pas reçu toutes les doses de ce vaccin, voire aucune, dans le cadre des services de vaccination systématique. C'est 2 millions de plus qu'en 2020 et 6 millions de plus qu'en 2019, mettant en évidence le nombre croissant d'enfants à risque de maladies dévastatrices qui pourraient être évitées. En 2021, seuls 70 % des enfants avaient reçu deux doses du vaccin contre la rougeole, une maladie très contagieuse. Ce taux est bien inférieur à la couverture de 95 % requise pour prévenir les épidémies. La couverture de la première dose du vaccin contre le virus du papillome humain (VPH), qui a de graves conséquences pour la santé des femmes et des filles dans le monde, n'a atteint que 15 % en 2021, malgré l'homologation des premiers vaccins il y a plus de 15 ans.

Couverture vaccinale contre la rougeole, 2015-2021 (en pourcentage) et estimation du nombre d'enfants n'ayant pas reçu toutes les doses du vaccin, 2015-2021 (en millions)



Les crises croisées ont entravé la réalisation des cibles concernant le VIH, le paludisme et la tuberculose au niveau mondial

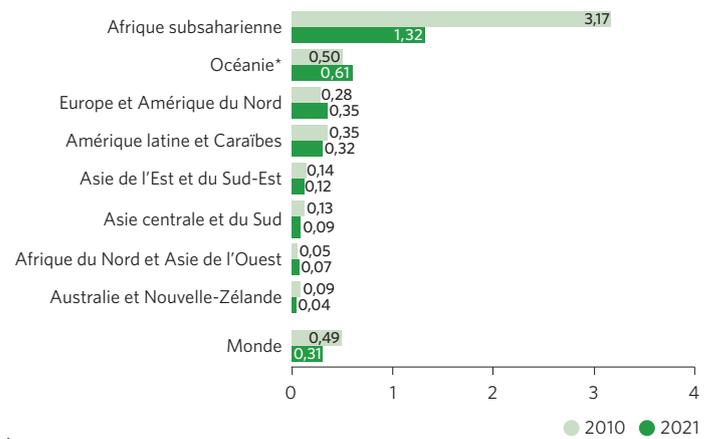
VIH/sida : On estime à 1,5 million le nombre de nouvelles infections par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) dans le monde en 2021, soit près d'un tiers de moins qu'en 2010. Le traitement efficace du VIH a également fait baisser de 52 % le nombre de décès liés au sida dans le monde, qui est passé de 1,4 million en 2010 à 650 000 en 2021. L'Afrique subsaharienne, région la plus touchée, a enregistré une baisse de 44 % des nouvelles infections annuelles depuis 2010. Toutefois, le déclin a été beaucoup plus marqué chez les hommes que chez les femmes, et les enfants étaient moins nombreux à avoir accès au traitement que les adultes. Ces inégalités et autres problèmes auxquels sont confrontées les populations qui courent un risque accru d'infection par le VIH ralentissent les progrès vers l'élimination du sida. De plus, le nombre de nouvelles infections augmente dans certaines régions et le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre la cible de moins de 370 000 nouvelles infections à VIH d'ici à 2025.

Tuberculose : La pandémie de COVID-19 a eu un grave impact sur l'accès au diagnostic et au traitement de la tuberculose dans de nombreux pays, entraînant une augmentation de la charge mondiale de morbidité due à cette maladie. En 2021, on estime que 10,6 millions de personnes avaient contracté la tuberculose, soit une augmentation par rapport à 10,1 millions en 2020. Le taux d'incidence de la tuberculose a également augmenté de 3,6 % entre 2020 et 2021, inversant ainsi la baisse annuelle de 2 % observée pendant la majeure partie des deux décennies précédentes. On estime à 1,6 million le nombre de décès dus à la tuberculose en 2021, soit une hausse de 14,1 % par rapport à 2020. C'est la première fois en près de deux décennies que le nombre de décès dus à cette maladie augmente. Entre 2015 et 2021, les réductions nettes de l'incidence de la tuberculose et de son taux de décès ont été de 10 % et de 5,9 % respectivement, soit seulement un cinquième et un dixième de la voie vers l'étape 2025 de la Stratégie de l'OMS pour mettre fin à la tuberculose.

Paludisme : En 2021, le bilan mondial du paludisme était estimé à 619 000 décès, contre 625 000 en 2020 et 568 000 en 2019. Le nombre total de cas de paludisme dans le monde a atteint 247 millions en 2021, dépassant les chiffres de 245 millions en 2020 et de 232 millions en 2019. Malgré les perturbations liées à la COVID-19, les pays touchés par le paludisme dans le monde ont largement maintenu les mesures de prévention, de diagnostic et de traitement à des niveaux comparables à ceux d'avant la pandémie. En 2021, 128 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide sont arrivés à destination, tout comme 223 millions de tests de diagnostic rapide du paludisme et 242 millions de traitements combinés à base d'artémisinine. Toutefois, un trop grand nombre de personnes exposées à un risque élevé de paludisme n'ont toujours pas accès aux services dont elles ont besoin pour prévenir, détecter et traiter la maladie, et les progrès pour atteindre la cible d'élimination du paludisme d'ici à 2030 demeurent insuffisants. Outre les perturbations liées à la pandémie, les crises humanitaires convergentes, les contraintes financières, la faiblesse des systèmes de surveillance et le déclin de l'efficacité des principaux outils de lutte contre le paludisme menacent de saper la riposte mondiale contre cette maladie, en particulier en Afrique.

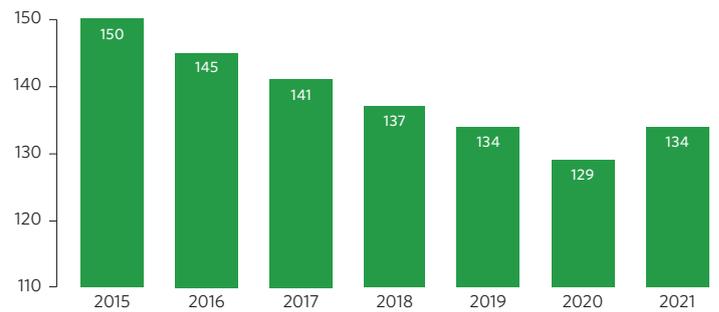
Maladies tropicales négligées (MTN) : En 2021, on estimait que 1,65 milliard de personnes avaient besoin d'un traitement et de soins individuels ou de masse pour les maladies tropicales négligées, contre 2,19 milliards en 2010, soit une réduction de 25 %. En décembre 2022, 47 pays, territoires et régions avaient éliminé au moins une MTN. Dans les PMA, 46 % de la population avait besoin de traitements et de soins pour des MTN en 2021, contre 79 % en 2010.

Taux d'incidence du VIH, 2010 et 2021 (nouveaux cas pour 1 000 personnes séronégatives âgées de 15 à 49 ans)

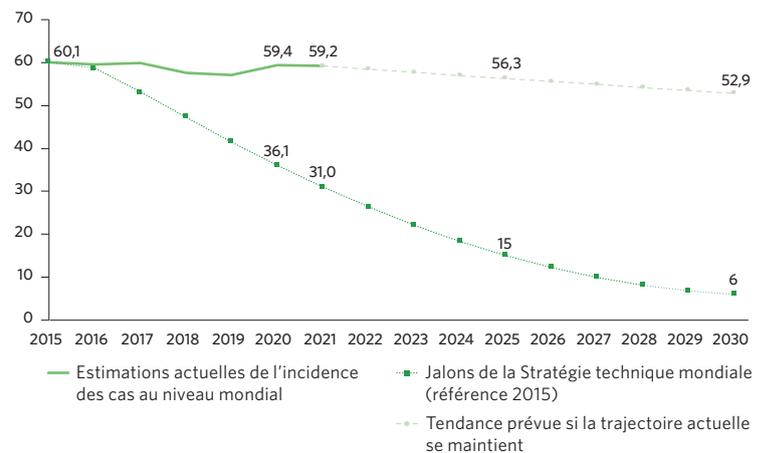


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Taux d'incidence de la tuberculose, 2015-2021 (nouveaux cas pour 100 000 personnes)



Deux scénarios de progression mondiale du taux d'incidence du paludisme : maintien de la trajectoire actuelle et réalisation des objectifs fixés dans la Stratégie technique mondiale de l'OMS, 2015-2030 (nouveaux cas pour 100 000 personnes)



À la suite de la pandémie, les progrès vers la couverture sanitaire universelle ont ralenti, tandis que les difficultés financières se sont multipliées

La couverture sanitaire universelle (CSU) vise à ce que chacun puisse accéder à des services de santé de qualité sans subir de difficultés financières. Alors que les efforts de lutte contre les maladies infectieuses comme le VIH, la tuberculose et le paludisme ont entraîné une expansion significative de la couverture des services entre 2000 et 2015, les progrès ont ralenti depuis. L'indice de couverture des services en vue de la CSU n'a augmenté que de trois points depuis 2015, s'établissant à 68 en 2021. Dans le même temps, les composantes de la CSU liées aux maladies non transmissibles, à la capacité des services de santé et à l'accès n'ont connu que peu de progrès, voire aucun.

Les difficultés financières demeurent un défi de taille. La proportion de la population qui consacre plus de 10 % de son budget à la santé s'est détériorée, passant de 12,6 % en 2015 à 13,5 % en 2019, soit environ 1 milliard de personnes. En outre, en 2019, 4,9 % de la population mondiale (environ 381 millions de personnes)

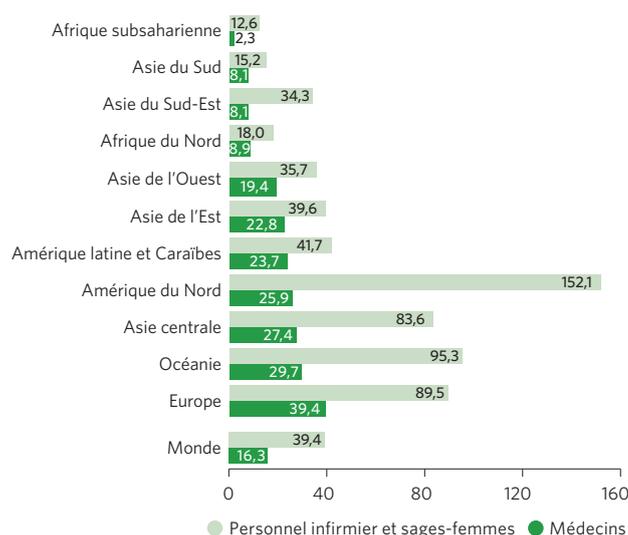
avaient basculé ou s'enfonçaient davantage dans l'extrême pauvreté en raison des dépenses directes de santé en 2019.

Les données disponibles indiquent une détérioration de la CSU liée à la pandémie, avec des baisses sous-régionales et nationales de l'indice de couverture des services et des interruptions dans la prestation des services de santé essentiels. La COVID-19 est également à l'origine d'une hausse des renoncements aux soins et de plus grandes difficultés financières en raison des dépenses directes élevées et appauvrissantes. Accélérer l'expansion des services de santé essentiels, en particulier dans les domaines où les progrès sont minimes, est crucial pour faire progresser la CSU. Des politiques proactives sont nécessaires pour réduire les difficultés financières, accroître les financements pour la santé publique, étendre la couverture des médicaments et lever les frais médicaux pour les personnes pauvres.

Malgré la hausse du personnel de santé dans le monde, les chiffres restent faibles dans les régions où la charge de morbidité est la plus élevée

Une étude de 2020 montre que la pénurie mondiale de professionnels de la santé d'ici à 2030 devrait passer de 18 millions à 10 millions. Malgré une augmentation significative du personnel de santé dans le monde, les régions où la charge de morbidité est la plus élevée continuent d'avoir la plus faible proportion de professionnels de santé pour procurer des services de santé. Entre 2014 et 2021, l'Afrique subsaharienne avait encore la plus faible densité de professionnels de santé, avec seulement 2,3 médecins et 12,6 infirmiers et sages-femmes pour 10 000 habitants. En revanche, l'Europe avait la plus forte densité de médecins, avec 39,4 pour 10 000 habitants, tandis que l'Amérique du Nord comptait le plus grand nombre de personnel infirmier et de sages-femmes (152,1 pour 10 000 habitants). Même lorsque les densités nationales semblent adéquates, des disparités persistent entre les zones rurales, reculées, infranationales et difficiles d'accès par rapport aux capitales et aux centres urbains.

Densité de certains professionnels de la santé, 2014-2021 (pour 10 000 personnes)



Poussée par la COVID-19, l'aide publique au développement pour la santé de base a doublé depuis 2015

L'aide publique au développement (APD) de l'ensemble des donateurs pour la santé de base a doublé en termes réels depuis 2015, passant de 10,2 milliards de dollars (prix constants de 2021) à 20,4 milliards de dollars en 2021. Environ 2,7 milliards de dollars ont été consacrés aux soins de santé de base, 2,4 milliards à la lutte contre le paludisme et 2,0 milliards à la lutte contre les maladies infectieuses. L'Allemagne, les États-Unis d'Amérique, le Fonds mondial et Gavi, l'Alliance du vaccin, représentaient près de 40 % de ce total. En 2021, la

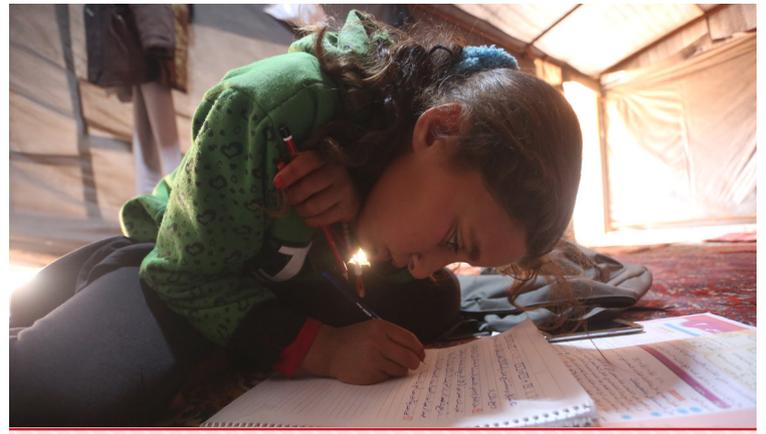
lutte contre la COVID-19 constituait la plus grande part de l'APD pour la santé de base, totalisant 9,6 milliards de dollars, dont 6,3 milliards de dollars pour les dons de vaccins. Des données préliminaires pour 2022 indiquent que dans l'APD totale, 11,2 milliards de dollars ont été dépensés pour des activités liées à la COVID-19², soit une baisse de 45 % par rapport à 2021. Les dons de vaccins se sont élevés à 1,53 milliard de dollars, chutant ainsi de 74 % en termes réels par rapport à 2021.

² Les chiffres de 2022 sur les activités liées à la COVID-19 sont préliminaires et partiels, car plusieurs donateurs sont toujours en train de recueillir des renseignements détaillés, en particulier des données sectorielles



Éducation de qualité

- Les progrès vers une éducation de qualité étaient déjà bien trop lents avant la pandémie, mais la COVID-19 a eu des effets dévastateurs sur l'éducation, causant des pertes d'apprentissage dans quatre pays sur cinq parmi les 104 étudiés.
- Sans mesures supplémentaires, seul un pays sur six atteindra la cible d'achèvement universel du cycle secondaire d'ici à 2030, et on estime que 84 millions d'enfants et de jeunes ne seront toujours pas scolarisés et qu'environ 300 millions d'élèves n'auront pas les compétences de base en calcul, lecture et écriture nécessaires pour réussir dans la vie.
- Pour atteindre les cibles nationales de référence de l'objectif 4, dont l'ambition a été revue à la baisse par rapport aux cibles initiales de l'objectif 4, 79 pays à revenu faible ou intermédiaire (tranche inférieure) doivent encore combler un déficit de financement annuel moyen de 97 milliards de dollars.
- Pour atteindre l'objectif 4, le financement de l'éducation doit devenir une priorité nationale d'investissement. En outre, rendre l'enseignement



Maria, 9 ans, suit des leçons préenregistrées sur le téléphone de son père au camp de personnes déplacées de Kili, en Syrie. Une plateforme d'enseignement à distance a été conçue pour assurer l'éducation des enfants déplacés et réfugiés.

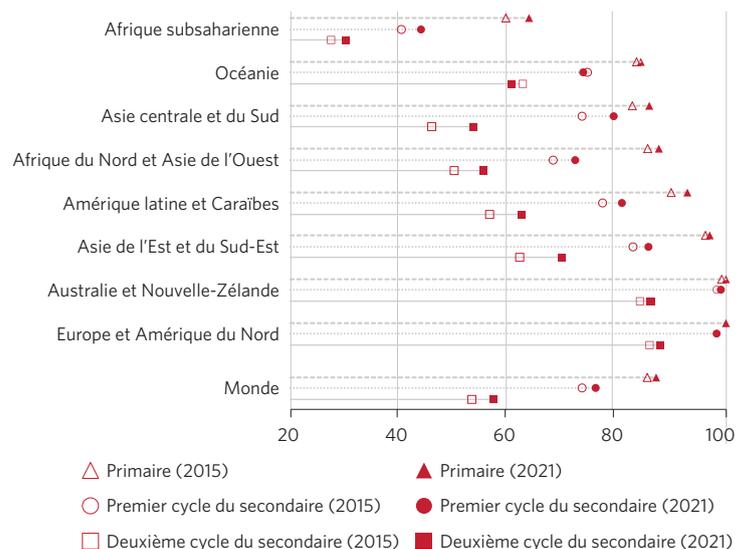
gratuit et obligatoire, augmenter le nombre d'enseignants, améliorer les infrastructures scolaires de base et s'engager sur la voie d'une transformation numérique figurent parmi les mesures essentielles à prendre.

L'achèvement des cycles primaire et secondaire progresse, mais le rythme est bien trop lent et inégal

Entre 2015 et 2021, le taux d'achèvement du cycle primaire dans le monde est passé de 85 % à 87 %, celui du premier cycle du secondaire de 74 % à 77 % et celui du deuxième cycle du secondaire de 53 % à 58 %. Toutefois, le rythme des progrès a été beaucoup plus lent que pendant la période 2000-2015. La plupart des régions ont un taux d'achèvement du cycle primaire de près de 90 % ou plus, sauf en Afrique subsaharienne, où moins des deux tiers des enfants terminent l'école primaire. Dans les régions pauvres, les mauvais résultats d'apprentissage entraînent des taux d'abandon élevés et retardent la fin des études. En Afrique subsaharienne, bien que 80 % des enfants du primaire soient inscrits à l'école, seuls 62 % obtiennent leur diplôme dans les temps. Les charges économiques, comme les dépenses pour les livres et les uniformes, outre les coûts d'opportunité, contribuent également à une éducation incomplète.

Depuis 2019, les États membres de l'UNESCO participent à un processus d'établissement de points de référence nationaux pour l'objectif 4 afin de fixer des objectifs nationaux en matière d'éducation. Malgré l'aspiration à l'achèvement universel de l'enseignement secondaire, seul un pays sur six vise cet objectif d'ici à 2030 sur la base de ses objectifs nationaux. Même si ces objectifs sont atteints, on estime que 84 millions d'enfants et de jeunes ne seront toujours pas scolarisés d'ici à 2030.

Taux d'achèvement des études, par niveau de scolarité, 2015 et 2021 (en pourcentage)



Des données fragmentaires montrent des progrès décevants en matière d'amélioration des niveaux de lecture à l'école primaire

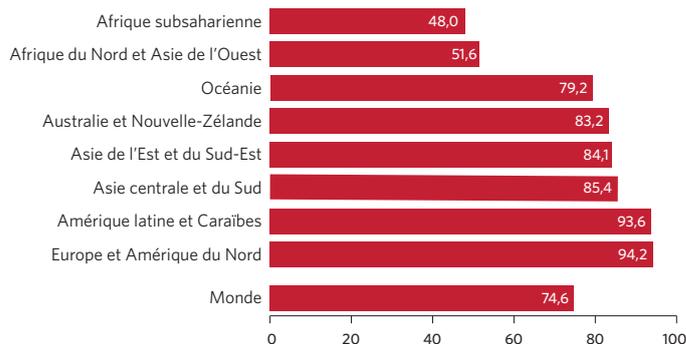
En 2015, environ 60 % des élèves avaient les compétences minimales en lecture dans les écoles primaires et secondaires. Toutefois, pour atteindre la compétence minimale universelle en matière d'apprentissage d'ici à 2030, il faut une amélioration annuelle moyenne d'environ 2,7 points de pourcentage. Malgré des gains positifs enregistrés entre 2000 et 2019, les progrès ont été minimes et bien trop lents. Dans le cadre de l'examen des niveaux de lecture à la fin de l'école primaire, des données concernant 34 % des enfants du monde révèlent une amélioration annuelle de 0,39 point de pourcentage, soit moins d'un septième de ce qu'il faudrait. Cependant, ces données sont insuffisantes pour évaluer pleinement les progrès. L'amélioration des évaluations nationales et internationales est cruciale pour un suivi efficace.

La pandémie a eu des effets dévastateurs sur l'apprentissage. Les pertes d'apprentissage dues aux fermetures d'écoles liées à la COVID-19 ont été documentées dans quatre pays sur cinq parmi les 104 étudiés. Une récente évaluation du Programme international de recherche en lecture scolaire a révélé des baisses dans 21 des 32 pays ayant des données comparables de 2016 à 2021, et les parents ont également signalé que les deux tiers des élèves avaient subi des pertes d'apprentissage en raison des longues périodes passées à la maison. Une autre étude menée dans sept pays à revenu élevé a révélé que les pertes d'apprentissage liées à la COVID-19 équivalaient à 30 % de l'année scolaire pour les mathématiques et à 35 % pour la lecture lorsque les écoles étaient fermées pendant huit semaines. Selon les cibles nationales en matière d'éducation, le pourcentage d'élèves qui acquièrent les compétences de base en lecture à la fin de l'école primaire devrait passer de 51 % en 2015 à 67 % d'ici à 2030. Cependant, on estime que 300 millions d'enfants et de jeunes n'auront toujours pas les compétences de base en calcul, lecture et écriture d'ici à 2030.

L'accès à l'éducation préscolaire s'est élargi, mais les progrès ont ralenti depuis 2015

L'éducation préscolaire prépare les enfants à l'école et améliore leur future expérience d'apprentissage. En 2020, trois enfants sur quatre dans le monde étaient inscrits à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire, les progrès stagnants depuis 2015. La pandémie a causé une baisse temporaire de la participation à l'éducation préscolaire, touchant 30 des 52 pays ayant des données pour 2021 ou après. Seulement la moitié des enfants étaient inscrits à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire dans la région Afrique subsaharienne et la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest en 2020. Le taux moyen de fréquentation de l'éducation préscolaire pour les enfants âgés de 36 à 59 mois dans 61 pays à revenu faible ou intermédiaire était de 37 %, avec un écart de 16 points de pourcentage entre les zones urbaines et les zones rurales et un de 34 points de pourcentage entre les quintiles les plus riches et les plus pauvres. En 2020, l'éducation préscolaire était gratuite dans seulement la moitié des 187 pays et zones disposant de données et elle n'était pas obligatoire dans près des trois quarts des 215 pays et zones disposant de données. Le maintien de frais de scolarité risque de creuser les inégalités. Environ 40 % des pays ne parvenaient pas à l'égalité des sexes.

Taux de participation à des activités d'apprentissage organisées (un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire), 2020 (en pourcentage)

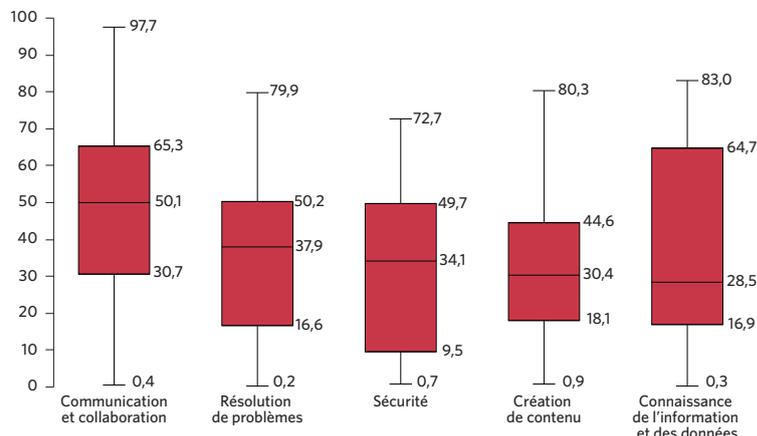


Note : Les données pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est datent de 2019.

Le faible niveau de compétences numériques entrave les progrès vers une connectivité universelle et efficace

Le faible niveau de compétences en technologies de l'information et des communications constitue un obstacle majeur à la réalisation d'une connectivité universelle et efficace. Les données sur les compétences numériques sont limitées, disponibles seulement dans 78 pays et rarement pour les cinq catégories de compétences (communication et collaboration; résolution de problèmes; sécurité; création de contenu; et connaissance de l'information et des données). Alors que 86 % des personnes utilisent Internet dans les pays communiquant des données, beaucoup n'ont pas les compétences numériques nécessaires pour en tirer pleinement profit ou en éviter les dangers. Les compétences en communication et en collaboration sont les plus répandues, suivies par la résolution de problèmes, la sécurité et la création de contenu. La connaissance de l'information et des données varie considérablement d'un pays à l'autre. Parmi les 74 pays ayant fourni des données sur au moins trois domaines de compétences, seuls cinq ont déclaré des moyennes de plus de 75 % dans de multiples domaines.

Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences dans le domaine des technologies de l'information et des communications, par type de compétence, 2019-2021 (en pourcentage)



Note : Les barres indiquent le 25^e centile, la médiane et le 75^e centile des valeurs du pays. Les lignes du bas et du haut indiquent les valeurs minimale et maximale (à l'exclusion des valeurs aberrantes).

L'infrastructure scolaire de base varie considérablement d'une région à l'autre et est loin d'être universelle

L'accès aux installations scolaires de base est essentiel pour des environnements sûrs et propices à l'apprentissage, mais une école primaire sur quatre dans le monde manque de services de base tels que l'électricité, l'eau, l'assainissement et le lavage des mains. L'accès aux ordinateurs, à Internet et aux équipements adaptés aux personnes handicapées est encore plus faible, avec en moyenne moins d'une école primaire sur deux donnant un tel accès. L'accès est plus élevé dans les premier et deuxième cycles des écoles du secondaire. Les régions ayant le plus faible accès aux installations de base sont l'Asie centrale et du Sud, l'Afrique subsaharienne, et l'Amérique latine et les Caraïbes. Cependant, certains progrès ont été réalisés, l'accès à l'électricité dans les écoles primaires ayant augmenté de plus de 10 points de pourcentage depuis 2012. L'accès aux ordinateurs et aux ins-

tallations adaptées aux personnes handicapées, essentiels à la participation des élèves marginalisés, s'est également amélioré de près de 5 points de pourcentage.

Une infrastructure adéquate est également importante pour freiner la transmission de la COVID-19 et garantir un cadre d'enseignement sûr. Au début de 2021, moins de 10 % des pays à faible revenu ont déclaré disposer de suffisamment de savon, d'eau salubre, de masques et d'installations d'assainissement et d'hygiène pour assurer la sécurité de tous les apprenants et du personnel, contre 96 % dans les pays à revenu élevé. L'investissement dans les infrastructures et leur surveillance devraient être une priorité politique pour éviter que les inégalités ne se creusent davantage.

De nombreux enseignants n'ont toujours pas les qualifications requises pour enseigner

Il est crucial de veiller à ce que tous les enseignants possèdent les qualifications minimales requises dans leur profession pour assurer une éducation de qualité. Cependant, en 2020, plus de 14 % d'entre eux n'étaient toujours pas qualifiés selon les normes nationales, avec des disparités considérables entre les pays et les régions. L'Afrique subsaharienne est confrontée au plus grand défi, avec les plus faibles pourcentages d'enseignants formés dans l'enseignement préscolaire

(60 %), primaire (69 %) et secondaire (61 %) à travers les régions. La pandémie de COVID-19 a gravement perturbé les services éducatifs, affectant le personnel enseignant dans la plupart des pays. Pour maintenir l'accès, les enseignants ont dû s'adapter à de nouveaux concepts et méthodes pédagogiques, auxquels beaucoup n'étaient pas préparés.



Égalité entre les sexes

- Il ne reste que sept ans et seuls 15,4 % des indicateurs de l'objectif 5 pour lesquels des données sont disponibles sont « sur la bonne voie », 61,5 % sont à une distance modérée et 23,1 % sont loin ou très loin des cibles de 2030.
- Dans de nombreux domaines, les progrès sont trop lents. Au rythme actuel, il faudra environ 300 ans pour mettre fin au mariage d'enfants, 286 ans pour combler les lacunes en matière de protection juridique et éliminer les lois discriminatoires, 140 ans pour que les femmes soient représentées sur un pied d'égalité dans les postes de pouvoir et de direction sur le lieu de travail, et 47 ans pour parvenir à une représentation égale dans les parlements nationaux.
- Il faut une impulsion politique, des investissements et des réformes politiques globales pour lever les obstacles systémiques à la réalisation de l'objectif 5. L'égalité des sexes est un objectif transversal qui doit être au cœur des politiques, des budgets et des institutions nationales.



Des femmes de différentes organisations sociales participent à une marche contre la violence sexiste à Quito (Équateur).

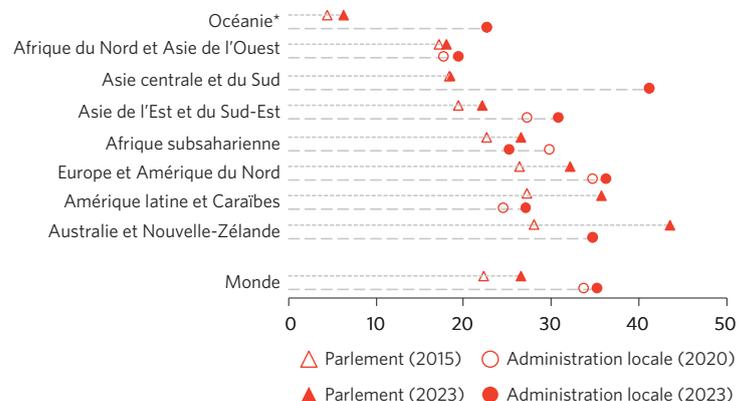
Les progrès sont lents pour accroître la part des femmes dans les postes d'encadrement et la représentation politique

Au 1^{er} janvier 2023, la part mondiale des femmes dans les chambres basses et les chambres uniques des parlements nationaux atteignait 26,5 %, soit une légère amélioration de 4,2 points de pourcentage depuis 2015, mais une augmentation annuelle moyenne de seulement 0,5 point. Au niveau local, les femmes occupaient 35,5 % des sièges dans les administrations locales en 2023, contre 33,9 % en 2020. Si les tendances actuelles persistent, il faudra plus de quatre décennies pour combler l'écart entre les sexes dans la représentation parlementaire nationale et trois décennies pour le faire au niveau local. Les quotas de genre prévus par la loi se sont avérés efficaces, les pays qui en appliquent ayant enregistré une représentation moyenne de 30,9 % de femmes aux élections législatives de 2022, contre 21,2 % dans les pays sans quotas. Les quotas contribuent également à accroître la représentation des femmes dans les administrations locales, de sept points de pourcentage en moyenne.

À l'échelle mondiale, les femmes représentaient près de 40 % de l'emploi total, mais occupaient seulement 28,2 % des postes d'encadrement en 2021. Les progrès en matière de représentation des femmes dans ces postes sont lents, avec une augmentation de seulement 1,0 point de pourcentage depuis 2015. Au rythme actuel, il faudrait plus de 140 ans pour atteindre la parité hommes-femmes dans les postes d'encadrement. La représentation des femmes dans les postes d'encadrement reste inférieure à leur part dans l'emploi total dans toutes les régions, l'Afrique subsaharienne réalisant le plus de progrès en atteignant 38,2 % en 2021.

À l'inverse, la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest et la région Asie centrale et du Sud ont la plus faible proportion de femmes occupant des postes d'encadrement, soit environ 15 %, en raison du faible taux d'emploi féminin dans ces régions.

Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Près de la moitié des femmes mariées n'ont pas de pouvoir de décision sur leur santé et leurs droits en matière de sexualité et de procréation

Selon les données recueillies dans 68 pays pour la période 2007-2022, seulement 56 % des femmes de 15 à 49 ans mariées ou en union libre sont en mesure de prendre des décisions concernant leur santé et leurs droits en matière de sexualité et de procréation. Des disparités existent entre les régions, allant de 37 % en Afrique subsaharienne à plus de 80 % dans certains pays d'Europe, d'Amérique latine et des Caraïbes. Alors que 89 % des femmes peuvent décider de recourir à la contraception, une femme sur quatre n'a pas l'autonomie nécessaire pour prendre des décisions en matière de soins de santé ou refuser d'avoir rapports sexuels.

Environ 76 % des 115 pays analysés disposent de lois et de règlements favorables garantissant un accès complet et égal à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation. Les obstacles à l'accès aux soins de santé sexuelle et procréative, à l'information et à l'éducation persistent en raison de l'absence de lois favorables ou de l'existence de lois défavorables, en particulier en ce qui concerne l'avortement, le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH) et l'éducation sexuelle. Les éléments clés pour garantir la santé et les droits en matière de sexualité et de procréation comprennent les allocations budgétaires, les conseils techniques, la formation des agents de santé et la sensibilisation du public.

Les progrès réalisés dans la réduction de la violence conjugale ces deux dernières décennies ont été insuffisants

Malgré une sensibilisation croissante à l'échelle mondiale et des données probantes sur les stratégies de prévention efficaces, les progrès réalisés en matière de réduction de la violence faite aux femmes et aux filles ces deux dernières décennies ont été insuffisants. À l'échelle mondiale, en 2000, 35 % des femmes de 15 à 49 ans ayant déjà eu un partenaire avaient été victimes de violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire actuel ou ancien au cours de leur vie, et 16 % en avaient été victimes au cours des 12 derniers mois. En 2018, ces chiffres étaient tombés à 31 % pour la prévalence au cours de la vie et à 13 % pour la prévalence au cours de l'année précédente. Toutefois, les données existantes indiquent que la violence faite aux femmes a été exacerbée par la pandémie. Sans investissement spécifique pour intensifier les programmes de prévention, la mise en œuvre de politiques efficaces et la fourniture de services de soutien pour lutter contre la violence, les pays n'atteindront pas la cible visant à éliminer la violence contre les femmes et les filles d'ici à 2030.

Les lois discriminatoires et les lacunes en matière de protection juridique persistent dans certains aspects critiques, privant les femmes de leurs droits fondamentaux dans le monde entier

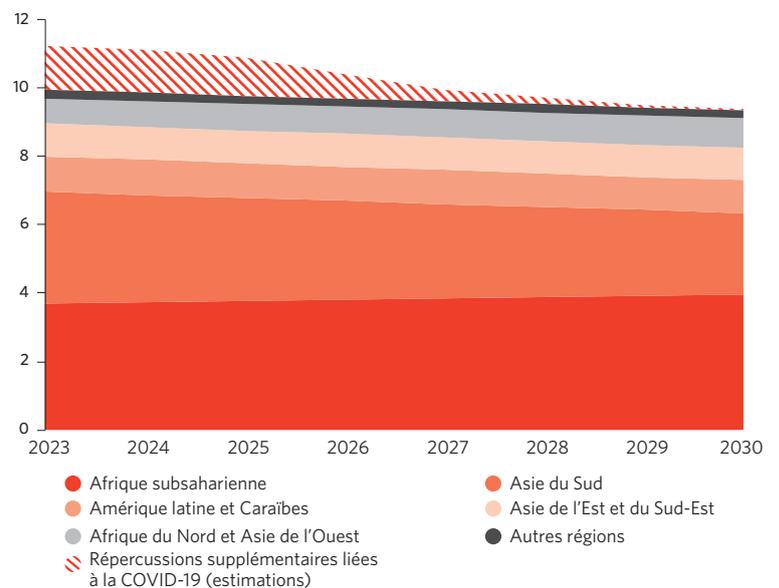
Les données recueillies en 2022 dans 119 pays révèlent que les femmes ont toujours des difficultés à accéder à tous leurs droits fondamentaux en raison de lois discriminatoires et de lacunes en matière de protection juridique. Chiffres effarants : 55 % des pays n'ont pas de lois qui interdisent explicitement la discrimination directe ou indirecte à l'égard des femmes et 60 % n'ont pas de loi sur le viol fondée sur le principe du consentement. Un autre groupe de 45 % n'exige pas de rémunération égale à travail égal, tandis que plus d'un tiers des pays ne prévoient pas de congé maternité conformément aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT). En ce qui concerne le mariage et la famille, près du quart des pays n'accordent pas l'égalité des droits dans le mariage et le divorce et près des trois quarts ne fixent pas à 18 ans l'âge minimum du mariage pour les femmes et les hommes, sans exception. Comblent les lacunes en matière de protection juridique et éliminer les lois discriminatoires pourrait prendre jusqu'à 286 ans au rythme actuel des changements.

Les avancées récentes dans les efforts visant à mettre fin au mariage d'enfants sont menacées

Aujourd'hui, une jeune femme sur cinq (19 %) est mariée avant son 18^e anniversaire, contre une sur quatre (25 %) il y a 25 ans. Des progrès notables ont été réalisés dans certains pays comme le Bangladesh, l'Éthiopie, l'Inde, les Maldives et le Rwanda. Cependant, peu de progrès ont été réalisés dans les régions d'Afrique subsaharienne où le mariage d'enfants est le plus élevé, et les niveaux sont restés stables en Amérique latine et dans les Caraïbes. De plus, les filles issues des ménages les plus riches ont beaucoup plus de chances d'être concernées par les progrès que les filles issues des ménages les plus pauvres.

Au rythme actuel, il faudra au moins 300 ans avant d'éliminer le mariage d'enfants dans le monde et plus de 9 millions de filles seront encore mariées en 2030. D'autres défis liés à la pandémie de COVID-19, aux conflits et aux répercussions des changements climatiques menacent d'entraver davantage les progrès. Du fait des seules répercussions de la pandémie, 10 millions de filles supplémentaires devraient être mariées dans leur enfance d'ici à 2030.

Nombre prévu de filles de moins de 18 ans mariées par année, projections de 2023 à 2030 (en millions)



Note : Les « autres régions » comprennent l'Europe et Amérique du Nord, l'Asie centrale et l'Océanie.

La propriété des terres agricoles et la protection juridique des droits fonciers des femmes restent faibles

Les données issues de 46 pays pour la période 2009-2020 montrent que de nombreuses femmes et hommes impliqués dans la production agricole n'ont pas de droits de propriété et/ou de protection foncière sur les terres agricoles. Dans un tiers de ces pays, moins de 50 % des femmes et des hommes possèdent des terres ou des droits garantis. Dans près de la moitié de ces pays, la part des hommes propriétaires est au moins deux fois plus élevée que celle des femmes. En ce qui concerne les cadres juridiques, près de 60 % des 71 pays ayant communiqué des données protègent peu voire pas du tout les droits fonciers des femmes. Cependant, il existe des exemples positifs de lois et de politiques qui

promouvent les droits fonciers des femmes dans toutes les régions, en particulier en ce qui concerne les biens matrimoniaux et l'héritage. De plus, 51 % des 41 pays dont les lois reconnaissent le droit coutumier ou le régime foncier coutumier protègent explicitement les droits fonciers des femmes. Beaucoup prévoient également des quotas obligatoires pour assurer la représentation des femmes dans les institutions de gestion et d'administration foncière. Néanmoins, il faut renforcer la protection, les politiques et l'application des lois pour protéger les droits fonciers des femmes.

La possession d'un téléphone mobile peut être un outil puissant d'autonomisation des femmes, mais la parité hommes-femmes reste difficile à atteindre dans de nombreuses régions

Posséder un téléphone mobile s'est avéré être un outil important d'autonomisation des femmes, les reliant aux autres et leur permettant d'accéder à l'information et aux services. À l'échelle mondiale, 73 % de la population âgée de 10 ans ou plus possédait un téléphone mobile en 2022, contre 67 % en 2019. Toutefois, les femmes étaient 12 % moins susceptibles de posséder un téléphone mobile que les hommes, soit un écart demeuré relativement inchangé depuis 2019. Des

disparités importantes existent entre les régions, la parité hommes-femmes étant largement atteinte ou presque dans les régions à revenu élevé ou intermédiaire, mais loin d'être atteinte dans les régions à faible revenu. Les écarts entre les sexes sont deux fois plus élevés (autour de 25 %) en Asie centrale et du Sud et en Afrique subsaharienne.



Eau propre et assainissement

- Malgré les grands progrès accomplis, des milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène. Pour parvenir à une couverture universelle d'ici à 2030, les progrès mondiaux actuels devront connaître une forte accélération : ils devront être multipliés par six pour l'eau potable, par cinq pour l'assainissement et par trois pour l'hygiène.
- L'efficacité de l'utilisation de l'eau a augmenté de 9%, mais le stress hydrique et la raréfaction de l'eau demeurent une préoccupation dans de nombreuses régions du monde. En 2020, 2,4 milliards de personnes vivaient dans des pays en situation de stress hydrique. Ces difficultés sont aggravées par les conflits et les changements climatiques.
- Les stratégies clés pour remettre le cap sur la réalisation de l'objectif 6 comprennent la hausse des investissements et le renforcement des capacités à l'échelle du secteur, la promotion de l'innovation et l'application de mesures fondées sur des données probantes, l'amélioration de la coordination et de la coopération intersectorielles entre toutes les parties prenantes, et l'adoption d'une approche de gestion de l'eau plus intégrée et holistique.

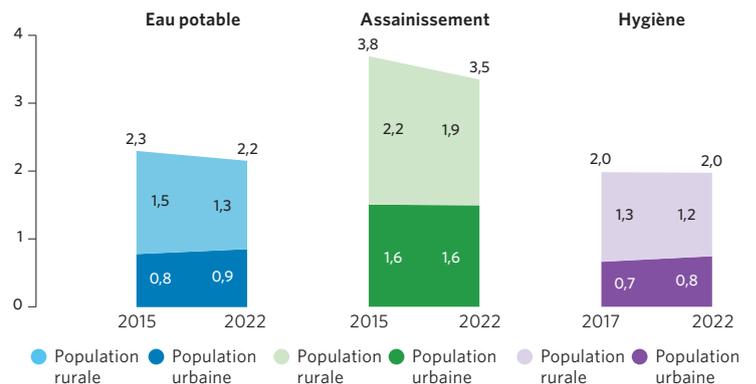


En Somalie, frappée par la sécheresse, Fatuma donne à boire aux chevreaux de sa famille. L'eau provient d'un forage à énergie solaire récemment installé.

L'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène s'est nettement amélioré dans les zones rurales, mais a stagné ou diminué dans les zones urbaines

Entre 2015 et 2022, la proportion de la population mondiale ayant accès à des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité a augmenté, passant de 69 % à 73 %, tout comme celle ayant accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, passant de 49 % à 57 %, et celle ayant accès aux services d'hygiène de base, passant de 67 % à 75 %. Ces progrès signifient que 687 millions, 911 millions et 637 millions de personnes supplémentaires, respectivement, ont désormais accès à ces services essentiels. La défécation à l'air libre est passée de 715 millions à 419 millions durant cette période. Cependant, en 2022, 2,2 milliards de personnes n'avaient toujours pas accès à une eau potable gérée en toute sécurité, dont 703 millions sans service d'approvisionnement en eau de base; 3,5 milliards de personnes n'avaient pas accès à des services d'assainissement gérés en toute sécurité, dont 1,5 milliard sans service d'assainissement de base; et 2 milliards de personnes n'avaient pas d'installation de base pour se laver les mains à l'eau et au savon à leur domicile, dont 653 millions sans aucune installation pour se laver les mains. L'Afrique subsaharienne connaît le plus grand retard. Au cours de cette période, alors que la population rurale a vu son accès s'améliorer, celui de la population urbaine est demeuré pratiquement inchangé ou a diminué. Pour parvenir à la couverture universelle d'ici à 2030, les progrès actuels devraient être trois à six fois plus élevés.

Population urbaine et rurale mondiale sans services d'eau potable et d'assainissement gérés en toute sécurité et sans services d'hygiène de base, 2015/17-2022 (en milliards)

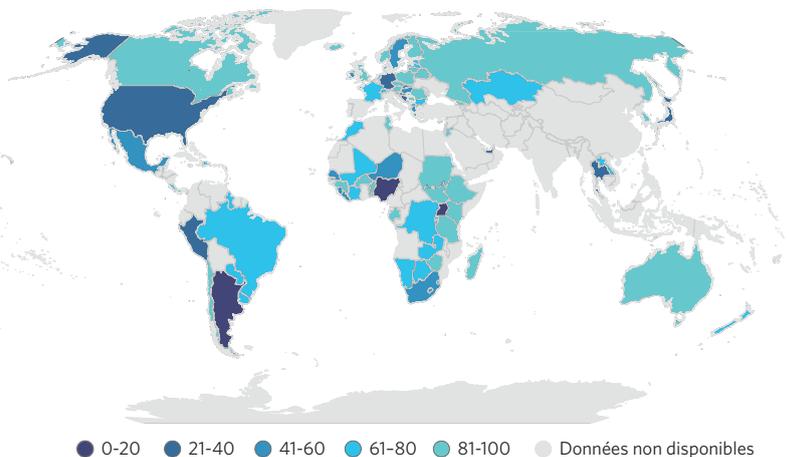


La qualité de l'eau s'améliore dans les pays où le suivi est rigoureux, mais de nombreuses inconnues subsistent

Les progrès accomplis vers la diminution de moitié de la proportion d'eaux usées non traitées d'ici à 2030 sont limités. D'après les données de 140 pays et territoires, environ 58 % des eaux usées domestiques ont été traitées sans danger en 2022. Cependant, les statistiques sur les eaux usées font défaut dans de nombreux pays et les données communiquées, en particulier par les industries, sont peu nombreuses.

Les données de 2017-2020 indiquent que 60 % des masses d'eau évaluées dans 97 pays avaient une eau ambiante de bonne qualité. Les pays dotés de systèmes de suivi rigoureux ont montré des tendances positives : 44 % des pays ayant communiqué des données en 2017 et 2020 étaient en voie d'améliorer la qualité de l'eau. Toutefois, le manque de données représente un risque pour plus de 3 milliards de personnes vivant dans des régions où la qualité de l'eau douce est inconnue. L'agriculture et les eaux usées non traitées sont des menaces majeures pour la qualité de l'eau, les mesures de l'azote et du phosphore n'atteignant souvent pas les cibles. Des efforts sont nécessaires pour améliorer les pratiques agricoles et le traitement des eaux usées, en particulier dans les régions à forte croissance démographique.

Proportion de masses d'eau dont la qualité de l'eau ambiante est bonne, 2017-2020 (en pourcentage)

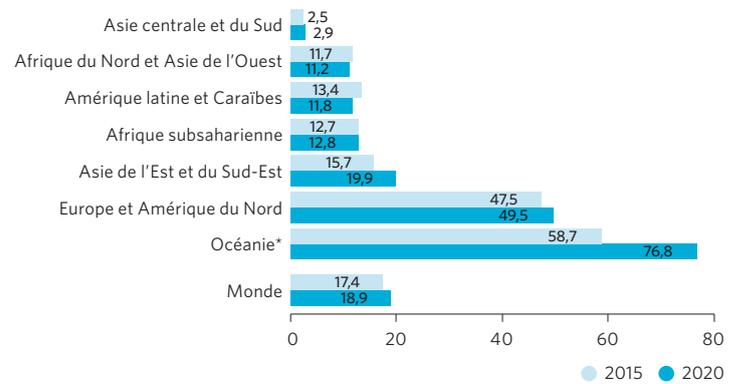


L'efficacité de l'utilisation de l'eau s'est améliorée, en particulier dans l'agriculture, mais l'augmentation du stress hydrique dans plusieurs régions est préoccupante

Bien que les niveaux mondiaux de stress hydrique (proportion d'eau douce prélevée par rapport au total des ressources renouvelables en eau douce) soient restés sûrs en 2020 (18,2 %), ils masquent d'importantes variations régionales. L'Asie centrale et du Sud connaît des niveaux élevés de stress hydrique, dépassant 75 %, et l'Afrique du Nord est confrontée à un stress hydrique critique, dépassant 100 %. La région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest a connu une augmentation préoccupante du stress hydrique de 18 % entre 2015 et 2020. En 2020, on estimait à 2,4 milliards le nombre de personnes vivant dans des pays en situation de stress hydrique, dont près de 800 millions dans des pays où le niveau est élevé et critique.

Une utilisation plus efficace des ressources en eau est essentielle pour réduire le stress hydrique. L'efficacité de l'utilisation de l'eau dans le monde a augmenté de 9 %, passant de 17,4 dollars/m³ en 2015 à 18,9 dollars/m³ en 2020. Elle varie de moins de 3 dollars/m³ dans les économies qui dépendent de l'agriculture à plus de 50 dollars/m³ dans les économies fortement industrialisées ou axées sur les services. Le secteur agricole a connu la plus forte augmentation de l'efficacité de l'utilisation de l'eau (20 %) par rapport à 2015, comparativement aux secteurs de l'industrie et des services (13 % et 0,3 % respectivement). Pour une utilisation plus efficace des ressources en eau, il faudra une irrigation plus efficace, une meilleure gestion agricole, des mesures contre les fuites dans les réseaux de distribution et l'optimisation des processus de refroidissement dans l'industrie et l'énergie.

Efficiency de l'utilisation de l'eau, 2015 et 2020 (en dollars des États-Unis/m³)

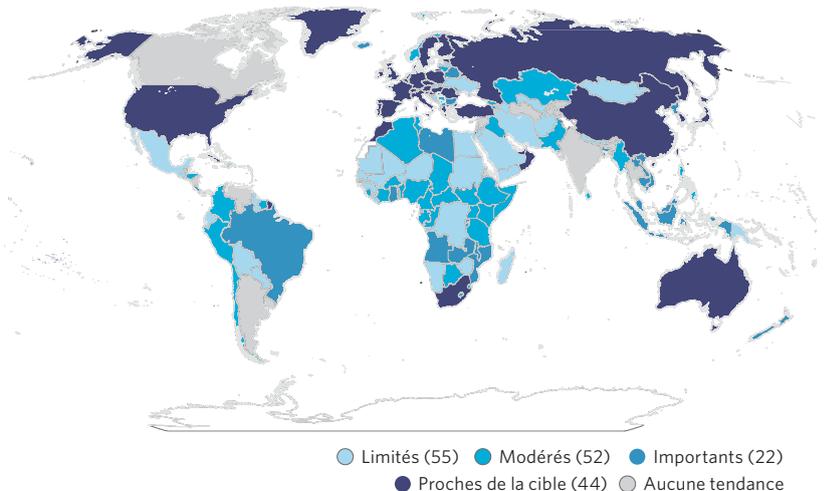


Note : L'Océanie inclut des données provenant uniquement de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et des Fidji.

Il est essentiel de renforcer la gestion de l'eau et la coopération transfrontalière pour accroître la résilience face aux crises

Le manque de coordination intersectorielle en matière d'eau et d'arrangements opérationnels pour la coopération transfrontalière dans le domaine de l'eau menace la réalisation des cibles des objectifs de développement durable relatives au climat, à l'alimentation, à l'énergie, à la santé, à la vie terrestre et aquatique, et à la paix. Malgré les progrès mondiaux réalisés en matière de gestion intégrée des ressources en eau entre 2017 et 2020, où la note globale est passée de 49 à 54 sur 100, ceux-ci sont loin d'être suffisants pour atteindre la cible 6.5, qui est d'assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux d'ici à 2030. Il est encourageant de constater que 44 pays ont presque atteint la cible et que 22 pays ont prouvé qu'il était possible de réaliser des progrès réels et rapides, mais une accélération urgente est nécessaire dans 107 pays. Sur 153 pays partageant des cours d'eau, des lacs et des aquifères transfrontaliers, seuls 32 ont au moins 90 % d'eaux transfrontalières couvertes par des accords opérationnels, ce qui laisse penser que des efforts importants sont nécessaires pour que tous les cours d'eau, lacs et aquifères partagés soient couverts d'ici à 2030. Le monde doit accélérer les mesures de gestion de l'eau sous tous leurs aspects, ainsi que la coopération transfrontalière, pour accroître sa résilience face aux crises — y compris les crises liées au climat, à la santé et à la pauvreté.

Progrès de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau, 2017-2020



Note : Le nombre de pays par niveau de progrès est indiqué entre parenthèses.

La baisse de l'aide publique au développement dans le secteur de l'eau soulève des préoccupations

L'aide publique au développement versée au secteur de l'eau a diminué de 15 % entre 2015 et 2021, passant de 9,6 milliards de dollars à 8,1 milliards de dollars. Le total des engagements en matière d'aide publique au développement dans le secteur de l'eau a également diminué de 12 %, passant de 11,2 milliards de dollars en 2015 à 9,8 milliards de dollars en 2021. Les engagements ont atteint un sommet de 13,5 milliards de dollars en 2017 et diminué chaque année depuis. L'Afrique subsaharienne a reçu la plus grande part — 28 % ou plus de l'aide publique au développement versée au secteur de l'eau chaque année depuis 2015 — mais une baisse des décaissements a été observée dans tous les groupes régionaux des ODD de 2019 à 2021. En outre, l'alignement des bailleurs de fonds sur les plans nationaux du secteur de l'eau reste faible, avec seulement 29 % des pays déclarant un alignement élevé en 2021.

Avec la disparition des écosystèmes et des espèces des zones humides, la protection et la restauration à grande échelle sont impératives

Les écosystèmes liés à l'eau fournissent de l'eau propre, régulent les crues et les sécheresses et favorisent la biodiversité, mais ils sont confrontés à de nombreuses menaces, notamment la pollution, les changements climatiques et la surexploitation. L'étendue des masses d'eau de surface, comme les lacs, les cours d'eau et les réservoirs, change rapidement à l'échelle mondiale, un bassin hydrographique sur cinq connaissant depuis cinq ans des fluctuations supérieures à ce qui serait naturel dans les eaux de surface. Les écosystèmes des zones humides ont subi une perte alarmante de 85 % ces trois derniers siècles, principalement à cause du drainage et de la conversion des terres. Depuis 1970, les espèces dépendant des zones humides intérieures ont connu une chute spectaculaire de 81 %, surpassant les déclinés d'autres biomes, et un nombre croissant d'espèces sont menacées d'extinction. Il est impératif de prioriser la protection et la restauration des zones humides à grande échelle.



Énergie propre et d'un coût abordable

- Le monde continue de progresser vers les cibles fixées en matière d'énergie durable, mais pas assez vite. Au rythme actuel, d'ici à 2030, environ 660 millions de personnes n'auront toujours pas accès à l'électricité et près de 2 milliards de personnes dépendront encore de technologies et de combustibles polluants pour cuisiner.
- Les sources d'énergie renouvelables représentent près de 30 % de la consommation d'énergie dans le secteur de l'électricité, mais des défis demeurent dans les secteurs du chauffage et des transports. Les pays en développement connaissent une croissance annuelle de 9,6 % des installations d'énergies renouvelables, mais en dépit de besoins énormes, les flux financiers internationaux pour l'énergie propre continuent de diminuer.
- Pour assurer l'accès de tous à l'énergie d'ici à 2030, nous devons accélérer l'électrification, accroître les investissements dans les énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique et élaborer des politiques et des cadres réglementaires propices.

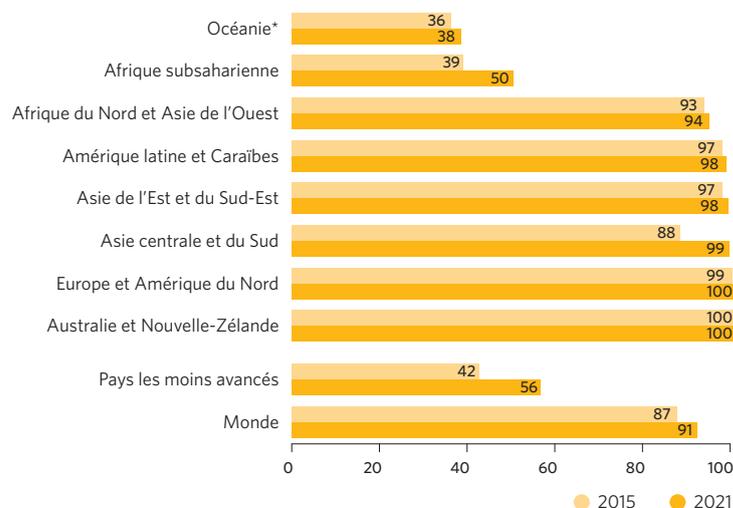


Au Liban, des femmes installent des panneaux solaires dans le cadre des efforts visant à autonomiser les femmes dans le secteur des énergies renouvelables, en renforçant leurs compétences pour l'autonomisation économique pendant les crises et la pandémie.

Un nombre record de personnes a accès à l'électricité, mais le rythme est lent pour les pays les moins avancés (PMA)

Le taux d'accès mondial à l'électricité est passé de 87 % en 2015 à 91 % en 2021, s'élargissant ainsi à près de 800 millions de personnes supplémentaires. Cependant, 675 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à l'électricité en 2021, principalement dans les PMA. Malgré des progrès constants ces six dernières années, le taux de croissance annuel de l'accès de 0,6 point de pourcentage entre 2019 et 2021 est inférieur au 0,8 point de pourcentage observé entre 2015 et 2019. En Afrique subsaharienne, en raison de la croissance démographique, le nombre de personnes sans accès n'a fait que stagner depuis 2010, s'établissant à 567 millions en 2021. L'électrification peut aider à accroître le niveau d'instruction, à améliorer les soins de santé, à soutenir le développement de l'agriculture, à réduire les inégalités entre les sexes, à améliorer la lutte contre les changements climatiques et à créer des perspectives commerciales et des emplois. Cependant, si le rythme actuel se poursuit, quelque 660 millions de personnes vivront toujours sans électricité d'ici à 2030. Pour changer de cap et atteindre l'accès universel d'ici à 2030, le taux d'accès doit augmenter de 1 point de pourcentage par an entre 2021 et 2030.

Proportion de la population ayant accès à l'électricité, 2015 et 2021 (en pourcentage)

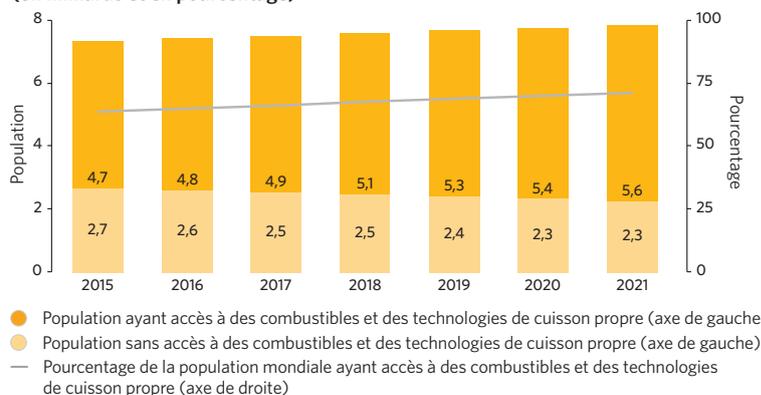


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Au rythme actuel, un quart de la population utilisera encore des systèmes de cuisson dangereux et inefficaces d'ici à 2030

En 2021, environ 2,3 milliards de personnes, soit 29% de la population mondiale, dépendaient encore de systèmes de cuisson inefficaces et polluants, mettant en danger leur santé, limitant leurs possibilités de vie, et nuisant au climat et à l'environnement. Entre 2015 et 2021, la proportion de personnes ayant accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propre n'a augmenté que de 7 points de pourcentage. Cependant, l'Asie du Sud-Est a enregistré des progrès importants et constants, parvenant à assurer l'accès à environ trois quarts de sa population en 2021, soit une hausse de 14 points de pourcentage par rapport à 2015. À l'inverse, la région ayant les taux d'accès les plus faibles était l'Afrique subsaharienne, où les progrès vers des solutions de cuisson propre n'ont pas suivi le rythme de la croissance démographique, laissant un total de 0,9 milliard de personnes sans accès en 2021. Si les tendances actuelles se maintiennent, seulement 77 % de la population mondiale aura accès à des solutions de cuisson propre d'ici à 2030, laissant de côté près de 1,9 milliard de personnes, dont 1,1 milliard en Afrique subsaharienne.

Nombre absolu de personnes et proportion de la population mondiale ayant accès à des combustibles et à des technologies de cuisson propres, 2015-2021 (en milliards et en pourcentage)

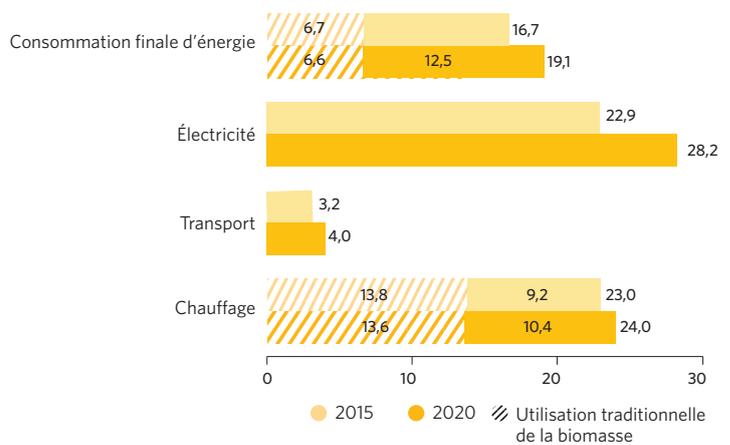


● Population ayant accès à des combustibles et des technologies de cuisson propre (axe de gauche)
 ● Population sans accès à des combustibles et des technologies de cuisson propre (axe de gauche)
 — Pourcentage de la population mondiale ayant accès à des combustibles et des technologies de cuisson propre (axe de droite)

L'utilisation des énergies renouvelables croît dans le secteur de l'électricité, mais est limitée dans le chauffage et les transports

À l'échelle mondiale, les sources d'énergie renouvelables représentaient 19,1 % de la consommation finale d'énergie en 2020, soit une hausse de 2,4 points de pourcentage par rapport à 2015. Au cours de la même période, la consommation totale d'énergie renouvelable a augmenté de 16 %. L'utilisation traditionnelle de la biomasse — comme la combustion du bois dans les poêles ou les foyers — représentait encore plus du tiers de l'utilisation totale d'énergies renouvelables en 2020. Toutefois, les sources d'énergie renouvelables modernes se développent lentement, passant de 10 % de la consommation finale d'énergie en 2015 à 12,5 % en 2020. Le secteur de l'électricité représente la plus grande part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie (28,2 % en 2020). Cependant, les progrès dans les secteurs du chauffage et des transports ont été limités au cours de la dernière décennie, les tendances à la hausse de la demande étant supérieures au déploiement des énergies renouvelables. La réalisation des cibles de l'objectif 7 et de l'Accord de Paris nécessitera une dynamique politique soutenue pour intensifier le déploiement des énergies renouvelables et la conservation de l'énergie dans tous les secteurs, ainsi que pour mobiliser les investissements publics et privés, en particulier dans les pays en développement.

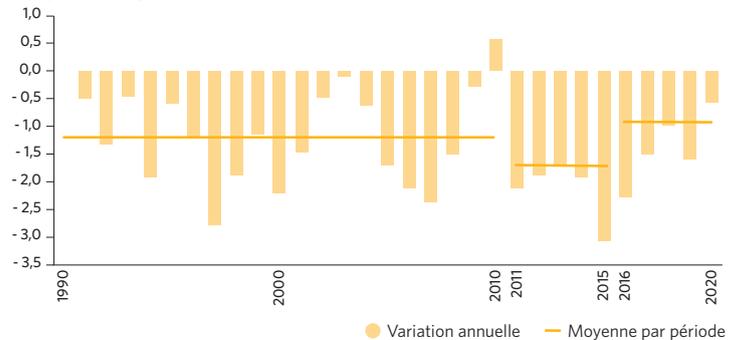
Part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie et par utilisation finale, 2015 et 2020 (en pourcentage)



Un fort rebond est nécessaire pour atteindre les cibles d'efficacité énergétique

L'intensité énergétique primaire mondiale, définie comme le rapport entre la fourniture énergétique totale et le PIB — en substance, la quantité d'énergie utilisée par unité de richesse créée — s'est améliorée, passant de 4,96 mégajoules par dollar (parité de pouvoir d'achat de 2017) en 2015 à 4,63 en 2020, représentant un taux d'amélioration annuel moyen de 1,4 %. Ce taux est bien inférieur aux 2,6 % requis pour atteindre la cible 7.3, soit doubler le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030 (par rapport au taux de référence de 1990 à 2010). En 2020, le taux d'amélioration a ralenti à 0,6 % en raison de la crise de la COVID-19, enregistrant les plus faibles gains depuis la crise financière mondiale. L'amélioration de l'intensité énergétique devrait s'accélérer en 2022. Toutefois, pour rattraper le temps perdu, elle devra être en moyenne de 3,4 % par an jusqu'en 2030. Accorder la priorité à l'efficacité énergétique dans les politiques et accroître les investissements peut aider le monde à atteindre les cibles en matière d'énergie et de climat.

Variation annuelle de l'intensité énergétique primaire mondiale, 1990-2020 (en pourcentage)



Le financement public international de l'énergie propre dans les pays en développement continue de diminuer

Les flux financiers publics internationaux en faveur de l'énergie propre dans les pays en développement enregistrent une tendance à la baisse, qui se dessinait avant même la pandémie de COVID-19 et s'est poursuivie jusqu'en 2021. Ils s'élevaient à 10,8 milliards de dollars en 2021, soit une diminution de près de 12 % par rapport à 2020. Ce chiffre représente également 35 % de moins que la moyenne décennale de 2010-2019 et moins de la moitié du montant record de 26,4 milliards de dollars atteint en 2017. En 2021, la répartition des flux financiers par technologie est passée de l'hydroélectricité à l'énergie solaire : l'énergie solaire représente 43 % ; les autres énergies renouvelables représentent 33 % des flux ; et le plus faible nombre d'engagements concerne l'hydroélectricité (16 %), et l'énergie éolienne et géothermique (8 % combinés). Ces tendances à la baisse compromettent les chances d'atteindre les objectifs énergétiques, en particulier pour les PMA, les pays en développement sans littoral (PDSL) et les petits États insulaires en développement (PEID).

Les énergies renouvelables sont en plein essor dans les pays en développement, mais les pays les moins avancés prennent du retard

En 2021, les pays en développement ont installé une capacité de production d'énergie renouvelable sans précédent de 268 watts par habitant, après deux décennies de hausses constantes supérieures à la croissance démographique. Le taux composé de croissance annuelle de l'énergie renouvelable dans les pays en développement était de 9,6 % entre 2016 et 2021, comparativement à 8,6 % entre 2010 et 2015. Mais malgré cette croissance positive et accélérée, les pays en développement ne sont toujours pas en voie d'atteindre la cible 7.b des ODD d'ici à 2030, et les pays qui en ont le plus besoin sont laissés pour compte. De 2016 à 2021, le taux de croissance annuel a été nettement inférieur pour les PEID (8,5 %), les PMA (5,5 %) et les PDSL (3,8 %). Au rythme actuel, les PMA auraient besoin de près de 40 ans, les PDSL de 25 ans et les PEID de 13 ans pour atteindre le même niveau de déploiement que celui atteint par l'ensemble des pays en développement en 2021. Pour combler ces lacunes, il faudra des politiques et des investissements adaptés pour assurer une transition énergétique juste et sans danger pour le climat.



Travail décent et croissance économique

- Les crises multiples menacent gravement l'économie mondiale. La croissance du PIB réel mondial par habitant devrait ralentir en 2023. Les conditions économiques difficiles poussent davantage de travailleurs vers l'emploi informel.
- Alors que les économies commencent à se relever, le taux de chômage mondial connaît une baisse importante. Toutefois, le taux de chômage chez les jeunes demeure beaucoup plus élevé que chez les adultes, ce qui indique qu'il est toujours difficile d'offrir des possibilités d'emploi aux jeunes.
- La pandémie a accéléré l'adoption du numérique et transformé l'accès à la finance. À l'échelle mondiale, 76 % des adultes avaient un compte dans une banque ou dans un établissement réglementé en 2021, contre 62 % en 2014.
- Pour atteindre l'objectif 8, il faudra réformer en profondeur le système financier afin de s'attaquer à l'augmentation de la dette, à l'incertitude économique et aux tensions commerciales, tout en favorisant un salaire équitable et un travail décent pour les jeunes.



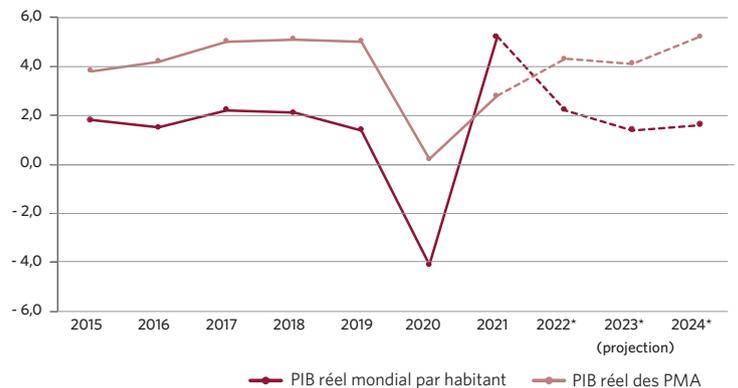
Anisa, qui s'est tournée vers la réparation d'appareils électroniques pour aider la clientèle féminine, répare un ordinateur portable dans son atelier d'entretien de téléphones et d'ordinateurs au Yémen.

La reprise économique mondiale poursuit sa lente progression

L'économie mondiale est aux prises avec une inflation persistante, des taux d'intérêt à la hausse et des incertitudes accrues. Le PIB réel mondial par habitant a augmenté, passant à un taux annuel moyen de 1,8 % de 2015 à 2019, puis a chuté de 4,1 % en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Il a ensuite rebondi en 2021 avec une hausse marquée de 5,2 %, pour ensuite décélérer à 2,2 % en 2022. Selon les estimations, la croissance diminuera encore pour atteindre 1,4 % en 2023 et sera suivie d'une légère augmentation de 1,6 % en 2024.

Dans les PMA, le taux de croissance annuel du PIB réel est passé de 5 % en 2019 à seulement 0,2 % en 2020, avant de se redresser à 2,8 % en 2021. Toutefois, on estime que la croissance reprendra, le taux annuel passant à 4,3 % en 2022 et augmentant encore de 4,1 % et 5,2 % en 2023 et 2024 respectivement. Ces taux de croissance demeurent néanmoins bien inférieurs à la cible de 7 % fixée par les ODD.

Taux de croissance annuel du PIB réel mondial par habitant et taux de croissance annuel du PIB réel des PMA, 2015-2024 (en pourcentage)

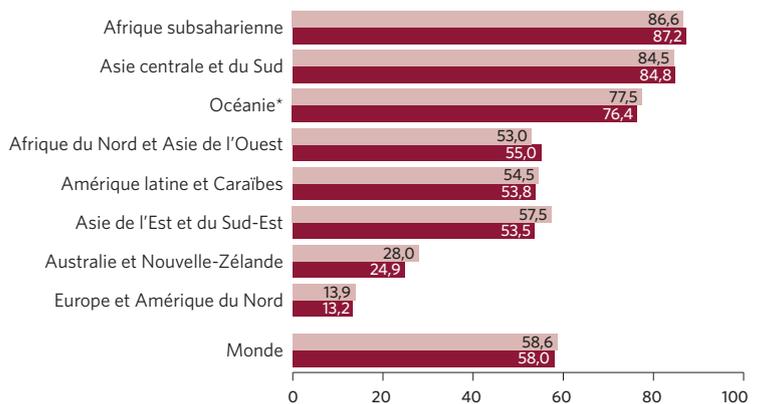


Les conditions économiques difficiles poussent davantage de travailleurs vers l'emploi informel

Avant la pandémie, l'incidence de l'emploi informel diminuait lentement, passant de 58,6 % en 2015 à 57,8 % en 2019. Toutefois, les mesures de confinement et autres mesures destinées à contenir la propagation de la COVID-19 ont entraîné des pertes d'emplois disproportionnées pour les travailleurs informels, en particulier pour les femmes. La reprise ultérieure a été poussée par l'emploi informel, qui a connu une légère hausse, atteignant 58,0 % en 2022. Cela correspond à environ 2 milliards de travailleurs occupant des emplois précaires sans protection sociale.

La situation la plus alarmante était observée dans les PMA, où l'emploi informel s'élevait à 89,7 % en 2022, sans amélioration depuis 2015. L'Afrique subsaharienne et l'Asie centrale et du Sud ont également continué d'enregistrer des taux élevés d'emploi informel, à 87,2 % et 84,8 % respectivement. La situation des femmes s'est détériorée pendant la reprise de l'emploi, quatre emplois sur cinq créés en 2022 pour les femmes étant informels, contre seulement deux sur trois pour les hommes.

Proportion d'emplois informels, 2015 et 2022 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

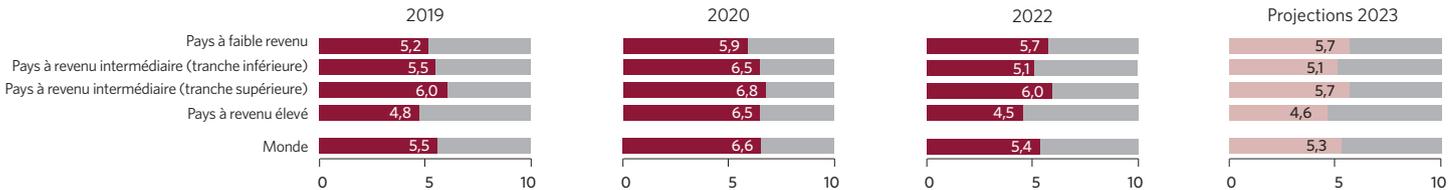
Le taux de chômage mondial devrait baisser sous les niveaux d'avant la pandémie, mais des défis persistent dans les pays à faible revenu

Le taux de chômage mondial a diminué considérablement en 2022, passant d'un sommet de 6,6 % en 2020 à 5,4 %, alors que les économies commencent à se remettre du choc de la pandémie de COVID-19. Ce taux est inférieur à celui d'avant la pandémie, qui était de 5,5 % en 2019. On estime que le taux de chômage mondial total représentait 192 millions de personnes en 2022. Les projections indiquent que le chômage mondial devrait encore diminuer pour atteindre 5,3 % en 2023, ce qui représente 191 millions de personnes. Cette baisse reflète une résilience du marché du travail plus forte que prévu dans les pays à revenu

élevé face au ralentissement économique. Toutefois, il est peu probable que les pays à faible revenu connaissent une telle baisse du chômage en 2023.

La pandémie a touché de façon disproportionnée les femmes et les jeunes sur le marché du travail. Les femmes ont connu une reprise plus forte de l'emploi et de la participation à la population active que les hommes. Cependant, les jeunes âgés de 15 à 24 ans continuent d'éprouver de sérieuses difficultés à trouver un emploi décent, et le taux de chômage mondial des jeunes est beaucoup plus élevé que celui des adultes âgés de 25 ans ou plus.

Taux de chômage, 2019, 2020, 2022 et projections 2023 (en pourcentage)

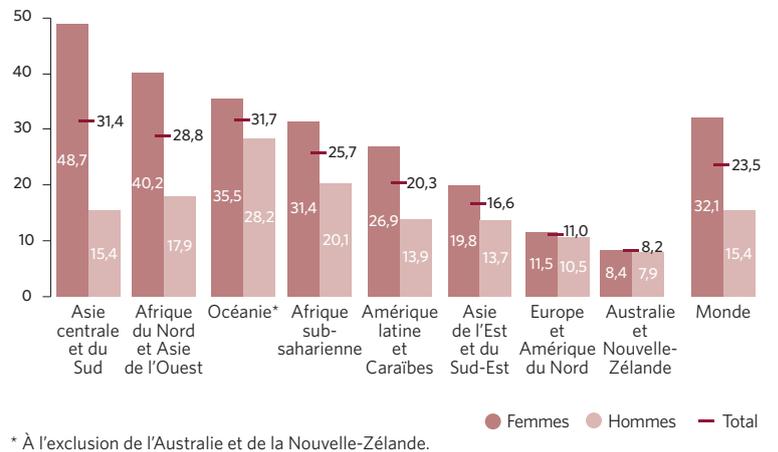


Les jeunes femmes sont plus de deux fois plus susceptibles que les jeunes hommes d'être non scolarisés et sans emploi ni formation

À l'échelle mondiale, près d'un jeune sur quatre (23,5 % ou 289 millions) était non scolarisé et sans emploi ni formation en 2022. Bien qu'il s'agisse d'une légère diminution par rapport au sommet atteint en 2020, cela reste supérieur aux niveaux d'avant la pandémie et au niveau de référence de 2015 (22,2 %). Dans les régions, la situation reste la plus difficile pour les jeunes vivant en Asie centrale et du Sud et en Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, avec des taux de 31,4 % et 28,8 % respectivement. Dans le même temps, l'Afrique subsaharienne a enregistré la plus forte hausse entre 2015 et 2022, avec maintenant plus d'un quart des jeunes de la région non scolarisés et sans emploi ni formation.

Fait alarmant, les jeunes femmes restaient plus de deux fois plus susceptibles (32,1 %) que les jeunes hommes (15,4 %) d'être non scolarisés et sans emploi ni formation en 2022. Les efforts visant à réduire ces taux chez les jeunes, en particulier chez les jeunes femmes, doivent être intensifiés pour tenir compte des répercussions à long terme sur leur potentiel économique et sur leurs perspectives futures.

Proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation, par sexe, 2022 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le tourisme est sur la voie de la reprise, mais demeure bien inférieur aux niveaux d'avant la pandémie

Le tourisme a été durement touché par la pandémie de COVID-19. En 2020, sa part dans le PIB mondial a presque diminué de moitié. En 2021, une modeste amélioration de 6 % a été observée, la contribution du secteur au PIB mondial atteignant 2,5 %. Bien que cela indique que le tourisme est sur la voie de la reprise, il est encore considérablement inférieur au niveau d'avant la pandémie de 4,2 % en 2019. La reprise et les contributions économiques de l'industrie touristique variaient d'une région à l'autre, en grande partie en raison des restrictions de voyage restantes et de la vigueur du tourisme intérieur. En 2021, les contributions économiques du tourisme ont été plus élevées dans les régions Amérique latine et Caraïbes (5,9 %), Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (5,2 %) et Europe et Amérique du Nord (2,2 %) que dans les régions Afrique subsaharienne (1,2 %) et Asie centrale et du Sud (0,4 %).

La COVID-19 a accéléré l'adoption de solutions numériques et transformé l'accès à la finance

L'adoption accélérée de solutions numériques, alimentée en partie par la pandémie de COVID-19, transforme l'accès à la finance. En 2021, 76 % des adultes dans le monde avaient un compte dans une banque ou dans un établissement réglementé, comme un organisme de crédit, une institution de microfinance ou un fournisseur de services monétaires mobiles, ce qui représente une hausse notable par rapport au niveau de 62 % enregistré en 2014. La technologie a joué un rôle crucial dans la promotion de l'inclusion financière, comme en témoigne l'augmentation considérable des comptes monétaires mobiles, qui sont passés de 4 % en 2017 à 10 % en 2021. Les nouvelles possibilités d'atteindre les personnes non bancarisées comprennent l'exploitation des paiements numériques, tels que les transferts directs de prestations sociales ou de salaires, ainsi que les réseaux de paiement interopérables et l'infrastructure de télécommunications. Pendant la crise de la COVID-19, 39 % des adultes des économies à revenu faible ou intermédiaire ont ouvert leur premier compte dans une institution financière précisément pour recevoir leur salaire ou des transferts gouvernementaux.

Industrie, innovation et infrastructure

- La reprise de l'industrie manufacturière après la pandémie de coronavirus (COVID-19) demeure incomplète et inégale. La croissance mondiale du secteur manufacturier a ralenti à 3,3% en 2022, contre 7,4% en 2021. Les progrès réalisés dans les pays les moins avancés (PMA) sont loin d'être suffisants pour parvenir à la cible de doubler la part de l'industrie manufacturière dans le produit intérieur brut (PIB) d'ici à 2030. Toutefois, les industries de moyenne-haute et de haute technologie ont affiché des taux de croissance robustes.
- Dès 2022, 95% de la population mondiale avait accès à un réseau de haut débit mobile, mais certaines régions restent mal desservies.
- Les émissions mondiales de dioxyde de carbone (CO₂) provenant de la combustion d'énergie et des procédés industriels ont augmenté de 0,9% pour atteindre un nouveau sommet historique de 36,8 milliards de tonnes métriques, augmentation bien inférieure à la croissance du PIB mondial, revenant ainsi à une tendance décennale de découplage des émissions et de la croissance économique.



Au Bhoutan, des travailleurs répondent à la pénurie d'eau de Phangyul en installant un système d'irrigation sous pression, adapté grâce à une nouvelle technologie résiliente au climat. Le nouveau système desservira 24 villages et plus de 1 300 acres de terres agricoles.

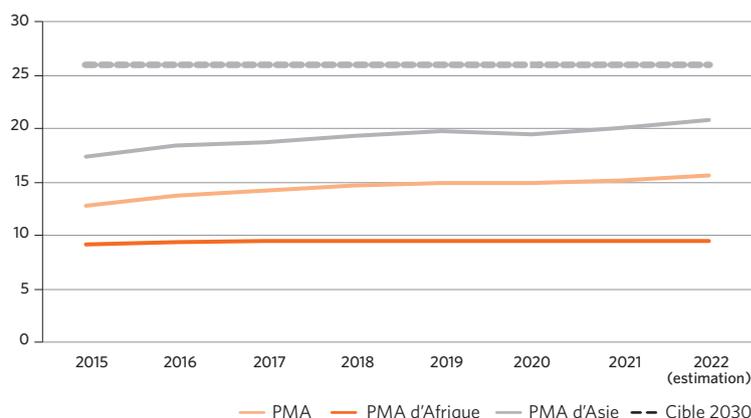
- Pour atteindre l'objectif 9 d'ici à 2030, il est essentiel de soutenir les PMA, d'investir dans les technologies de pointe, de réduire les émissions de carbone et d'accroître l'accès au haut débit mobile.

Les pays les moins avancés doivent relever des défis pour atteindre la cible relative à l'industrie manufacturière d'ici à 2030

Après avoir rebondi après la pandémie de COVID-19 avec un taux de croissance de 7,4% en 2021, on estime que la croissance mondiale du secteur manufacturier a ralenti pour s'établir à 3,3% en 2022. Cette situation tient principalement à l'inflation élevée, aux chocs des prix de l'énergie, aux perturbations persistantes de l'approvisionnement en matières premières et en biens intermédiaires, et à la décélération économique mondiale. En 2021, l'emploi dans le secteur manufacturier mondial a retrouvé son niveau d'avant la pandémie. Toutefois, la part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total a continué de diminuer dans le monde, passant de 14,3% en 2015 à 13,6% en 2021.

Malgré le ralentissement, la valeur ajoutée manufacturière (VAM) mondiale par habitant est passée de 1 646 dollars (prix constants de 2015) en 2015 à 1 879 dollars en 2022. L'Europe et l'Amérique du Nord ont atteint un sommet historique de 5 093 dollars en 2022, tandis que la VAM par habitant dans les PMA a atteint 159 dollars. Bien que la part de l'industrie manufacturière dans le PIB des PMA soit passée de 12,1% en 2015 à 14,0% en 2022, le rythme est insuffisant pour parvenir à la cible de la doubler d'ici à 2030. Alors que les PMA d'Asie ont fait des progrès considérables, les PMA d'Afrique devraient changer la trajectoire actuelle et accélérer considérablement les progrès pour atteindre la cible d'ici à 2030.

Valeur manufacturière en proportion du PIB dans les PMA, 2015-2022 (en pourcentage)



La croissance économique a dépassé l'augmentation des émissions de CO₂, favorisée par l'utilisation de technologies propres et la réduction de la production industrielle

En 2022, les émissions mondiales de CO₂ provenant de la combustion d'énergie et des procédés industriels ont augmenté de 0,9% et atteint un sommet record de 36,8 milliards de tonnes métriques. Après une réduction de plus de 5% en 2020 pendant la pandémie, les émissions ont augmenté de plus de 6% en 2021, dépassant les niveaux d'avant la pandémie, en raison des mesures de relance économique et de la forte demande de charbon. Le rebond a été plus rapide dans les économies avancées, où les émissions du secteur de l'aviation ont atteint 85% des niveaux de 2019, comparativement à 73% dans les économies émergentes et en développement. Les augmentations de CO₂ en 2022 ont été bien inférieures à la croissance du PIB mondial de 3,2%, revenant à la tendance décennale de découplage des émissions et de la croissance économique, qui avait été perturbée par la forte reprise en 2021. Le déploiement accru de technologies d'énergie propre, comme les énergies renouvelables, les véhicules électriques et les pompes à chaleur, et la réduction de la production industrielle, en particulier en Chine et en Europe, ont contribué à prévenir d'autres émissions, entraînant une croissance des émissions mondiales inférieure aux prévisions.

Émissions mondiales de CO₂ provenant de la combustion d'énergie et des procédés industriels, 2000-2022 (en milliards de tonnes métriques)

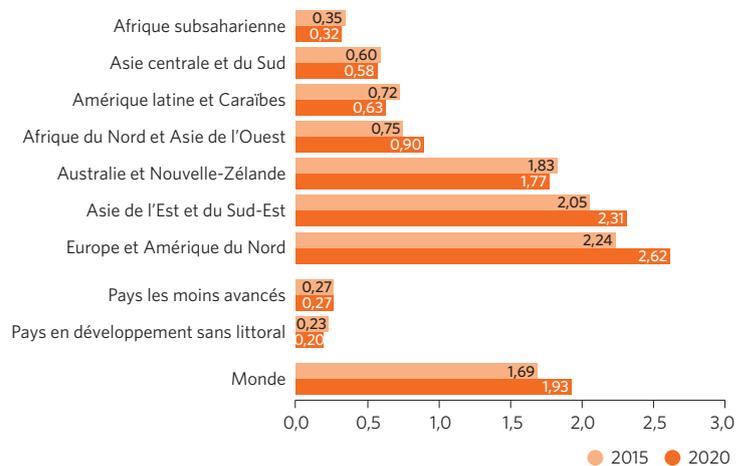


Les dépenses mondiales en recherche-développement sont en hausse, particulièrement depuis la pandémie, mais sont encore trop faibles dans les pays les moins avancés

Les dépenses mondiales en recherche-développement (R-D) en proportion du PIB sont passées de 1,69 % en 2015 à 1,93 % en 2020. La forte hausse de 2020 était principalement due à l'augmentation des investissements en R-D et à la baisse substantielle du PIB. Cependant, les différences régionales étaient marquées. L'Europe et l'Amérique du Nord, ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud-Est étaient en tête, consacrant respectivement 2,62 % et 2,31 % du PIB à la R-D en 2020, tandis que de nombreuses régions y consacraient toujours moins de 1 % de leur PIB en 2020, comme les régions Afrique subsaharienne (0,32 %) et Afrique du Nord et Asie de l'Ouest (0,90 %). Pendant ce temps, les PMA et les pays en développement sans littoral (PDSL) consacraient environ 0,27 % et 0,20 % de leur PIB à la R-D respectivement.

Le nombre de chercheurs par million d'habitants est passé de 1 022 en 2010 et 1 160 en 2015 à 1 342 en 2020. Toutefois, les femmes ne représentaient en 2020 que 31,2 % des chercheurs mondiaux. Afin de tirer parti de l'innovation pour la reprise post-pandémique et le développement durable, il est essentiel d'appliquer des politiques solides pour stimuler les investissements en R-D et augmenter le nombre de chercheurs, en particulier dans les économies en développement.

Dépenses de recherche-développement en proportion du PIB, 2015 et 2020 (en pourcentage)



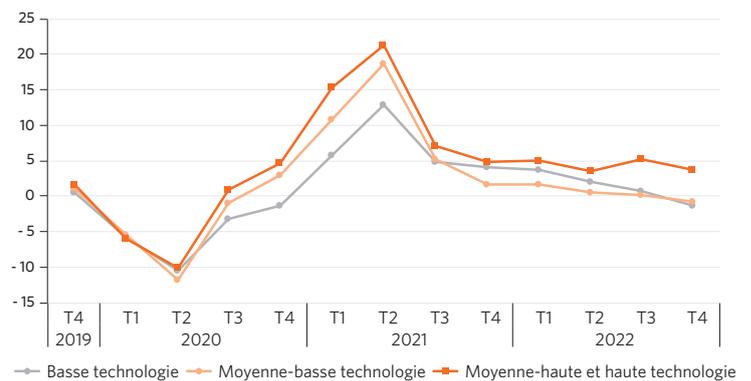
Note : La couverture des données pour l'Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) est insuffisante pour calculer un agrégat régional.

Les industries de moyenne-haute et haute technologie connaissent une forte croissance dans un contexte de ralentissement mondial de l'industrie manufacturière

En 2022, alors que la croissance globale de l'industrie manufacturière mondiale a ralenti, les industries de moyenne-haute et haute technologie sont demeurées solides en raison d'une reprise dans le secteur de l'automobile et d'une production toujours forte d'ordinateurs, de produits électroniques et optiques, et d'équipement électrique. Toutefois, la production de produits pharmaceutiques de base a subi une perte pour la première fois en 2022, car le secteur s'est adapté à la situation liée à la COVID-19 et a connu une pénurie d'intrants essentiels.

En 2020, la part de la production de moyenne-haute et haute technologie dans l'ensemble de l'industrie manufacturière est restée faible en Afrique subsaharienne et dans les PMA, avec 21,7 % et 10,6 % respectivement, contre 47,7 % dans la région Europe et Amérique du Nord et 47,1 % en Asie de l'Est. La transition vers une industrie de moyenne et haute technologie laisse augurer non seulement une croissance économique durable, mais aussi une croissance verte, car ces activités sont généralement moins énergivores et émettrices.

Taux de croissance, d'une année sur l'autre, de la production manufacturière mondiale, par technologie, du quatrième trimestre de 2019 au quatrième trimestre de 2022 (en pourcentage)

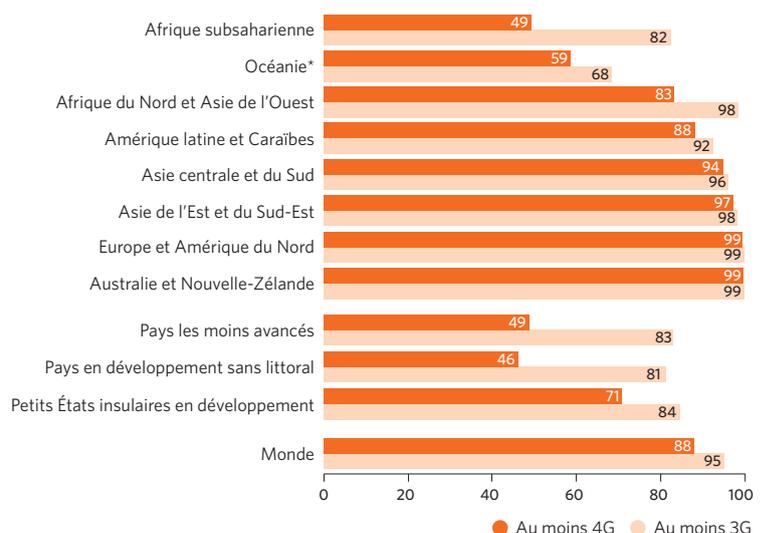


Plus de 95 % de la population mondiale dispose d'un accès au haut débit mobile d'au moins 3G, mais y connecter la dernière partie s'avère difficile

En 2022, la couverture du haut débit mobile 3G ou plus était disponible pour 95 % de la population mondiale, soit une augmentation importante par rapport à 2015 (78 %). Cependant, connecter les 5 % restants présente des défis. L'écart de couverture est de 18 % en Afrique subsaharienne et de 32 % en Océanie.

Entre 2015 et 2022, la couverture du réseau 4G a doublé, atteignant 88 % de la population mondiale, mais la croissance a ralenti. Actuellement, la couverture dépasse 90 % de la population dans la plupart des régions. Seules les régions Amérique latine et Caraïbes, Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) et Afrique subsaharienne restent en dessous de ce seuil. Les données préliminaires montrent qu'en 2021, 19 % de la population mondiale était couverte par un réseau 5G. De nombreux pays éliminent progressivement les réseaux plus anciens pour en adopter de plus efficaces et compatibles avec la 5G. Cependant, dans d'autres pays, en particulier dans les pays à faible revenu, les réseaux 2G et 3G conservent une présence importante, et il existe des obstacles au déploiement de la 5G, notamment les coûts d'infrastructure élevés, le coût des appareils et les contraintes réglementaires et d'adoption.

Proportion de la population couverte par un réseau mobile, 2022 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.



Inégalités réduites

- Les revenus des 40 % les plus pauvres de la population avaient augmenté plus rapidement que la moyenne nationale dans la plupart des pays. Cependant, de nouvelles données probantes mais non définitives suggèrent que la COVID-19 pourrait avoir contribué à freiner cette tendance positive à la baisse des inégalités à l'intérieur des pays. La pandémie a également causé la plus forte hausse des inégalités entre les pays en trois décennies.
- Une personne sur six dans le monde a été victime de discrimination sous une forme ou une autre, les femmes et les personnes handicapées étant touchées de façon disproportionnée.
- L'année 2022 a vu le plus grand nombre de réfugiés (34,6 millions de personnes) jamais relevé. Cette année a également été mortelle pour les migrants, avec près de 7 000 décès enregistrés dans le monde.
- Réduire les inégalités à l'intérieur des pays et entre les pays exige une répartition équitable des ressources, des investissements dans l'éducation et le développement des compétences, la mise en œuvre de mesures de



Des migrants traversent la dangereuse jungle du Darien, entre la Colombie et le Panama, où le nombre d'enfants migrants a été multiplié par sept au cours des deux premiers mois de 2023 par rapport à 2022.

protection sociale, la lutte contre la discrimination, le soutien aux groupes marginalisés et la promotion de la coopération internationale pour des systèmes commerciaux et financiers équitables.

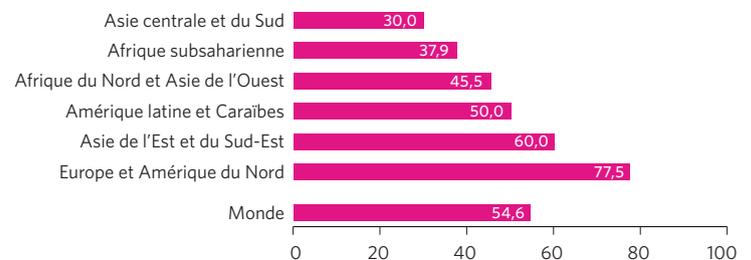
La plupart des pays ont connu une augmentation de la prospérité partagée, mais la pandémie pourrait avoir fait reculer certains de ces progrès

Parmi les pays disposant de données pour la période 2009-2022, plus de la moitié ont enregistré une croissance du revenu pour les 40 % les plus pauvres de la population à un rythme supérieur à la moyenne nationale. Cependant, la part des pays qui ont connu une prospérité partagée était plus élevée dans les régions à revenu élevé ou intermédiaire que dans les régions fragiles à faible revenu. Plus des trois quarts des pays d'Europe et d'Amérique du Nord et 6 des 10 pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est ont vu les revenus des 40 % les plus pauvres croître plus rapidement que la moyenne nationale. Cependant, en Asie centrale et du Sud et en Afrique subsaharienne, les revenus des 40 % les plus pauvres ont augmenté plus rapidement que la moyenne dans seulement 30 % à 38 % des pays.

Les données postérieures à 2019 sont encore rares et non concluantes. Dans les deux tiers des 50 pays disposant de données, les 40 % les plus pauvres ont connu une croissance des revenus supérieure à la moyenne nationale. Toutefois, cette tendance est largement attribuable à l'Europe et à l'Amérique du Nord, où davantage de données sont disponibles et où d'importants programmes de transfert ont atténué les répercussions économiques de la COVID-19 sur le bas de l'échelle

des revenus. De nouvelles données probantes indiquent que les inégalités au sein des pays pourraient s'être aggravées à la suite de la pandémie, les enquêtes de 2021 montrant que les ménages les plus pauvres ont perdu des revenus et des emplois à des taux légèrement plus élevés que les ménages les plus riches.

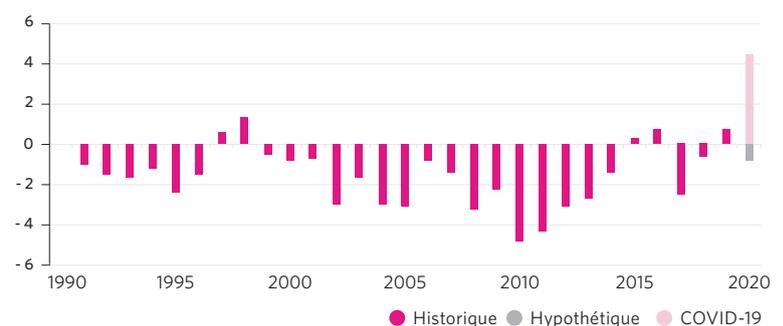
Part des pays où la croissance du revenu des 40 % les plus pauvres de la population est supérieure à la moyenne nationale, 2009-2022 (en pourcentage)



La pandémie a entraîné la plus forte hausse des inégalités de revenus entre les pays en trois décennies

Au cours des trois dernières décennies, les revenus des pays à revenu faible ou intermédiaire ont rattrapé ceux des pays plus riches. Dans l'ensemble, les écarts de revenu entre les pays ont diminué de 37 % entre 1990 et 2019. Cette convergence s'est toutefois considérablement ralentie récemment. La baisse annuelle moyenne des inégalités entre les pays au cours des cinq dernières années avant la pandémie était de 0,3 %, soit beaucoup moins que la réduction annuelle moyenne de 1,8 % entre 1991 et 2014. Et bien qu'il y ait eu une augmentation des inégalités entre les pays pendant seulement 5 des 29 années qui ont précédé la pandémie de COVID-19, celle-ci a causé la plus forte augmentation des inégalités entre les pays en trois décennies, selon les estimations de la Banque mondiale³. Les inégalités entre les pays devraient avoir augmenté de 4,4 % entre 2019 et 2020, contre une réduction de 0,8 % prévue avant la pandémie.

Évolution des inégalités entre les pays, 1990-2020 (en pourcentage)



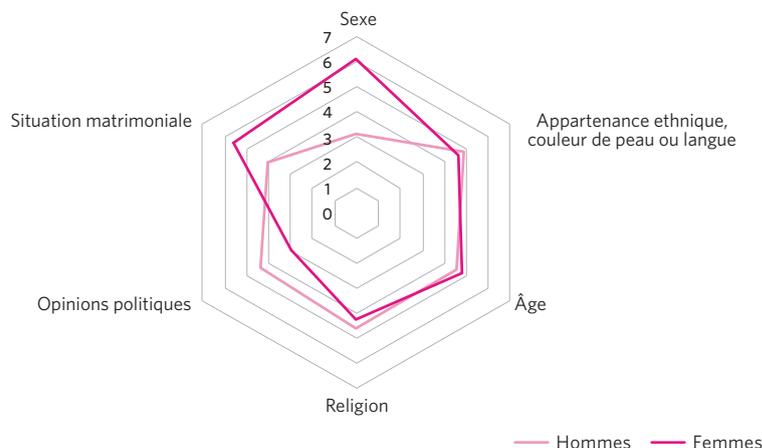
Note : Les variations annuelles des inégalités entre les pays utilisent l'écart logarithmique moyen.

³ Mahler, Daniel G., Nishant Yonzan et Christoph Lakner, "The Impact of COVID-19 on Global Inequality and Poverty." Policy Research Working Paper, n° 10198 (Washington, Banque mondiale, 2022).

La discrimination raciale est l'un des motifs de discrimination les plus courants dans le monde

Les dernières données disponibles montrent que près d'une personne sur six dans le monde est victime de discrimination, tous motifs confondus. Chez les femmes comme chez les hommes, la discrimination raciale, fondée sur des facteurs tels que l'appartenance ethnique, la couleur de peau ou la langue, est l'une des plus courantes. La discrimination fondée sur l'âge et la religion, bien que légèrement moins répandue, touche également les femmes et les hommes presque également. Les femmes sont deux fois plus susceptibles que les hommes de faire état de cas de discrimination fondée sur le sexe et presque deux fois plus susceptibles que les hommes de faire l'objet de discrimination fondée sur la situation matrimoniale. Les personnes handicapées sont également confrontées à des niveaux élevés de discrimination, une personne sur trois déclarant en être victime, soit deux fois plus que les personnes non handicapées.

Proportion de l'ensemble de la population victime de discrimination, par motif et par sexe, 2015-2022 (en pourcentage)

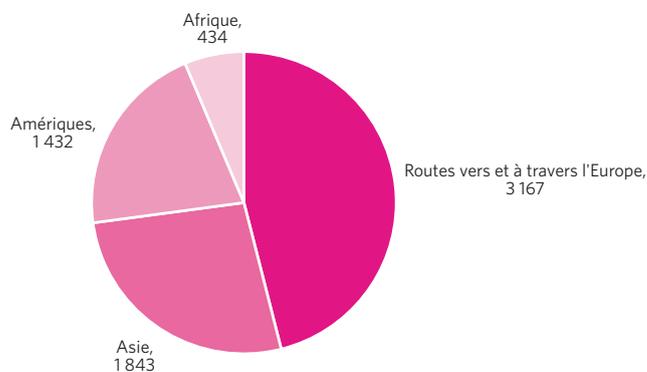


Les décès sur les routes migratoires augmentant à l'échelle mondiale, des mesures urgentes sont nécessaires pour assurer une migration sécurisée

Selon le Projet Migrants Disparus de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), 56 216 décès ont été enregistrés au total sur les routes migratoires du monde entier depuis 2014, dont 6 876 en 2022 et 2 091 à la mi-juin 2023. À l'exception de 2020, plus de 5 000 décès avaient été recensés pendant des migrations chaque année entre 2014 et 2022.

En 2022, au moins 3 167 personnes sont mortes sur les routes maritimes ou terrestres vers et à travers l'Europe, soit plus de la moitié des décès enregistrés dans le monde cette année-là. Il s'agit également de l'année la plus meurtrière dans les Amériques et en Asie depuis le début de la collecte de données, où 1 432 et 1 843 personnes respectivement ont perdu la vie pendant la migration. Ces données montrent l'absence de progrès dans la réduction des décès de migrants dans le monde depuis 2015. Bien qu'il y ait eu une baisse du nombre de décès au cours de la première année de la pandémie, les chiffres sont revenus aux niveaux d'avant la pandémie et, dans bien des cas, les ont même dépassés.

Nombre de décès pendant les migrations, par région, 2022

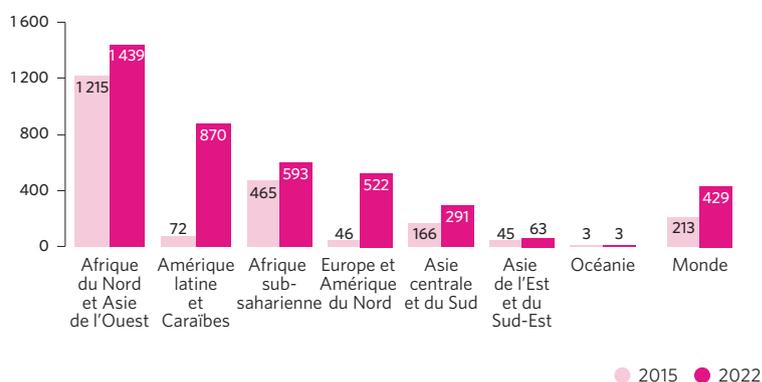


Note : Les régions correspondent aux définitions régionales de l'OIM.

Un nombre record de personnes fuient leur pays face aux crises croissantes

Le nombre mondial de réfugiés a augmenté chaque année depuis plus d'une décennie, atteignant 34,6 millions à la fin de 2022, soit le nombre le plus élevé jamais enregistré. Cela représente 429 personnes sur 100 000 (1 sur 233) ayant fui leur pays en raison de guerres, de conflits, de persécutions, de violations des droits de la personne ou d'événements troublant gravement l'ordre public, soit une augmentation de plus de 100 % par rapport à 2015. Au total, 52 % de tous les réfugiés et autres personnes ayant besoin d'une protection internationale provenaient de trois pays seulement, à savoir la République arabe syrienne (6,5 millions), l'Ukraine (5,7 millions) et l'Afghanistan (5,7 millions). Environ 41 % de tous les réfugiés à la fin de 2022 étaient des enfants, tandis que 51 % étaient des femmes et des filles. Les pays à revenu faible ou intermédiaire ont accueilli 76 % des réfugiés et autres personnes ayant besoin de protection internationale, les pays les moins avancés offrant l'asile à 20 % du total.

Proportion de la population réfugiée, par région d'origine, 2015 et 2022 (pour 100 000 personnes dans la région d'origine)



Villes et communautés durables

- Plus de la moitié de la population mondiale réside actuellement dans des zones urbaines et ce taux devrait atteindre 70 % d'ici à 2050. Environ 1,1 milliard de personnes vivent actuellement dans des taudis ou dans des conditions semblables dans les villes et on devrait en compter 2 milliards de plus dans les 30 prochaines années.
- En 2022, seule la moitié de la population urbaine mondiale avait aisément accès aux transports publics. L'étalement urbain, la pollution atmosphérique et les espaces publics ouverts limités persistent dans les villes.
- Depuis 2015, le nombre de pays dotés de stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe a doublé.
- Pour atteindre l'objectif 11, les efforts doivent être axés sur la mise en œuvre de politiques et de pratiques de développement urbain inclusives, résilientes et durables qui accordent la priorité à l'accès aux services de base, aux logements abordables, aux transports efficaces et aux espaces verts pour tous.

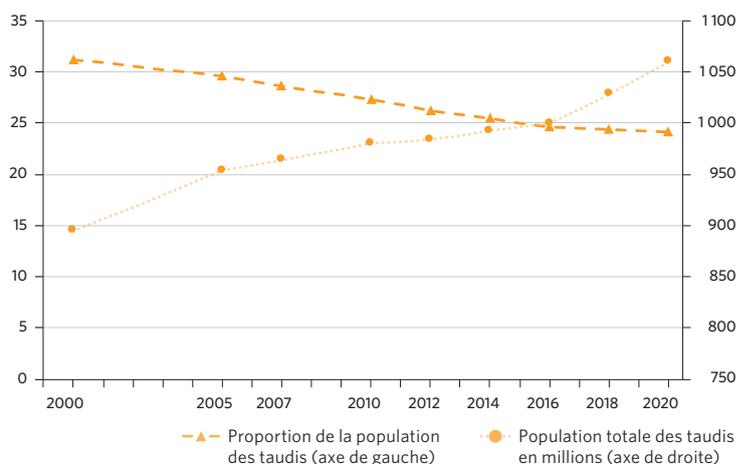


Un tunnel et une station de métro offrant un système de transport plus sûr et plus durable sont en construction à Lima (Pérou).

Les petites villes et localités de nombreuses régions enregistrent une croissance plus rapide des populations des taudis que les grandes villes

La population mondiale a atteint 8 milliards d'habitants en novembre 2022, dont plus de la moitié (55 %) vivent dans des zones urbaines, et ce taux devrait atteindre 70 % d'ici à 2050. La majeure partie de la croissance urbaine se produit dans les villes de petite ou moyenne taille, exacerbant les inégalités et la pauvreté urbaine. Alors que la proportion de la population urbaine vivant dans des taudis a légèrement diminué, passant de 25,4 % à 24,2 % entre 2014 et 2020, le nombre total d'habitants des taudis continue d'augmenter avec l'urbanisation croissante. En 2020, on estime que 1,1 milliard de résidents urbains vivaient dans des taudis ou dans des conditions semblables. Au cours des 30 prochaines années, 2 milliards de personnes supplémentaires devraient vivre dans ces conditions — quelque 183 000 personnes par jour — principalement dans les pays en développement. Aujourd'hui, 85 % des habitants des taudis sont concentrés dans trois régions : l'Asie centrale et du Sud (359 millions), l'Asie de l'Est et du Sud-Est (306 millions) et l'Afrique subsaharienne (230 millions). La hausse de la population des taudis est un signe de la crise du logement, mettant en évidence la nécessité de trouver des options de logement diversifiées, des transports publics équitables et des services de base pour répondre aux besoins variés des résidents urbains.

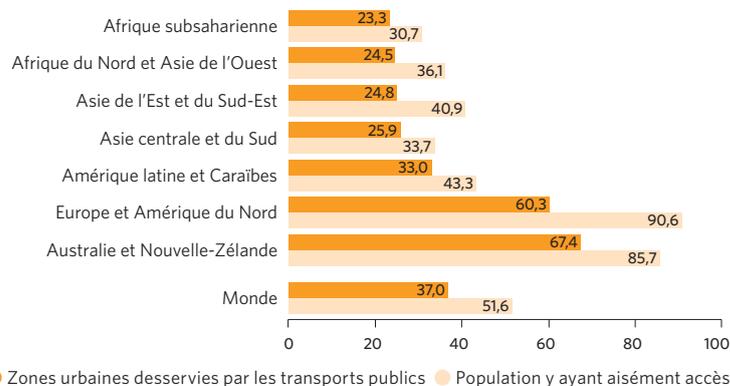
Proportion de la population urbaine mondiale vivant dans des taudis (en pourcentage) et population totale des taudis (en millions), 2000-2020



La demande de transport urbain continue de croître de façon exponentielle, en particulier dans les pays en développement

La qualité et la disponibilité des infrastructures de transport varient considérablement selon les pays et les régions, et même au sein des villes. Dans les pays développés, les habitants ont généralement plus d'une option de transport, même si elle n'est pas toujours disponible de manière équitable ou respectueuse de l'environnement. Toutefois, dans les pays en développement, où environ 1 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à des routes praticables par tous les temps, la demande de mobilité pour les personnes et les biens augmente de façon exponentielle chaque année. Les données de 2022 révèlent que seulement 51,6 % de la population urbaine mondiale a aisément accès aux transports publics, avec des différences régionales considérables. Les pays et les villes, en particulier dans les pays en développement, ont encore un long chemin à parcourir pour développer des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles et durables. Il est urgent pour les villes du monde entier d'intégrer les systèmes de transport motorisés avec la marche et le vélo grâce à des plans de mobilité urbaine durable à long terme, à des investissements ciblés dans les infrastructures et à la mise en œuvre de politiques.

Couverture des transports publics et part de la population y ayant aisément accès dans les zones urbaines, 2022 (en pourcentage)

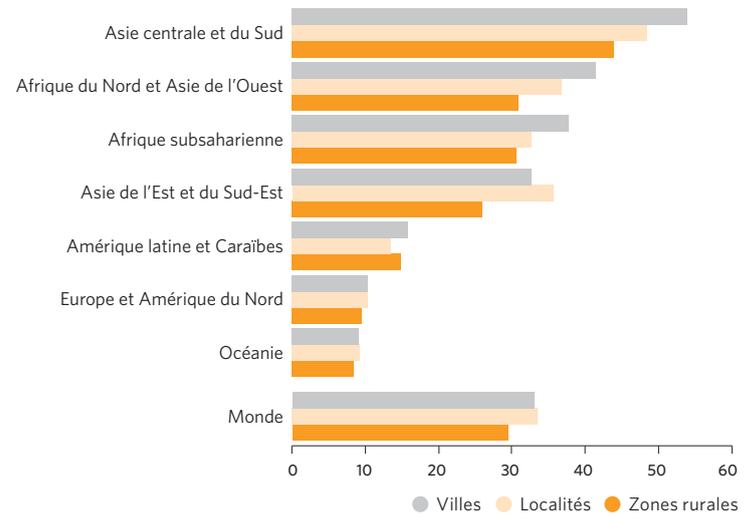


Note : D'après les données de 1 507 villes de 126 pays.

La pollution atmosphérique n'est pas seulement un problème urbain mais touche aussi les localités et les zones rurales

À l'échelle mondiale, la qualité de l'air s'améliore, en grande partie grâce aux progrès réalisés dans les pays à revenu élevé. Toutefois, les petits États insulaires en développement (PEID) connaissent une stagnation ou une détérioration de la qualité de l'air, bien qu'inférieure à la moyenne mondiale. Qui plus est, la surveillance de la pollution atmosphérique dans ces pays est limitée ou inexistante. Les pays à revenu faible ou intermédiaire ne représentent que 42 % des 117 pays ayant communiqué des données sur la pollution atmosphérique des villes, et les PEID ne représentent que 3 % de ces pays. Bien que les villes aient traditionnellement été au centre des politiques de réduction de la pollution atmosphérique, la qualité de l'air dans les localités et les zones rurales devrait également être prise en compte. En 2019, les localités d'Asie de l'Est et du Sud-Est, région qui compte une proportion importante de la population mondiale, ont connu une qualité de l'air plus mauvaise que les villes. La lutte contre la pollution atmosphérique exige un changement de perspective, reconnaissant qu'il ne s'agit pas uniquement d'un problème urbain. Bien que les zones urbaines demeurent importantes, une approche globale qui tient également compte des localités et des zones rurales est essentielle pour lutter efficacement contre la pollution atmosphérique.

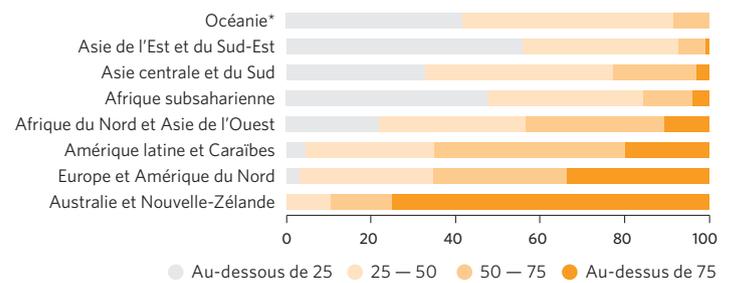
Concentrations de particules fines (PM_{2,5}) pondérées en fonction de la population dans les villes, les localités et les zones rurales, 2019 (en microgrammes par mètre cube)



L'offre et l'accès à des espaces publics ouverts restent faibles dans toutes les régions, ce qui nuit à la qualité de vie urbaine

Les espaces publics renforcent l'inclusion, la cohésion sociale et la productivité des villes. Cependant, les données de 2020 provenant de 1 072 villes révèlent que plus des trois quarts d'entre elles consacrent moins de 20 % de leur superficie aux espaces publics ouverts et aux rues. Ce chiffre est inférieur à la cible de 45 % à 50 %, dont 15 % à 25 % devraient être des espaces publics ouverts et 30 % à 35 % des rues et des trottoirs. En moyenne, les espaces publics ouverts représentaient seulement 3,2 % des surfaces urbaines en 2020, soit environ quatre fois moins que la part occupée par les rues. Cependant, ces chiffres varient considérablement d'une région à l'autre, et les villes des régions les plus développées ont des proportions plus élevées de surfaces consacrées aux rues et aux espaces ouverts que celles des régions en développement. En outre, les pays des régions développées ont une proportion plus élevée de la population ayant aisément accès aux espaces publics ouverts.

Proportion de villes de chaque région où la population a accès à des espaces publics ouverts à moins de 400 mètres à pied, 2020 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'étalement urbain dépasse la croissance démographique dans la plupart des villes, avec des effets néfastes sur la durabilité

Les données de 681 villes sur 30 ans révèlent que l'expansion physique mondiale des villes a dépassé la croissance démographique. Pour la période allant de 1990 à 2000, le taux d'utilisation mondiale des terres s'est établi en moyenne à 2,9 %, tandis que le taux de croissance démographique s'est établi en moyenne à 2,3 %. Ces taux ont diminué à 2,0 % et 1,6 % respectivement pour la période allant de 2000 à 2010, puis à 1,5 % et 1,2 % respectivement en 2010-2020. Le déclin général constant du taux de croissance démographique et du taux d'utilisation des terres a été observé dans toutes les régions, sauf dans la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest, où un taux de croissance démographique plus élevé a été enregistré au cours de la période 2000-2010 que pendant la période 1990-2000. L'étalement urbain qui en résulte fait que les villes deviennent moins denses à mesure qu'elles se développent, mais son caractère imprévu a des effets néfastes sur la durabilité du développement urbain.

Depuis 2015, de nombreux gouvernements nationaux et locaux déclarent avoir des stratégies de réduction des risques de catastrophe

Le nombre de pays dotés de stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe est passé de 55 en 2015 à 126 fin 2022. L'un des aspects cruciaux de ces stratégies est de promouvoir la cohérence et la conformité des politiques, notamment avec les ODD et l'Accord de Paris, avec 118 pays déclarant avoir un certain degré de cohérence des politiques. En plus des efforts nationaux, les gouvernements locaux du monde entier ont également progressé dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformes aux stratégies nationales. À la fin de 2022, un total de 102 pays déclaraient avoir des gouvernements locaux dotés de stratégies de réduction des risques de catastrophe, soit une forte hausse par rapport à 2015 (51 pays). Parmi ces pays, la proportion moyenne de gouvernements locaux ayant des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe est de 72 %.

Consommation et production responsables

- L’empreinte matérielle par habitant dans les pays à revenu élevé est 10 fois supérieure à celle des pays à faible revenu. Le monde est également très en retard dans la réduction de moitié du gaspillage et des pertes alimentaires par habitant d’ici à 2030.
- Les crises mondiales ont provoqué une résurgence des subventions aux combustibles fossiles, qui ont presque doublé de 2020 à 2021.
- Les rapports des entreprises sur la durabilité et les politiques de passation de marchés publics ont augmenté, mais ont diminué en ce qui concerne la consommation durable et le suivi du tourisme durable.
- La consommation et la production responsables doivent faire partie intégrante de la reprise après la pandémie et des plans d’accélération des objectifs de développement durable. Il est crucial de mettre en œuvre des politiques qui favorisent le passage à des pratiques durables et qui dissocient la croissance économique de l’utilisation des ressources.



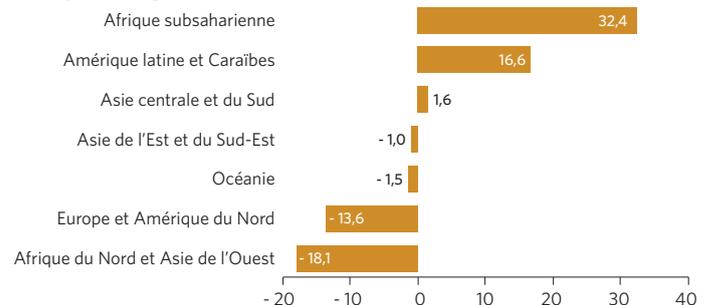
Des travailleurs trient des plastiques dans une usine de recyclage en Côte d’Ivoire. La pollution plastique menace les côtes, les lagons, la pêche et le tourisme. La refonte du modèle économique régissant les plastiques est essentielle pour faire face à cette crise.

Les inégalités régionales dans les empreintes matérielles mettent en évidence des disparités de consommation

Entre 2000 et 2019, la consommation matérielle nationale dans le monde — soit la quantité de matières premières directement utilisées pour les processus de production d’un pays — a augmenté de 66 %, triplant depuis les années 1970 pour atteindre 95,1 milliards de tonnes métriques. En 2019, l’empreinte matérielle correspondante — la quantité de matières extraites pour satisfaire la demande de consommation finale dans un pays — était de 95,9 milliards de tonnes métriques. Bien que les volumes totaux soient globalement similaires, les comparaisons révèlent des inégalités régionales en ce qui concerne leur impact sur l’environnement. En 2019, dans la région Afrique du Nord et Asie de l’Ouest, ainsi que dans la région Europe et Amérique du Nord, l’empreinte matérielle a dépassé la consommation matérielle nationale de 18 % et 14 % respectivement, tandis que dans la région Amérique latine et Caraïbes et la région Afrique saharienne, elle était inférieure à la consommation matérielle nationale de 17 % et 32 % respectivement. Ces différences mettent en évidence l’inégalité des responsabilités et les disparités de consommation entre les pays orientés vers l’importation et ceux orientés vers l’exportation et les pays à revenu élevé et ceux à faible revenu d’une manière générale. L’empreinte matérielle par habitant dans les pays à revenu élevé est

10 fois supérieure à celle des pays à faible revenu. Par conséquent, il est essentiel d’adopter des politiques durables et de susciter une prise de conscience pour assurer une gestion efficace et durable des ressources naturelles limitées et inégalement exploitées d’ici à 2030.

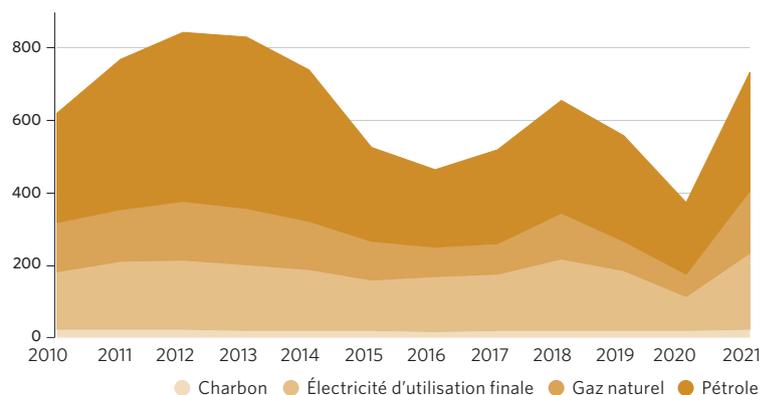
Excédent de la consommation intérieure de matières par rapport à l’empreinte matérielle, 2019 (en pourcentage)



Les subventions aux combustibles fossiles remontent aux niveaux de 2014 malgré les appels à une suppression progressive

Les subventions aux combustibles fossiles créent des distorsions sur les marchés de l’énergie, entravent la transition vers des alternatives plus propres et plus durables, et minent les efforts de lutte contre les changements climatiques. En 2021, les données mondiales ont montré une résurgence de ces subventions, les gouvernements dépensant environ 732 milliards de dollars en subventions pour le charbon, le pétrole et le gaz, soit près du double du montant dépensé en 2020 (375 milliards de dollars). Cela a été largement dû à un rebond des prix de l’énergie après une baisse en 2020, ramenant les subventions aux niveaux de 2014. Malheureusement, la crise énergétique mondiale déclenchée par l’invasion de l’Ukraine par la Russie en 2022 risque d’entraîner une nouvelle hausse des subventions aux combustibles fossiles. Il faut espérer qu’il s’agira de mesures à court terme visant à protéger les consommateurs des effets de la crise. De nombreux gouvernements prennent maintenant des mesures pour trouver des solutions à long terme. Certains cherchent à accroître ou à diversifier l’approvisionnement en pétrole et en gaz, tandis que d’autres accélèrent les changements structurels.

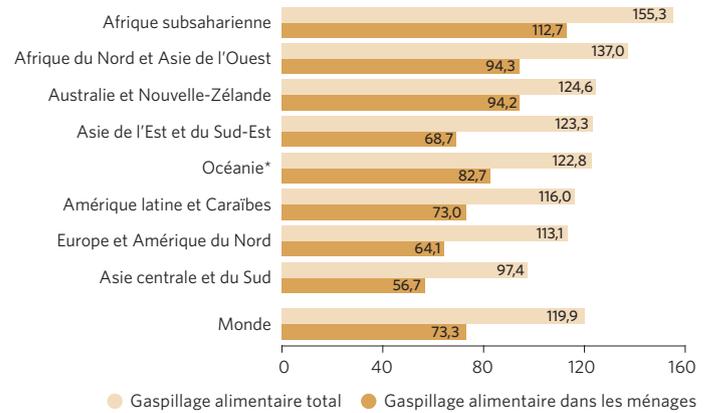
Estimations mondiales des subventions aux combustibles fossiles, par type de combustible, 2010-2021 (en milliards de dollars, valeur nominale)



Malgré l'augmentation de la faim dans le monde, le gaspillage et les pertes alimentaires sont colossaux et inégaux

En 2021, alors que 828 millions de personnes souffraient de la faim, 13,2 % des aliments du monde étaient perdus après la récolte, le long de la chaîne d'approvisionnement du producteur au consommateur, pourcentage quasi inchangé depuis 2016 et inférieur à la cible de réduction substantielle des pertes alimentaires après récolte d'ici à 2030. De plus, 17 % des aliments sont gaspillés au niveau des ménages, des services alimentaires et de la vente au détail, entraînant un gaspillage alimentaire colossal de 931 millions de tonnes en 2019, soit 120 kilogrammes par habitant. C'est en Afrique subsaharienne que les pertes alimentaires sont les plus élevées, avec 20 %, contre 9 % en Europe et en Amérique du Nord. Alors que les pertes alimentaires présentent des différences régionales, en particulier entre les régions à revenu élevé et les régions à faible revenu, le gaspillage alimentaire des ménages par habitant est similaire dans tous les groupes régionaux, ce qui met en évidence la nécessité d'agir dans tous les pays. Malgré l'importance de réduire les pertes et le gaspillage alimentaires, les données demeurent rares. La lutte contre les pertes et le gaspillage alimentaires est urgente et nécessite des politiques spécifiques, fondées sur des données, ainsi que des investissements dans les technologies, les infrastructures, l'éducation et le suivi.

Estimation du gaspillage alimentaire total et du gaspillage alimentaire des ménages par habitant, 2019 (en kilogramme par habitant)

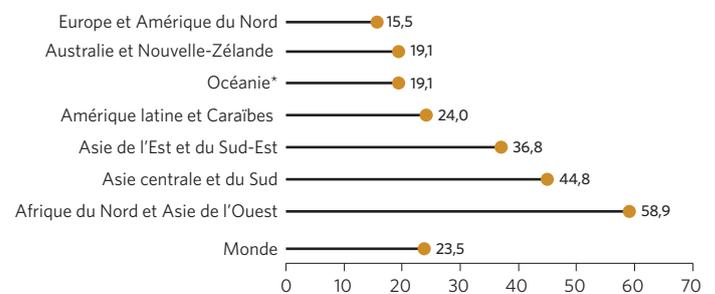


* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Davantage d'entreprises, grandes et petites, rendent compte de leurs efforts pour améliorer la durabilité

La tendance à la publication d'informations sur la durabilité est à la hausse : environ 70 % des entreprises suivies en ont publié en 2021, soit trois fois plus qu'en 2016. L'Asie du Sud-Est et l'Amérique centrale ont connu la plus forte augmentation d'informations publiées sur la durabilité entre 2020 et 2021, tandis que le plus grand volume est observé en Asie de l'Est, en Europe et en Amérique du Nord. Si les grandes entreprises restent en tête des publications d'informations sur la durabilité, on observe une hausse parmi les petites et moyennes entreprises, avec des taux de croissance de 37 % et de 34 % respectivement, entre 2020 et 2021. Les entreprises sont plus susceptibles de divulguer des informations sur les politiques liées à l'eau et à l'énergie, les émissions de CO₂, la santé et la sécurité au travail, et la diversité des conseils d'administration. Elles continuent de présenter en détail les activités qu'elles mènent pour atteindre les objectifs de développement durable, mais sont seulement 10 % à communiquer des données sur les 17 objectifs. Dans l'ensemble, la tendance à une meilleure communication d'informations sur la durabilité est positive, car elle indique une prise de conscience de plus en plus forte de la nécessité de prioriser les pratiques durables dans toutes les industries.

Augmentation du nombre d'entreprises publiant des informations sur la durabilité entre 2020 et 2021 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

La coopération mondiale en matière de consommation et de production durables augmente, tandis que les rapports diminuent

La coopération multilatérale et multipartite en matière de consommation durable a augmenté depuis 2015, inspirant des politiques fondées sur la science et transformatrices dans de nombreux pays. Entre 2019 et 2022, 485 instruments politiques soutenant le passage à la consommation et à la production durables ont été signalés par 62 pays et l'Union européenne, avec des liens croissants avec les engagements environnementaux mondiaux sur le climat, la biodiversité, la pollution, les déchets et les secteurs à fort impact. Dans le même temps, les déclarations ont diminué en moyenne de 30 % chaque année depuis 2019 et continuent de refléter les grands déséquilibres régionaux, avec plus de 50 % des instruments politiques déclarés en Europe et en Asie centrale. Néanmoins, la communauté internationale a adopté trois accords ambitieux en 2022, dont le Plan de mise en œuvre de Charm el-Cheikh pour un nouveau pacte climatique mondial, le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, et la résolution 5/14 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur l'élimination de la pollution plastique. Ces accords soulignent la nécessité du passage à une approche plus durable et circulaire de la consommation et de la production.

Malgré l'augmentation des rapports sur les marchés publics, la surveillance du tourisme durable est en baisse

Les marchés publics sont un facteur clé de l'économie de tous les pays, représentant en moyenne entre 13 % et 20 % du PIB. Les gouvernements peuvent tirer parti de leur pouvoir d'achat pour orienter les marchés vers des produits et des services plus écologiques et plus novateurs, en soutenant le développement durable. En 2022, 67 gouvernements nationaux ont signalé au Programme des Nations Unies pour l'environnement la mise en œuvre de politiques et de plans d'action durables en matière de marchés publics, soit une augmentation de 50 % par rapport à 2020. Toutefois, les données font état d'une baisse marquée du nombre de pays mettant en œuvre des outils pour surveiller les répercussions du tourisme sur le développement durable en 2020-2021, principalement en raison de la perturbation des opérations statistiques pendant la pandémie de COVID-19. Bien que le tourisme contribue à la création d'emplois et à la promotion de la culture et des produits locaux, une gestion durable du développement du secteur est essentielle pour en protéger la valeur. Les pays doivent prioriser le suivi des pratiques touristiques durables dans le cadre de leur relance, en garantissant un tourisme économiquement viable et écologiquement durable.



Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

- Avec un cataclysme climatique imminent, le rythme et l'ampleur des plans d'action climatique actuels sont totalement insuffisants pour lutter efficacement contre les changements climatiques. Des phénomènes météorologiques extrêmes de plus en plus fréquents et intenses touchent déjà toutes les régions du monde. La hausse des températures amplifiera davantage ces dangers, posant de graves risques.
- Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) souligne que des réductions profondes, rapides et soutenues des émissions de gaz à effet de serre sont essentielles dans tous les secteurs, dès maintenant et pendant toute cette décennie. Pour limiter le réchauffement planétaire à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, les émissions doivent déjà diminuer et être réduites de près de moitié d'ici à 2030, soit dans sept ans seulement.
- Il faut prendre d'urgence des mesures transformatrices, allant au-delà de simples plans et promesses. Il faut revoir l'ambition à la hausse, couvrir l'ensemble des économies et évoluer vers un développement rési-



Deux hommes avancent dans des eaux de crue au Pakistan après des pluies torrentielles de mousson qui ont déversé jusqu'à cinq fois la moyenne de 30 ans de précipitations. Ces phénomènes sont maintenant plus probables et plus graves en raison des changements climatiques.

lient au climat, tout en délimitant clairement la voie pour atteindre la neutralité carbone. Le temps presse et il faut des mesures immédiates pour éviter des conséquences catastrophiques et assurer un avenir durable aux générations à venir.

Il est urgent de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre pour éviter le point de basculement de 1,5 °C

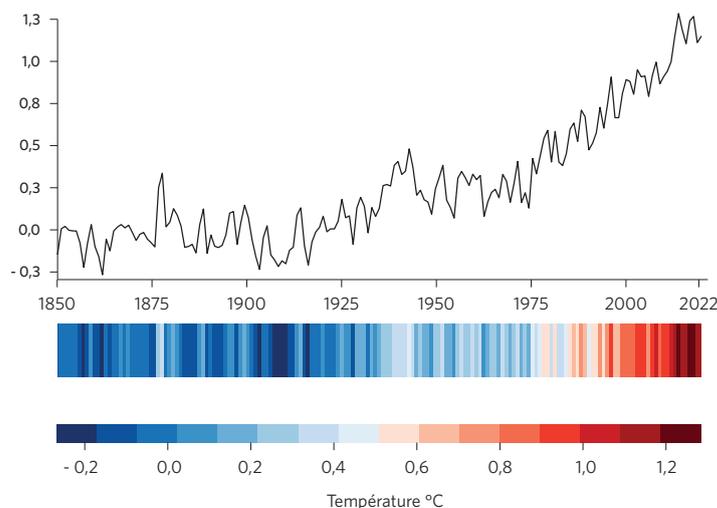
Le dernier rapport de synthèse du GIEC affirme sans équivoque que les activités humaines, en particulier la combustion de combustibles fossiles, l'utilisation non durable de l'énergie et des terres et le recours à des modes de consommation et de production intenables pendant plus d'un siècle, sont à l'origine d'un réchauffement planétaire de 1,1 °C par rapport aux niveaux préindustriels. Cette hausse a conduit à une multiplication des phénomènes météorologiques et climatiques extrêmes dans toutes les régions, qui illustre désormais la réalité quotidienne des changements climatiques. Les communautés vulnérables, qui ont le moins contribué aux changements climatiques, sont touchées de façon disproportionnée. Entre 2010 et 2020, les régions très vulnérables, qui comptent entre 3,3 et 3,6 milliards de personnes environ, ont connu des taux de mortalité humaine 15 fois plus élevés en raison d'inondations, de sécheresses et de tempêtes que les régions à très faible vulnérabilité. Les effets négatifs des changements climatiques ont causé des dommages importants et des pertes irréparables de plus en plus nombreuses aux écosystèmes et aux vies humaines, provoquant des pénuries alimentaires, des pertes de logement et d'infrastructure, des migrations de population, et plus encore. Avec de nouvelles hausses de température, ces événements extrêmes s'aggraveront et il sera plus difficile d'y faire face. De plus, les mesures d'adaptation perdront en efficacité avec l'accroissement du réchauffement.

Le dernier rapport de synthèse sur les contributions déterminées au niveau national (CDN) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) conclut que les engagements climatiques combinés de 193 parties à l'Accord de Paris connaîtront une légère baisse (0,3 %) d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 2019. Toutefois, ce chiffre est loin de la réduction de 43 % des émissions demandée par le GIEC pour atteindre l'objectif de 1,5 °C et propulserait le monde vers un réchauffement potentiel intenable d'environ 2,5 °C d'ici à la fin du siècle.

Le GIEC avertit que sans renforcement des politiques intersectorielles, le monde devrait dépasser le point de bascule critique de 1,5 °C d'ici à 2035. La qualité de vie des générations actuelles et futures dépend des choix que nous faisons aujourd'hui. Pour freiner les changements climatiques, il faut des réductions ra-

pides, drastiques et soutenues des émissions de gaz à effet de serre dans tous les secteurs dès aujourd'hui. Cela passe par la mise en œuvre de mesures mondiales favorisant un développement résilient au climat, l'accélération des mesures d'adaptation et d'atténuation et l'exploitation des synergies des ODD. Il est urgent d'accroître le financement, l'engagement politique, les politiques coordonnées, la coopération internationale, la gestion des écosystèmes et la gouvernance inclusive pour une action climatique efficace et équitable.

Température moyenne annuelle mondiale par rapport aux niveaux préindustriels (moyenne 1850-1900), 1850-2022 (en degrés Celsius)



Source : La figure et les bandes climatiques proviennent du rapport sur l'état du climat mondial en 2022 de l'Organisation météorologique mondiale, qui combine six ensembles de données internationales pour la température : HadCRUT.5.0.1.0 (Met Office du Royaume-Uni), NOAA GlobalTemp v5 (États-Unis), NASA GISTEMP v4 (États-Unis), Berkeley Earth (États-Unis), ERA5 (CEPMMT), JRA-55 (Japon).

L'éducation du monde aux changements climatiques ne répond pas encore à la demande des jeunes

Les étudiants et les jeunes du monde entier exigent une action climatique et une éducation climatique globale et de qualité pour les préparer à un avenir plus vert. Presque tous les pays (94 %) signalent que l'éducation sur les changements climatiques est incluse dans leurs programmes d'études. Cependant, les faits suggèrent le contraire. Une analyse des cadres pédagogiques nationaux de 100 pays révèle que près de la moitié d'entre eux (47 %) ne font même pas mention des changements climatiques. Alors que 95 % des enseignants reconnaissent l'importance de sensibiliser les élèves à la gravité des changements climatiques, seu-

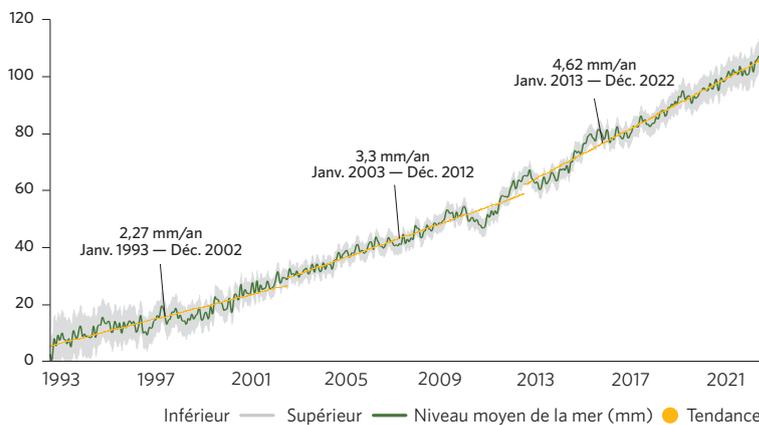
lement un tiers environ peuvent en expliquer efficacement les effets dans leur région. De plus, 70 % des jeunes ne peuvent expliquer, au mieux, que les grands principes des changements climatiques. Un jeune sur cinq se sent mal préparé aux changements climatiques en raison de son éducation et demande plus d'informations pour en saisir la complexité. Les jeunes ont souligné la nécessité d'une éducation interdisciplinaire, orientée vers l'action, qui soit à la fois pertinente au niveau mondial et adaptée aux réalités locales, ainsi qu'un soutien adéquat des enseignants.

L'élévation record du niveau de la mer constitue une grave menace pour des centaines de millions de personnes

Les concentrations record de gaz à effet de serre font grimper les températures mondiales et piègent la chaleur, 90 % environ de celle-ci étant absorbée par l'océan. Cela conduit à une élévation du niveau de la mer en raison de la fonte des glaciers et des calottes glaciaires et de la dilatation thermique. Selon l'Organisation météorologique mondiale, le niveau moyen de la mer a augmenté plus rapidement depuis 1900 qu'au cours des 3 000 dernières années. L'élévation s'est poursuivie en 2022, atteignant un nouveau record depuis les mesures satellitaires de 1993. De plus, le taux d'élévation moyenne mondiale du niveau de la mer a doublé au cours de la dernière décennie, passant de 2,27 mm par année en 1993-2002 à 4,62 mm par année en 2013-2022.

Malgré les efforts visant à limiter le réchauffement à 1,5°C, le niveau mondial de la mer devrait encore s'élever au cours du prochain siècle, posant ainsi d'importants dangers pour les collectivités du monde entier. Les petits États insulaires en développement et les zones urbaines de basse altitude sont particulièrement vulnérables et confrontés à de graves risques pour les écosystèmes côtiers et les services écosystémiques, les économies, les moyens de subsistance, la santé et le bien-être. Environ 900 millions de personnes vivent dans des zones côtières de basse altitude, soit 1 personne sur 10 dans le monde. Dans certains pays comme aux Fidji, à Vanuatu, dans les îles Salomon et ailleurs, les effets de l'élévation du niveau de la mer et autres impacts climatiques poussent déjà à des réinstallations. Les Tuvalu prévoient même de créer une version numérique de leur territoire pour reproduire les monuments et préserver leur histoire et leur culture avant de disparaître sous les eaux.

Niveau moyen mondial de la mer, 1993-2022 (en millimètres)



Note : Sur la base de mesures satellitaires.

Source : Laboratoire d'Études en Géophysique et Océanographie Spatiales (LEGOS); données d'AVISO altimetry (www.aviso.altimetry.fr). Extrait du Rapport de l'Organisation météorologique mondiale sur l'état du climat mondial en 2022.

L'objectif de financement de l'action climatique de 100 milliards de dollars par an des pays développés n'a pas encore été atteint

Le financement de l'action climatique est essentiel pour faire face à la crise climatique. Selon la CCNUCC, les flux mondiaux à cet égard ont atteint une moyenne annuelle de 803 milliards de dollars en 2019-2020, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2017-2018. Cette croissance est attribuée à la hausse des mesures d'atténuation concernant les bâtiments, les infrastructures et les transports, ainsi qu'au financement accru des mesures d'adaptation. Cependant, malgré l'augmentation observée au cours de la dernière décennie, le financement de l'action climatique n'atteint pas les niveaux nécessaires pour limiter le réchauffement. La répartition du financement entre les régions est aussi inégale. En outre,

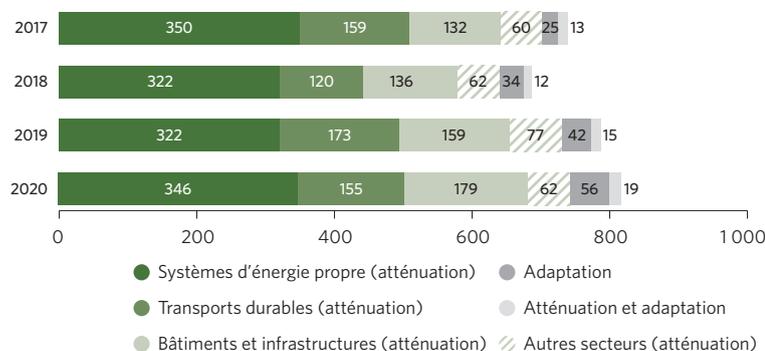
les flux liés aux combustibles fossiles ont dépassé le financement des mesures d'adaptation et d'atténuation en 2020.

Selon une analyse récente de la CCNUCC, les besoins des pays en développement s'élèveront à près de 6 000 milliards de dollars d'ici à 2030 pour répondre à leur CDN. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement estime que les coûts d'adaptation pourraient à eux seuls atteindre 330 milliards de dollars par an d'ici à 2030.

L'engagement des pays développés à mobiliser 100 milliards de dollars par an pour le financement de l'action climatique d'ici 2020 à 2025 n'a pas encore été honoré. Selon un rapport de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les pays développés ont versé et mobilisé un total de 83,3 milliards de dollars en faveur du financement de l'action climatique dans les pays en développement en 2020, soit une hausse de 4 % par rapport à 2019, mais toujours en deçà de la cible. En outre, plus de 70 % du financement de l'action climatique des pays développés en faveur des pays en développement entre 2016 et 2020 était octroyé sous forme de prêts.

La création du Fonds pour les pertes et les préjudices à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques 2022 (COP 27) visant à apporter un soutien financier aux pays les plus touchés par les impacts des changements climatiques est la dernière étape dans l'amélioration des canaux de soutien financier en réponse au défi climatique. La reconstruction des programmes de financement climatique et la conception d'un nouvel objectif de financement de l'action climatique en 2024 sont les prochaines étapes pour améliorer de toute urgence la quantité et la qualité de ce financement à l'avenir.

Flux mondiaux de financement de l'action climatique, par secteur, 2017-2020 (en milliards de dollars É.-U.)



Source : CCNUCC, 2022. Summary and recommendations by the Standing Committee on Finance: Fifth Biennial Assessment and Overview of Climate Finance Flows, Bonn : CCNUCC.

- L'océan est en état d'urgence car l'eutrophisation, l'acidification, le réchauffement et la pollution plastique grandissants qu'il subit nuisent à sa santé. En outre, la tendance alarmante à la surpêche persiste, entraînant l'épuisement de plus d'un tiers des stocks mondiaux de poissons.
- Bien que l'expansion des aires marines protégées, la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, l'interdiction des subventions à la pêche et le soutien aux petits pêcheurs aient progressé, les mesures n'avancent pas à la vitesse ou à l'échelle requises pour atteindre l'objectif 14.
- Pour enrayer ces tendances, il est impératif de conduire une action mondiale rapide et coordonnée. Il faut pour cela accroître le financement des sciences océaniques, intensifier les efforts de conservation, faire progresser les solutions fondées sur la nature et les écosystèmes, s'attaquer aux interconnexions et aux répercussions des pressions anthropiques, et inverser de toute urgence le cours des changements climatiques pour sauvegarder le plus grand écosystème de la planète.



Une femme âgée plante des mangroves au Timor-Leste. Les mangroves renforcent la résilience du littoral en offrant une protection naturelle contre l'érosion et en absorbant le choc des tempêtes, protégeant ainsi les communautés locales et leurs moyens de subsistance.

Les sciences participatives mettent en lumière l'ampleur de la pollution des océans par le plastique

Le plastique est le type de déchets marins le plus nocif, avec plus de 17 millions de tonnes encombrant l'océan en 2021, chiffre qui devrait doubler ou tripler d'ici à 2040. La production de plastique a quadruplé au cours des 40 dernières années, tandis que le taux de recyclage demeure inférieur à 10 %. Les déchets plastiques sont ainsi omniprésents dans tous les habitats océaniques, y compris dans la fragile glace de l'océan Arctique. Pour évaluer l'ampleur de cette crise environnementale, une bonne approche consiste à mesurer la densité des déchets plastiques sur les plages. Les initiatives de sciences participatives, qui reposent sur la collecte de données par des bénévoles lors du nettoyage des plages, donnent des renseignements qualitatifs et quantitatifs cruciaux pour combler les lacunes en matière de surveillance. Au cours de la dernière décennie, ces initiatives se sont multipliées pour les déchets marins, beaucoup utilisant des applications de téléphonie mobile pour recueillir et publier des données. Des protocoles normalisés et des systèmes de surveillance améliorés sont également mis au point pour renforcer les efforts mondiaux visant à régler ce problème urgent.

Exemples d'initiatives de sciences participatives sur les déchets présents sur les plages, 2023 (couverture, fréquence et méthode de collecte des données)

	Couverture	Fréquence	Méthode de collecte de données
Projet de surveillance et d'évaluation des débris marins de la National Oceanic and Atmospheric Administration (MDMAP)	Côte ouest des États-Unis, monde entier	●	📄
Suivi des débris marins (autrefois partie de MDMAP)	Monde entier	●	📱
Informations et données sur les déchets de la protection des océans pour l'éducation et la solution (TIDES) et application Clean Swell	Monde entier	🔄 ●	📱
Équipe d'observation côtière et d'étude des oiseaux de mer - Débris marins	États-Unis	●	📄
Base de données de l'initiative australienne sur les débris marins	Pacifique, Océanie	●	📱
Surveillance des déchets marins	Eaux européennes	●	📱

🔄 Nettoyage annuel
● Inspections mensuelles
● Nettoyages continus
📱 Application mobile
📄 Fiches de données

Note : Les « nettoyages continus » sont dirigés par des bénévoles et menés ponctuellement.

L'eutrophisation côtière, menace grandissante pour les écosystèmes et les communautés marines

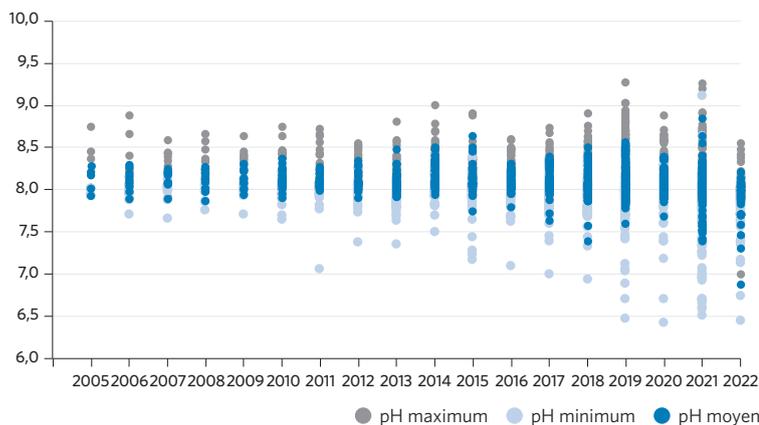
L'agriculture, l'aquaculture et les pratiques liées aux eaux usées contribuent à charger en nutriments les zones côtières, qui se trouvent ainsi en proie à une eutrophisation généralisée et à des phénomènes de prolifération d'algues. Ces proliférations entraînent un appauvrissement en oxygène, nuisent à la vie marine, contaminent les produits de la mer, et détériorent les herbes marines et les récifs coralliens, entre autres incidences. Les conséquences sont graves pour la santé des écosystèmes marins, les communautés locales, la pêche et le tourisme. L'imagerie satellitaire révèle des tendances d'eutrophisation côtière élevées à l'échelle mondiale en 2022 (au-dessus du niveau de référence de 2000 à 2004), bien que leur ampleur diffère de celle des dernières années. De 2018 à 2022, des taux constamment élevés ont été observés dans la mer d'Arabie, où les phénomènes de prolifération constituaient une menace pour la pêche, le tourisme et les usines de dessalement, en particulier à la fin de l'hiver et au début du printemps.

Signe éloquent d'un océan qui suffoque : on observe que des crustacés, comme l'écrevisse et le homard, quittent la mer pour survivre. En Afrique du Sud, il a été constaté récemment (début 2023) qu'environ 5 tonnes de homards en voie de disparition s'échappaient des eaux, entraînant un plan d'urgence pour leur ré-intégration dans une zone de pêche déjà en difficulté. Bien que les phénomènes de prolifération puissent se produire en raison de processus naturels, comme la remontée d'eaux riches en nutriments ou le faible débit des eaux, les activités humaines sont principalement à l'origine de leur fréquence, de leur durée et de leur expansion plus grandes. Si l'on y ajoute le défi que représentent les changements climatiques et leurs interactions complexes avec le réchauffement océanique, les impacts de l'eutrophisation sur les communautés côtières devraient s'aggraver.

Il est crucial d'élargir la surveillance mondiale de l'acidification des océans pour faire face à une crise persistante

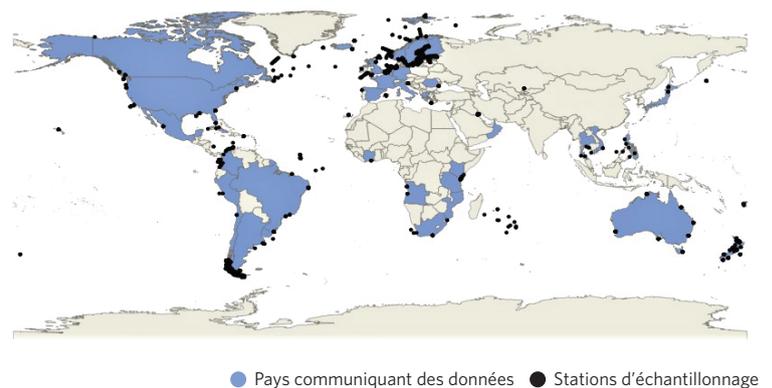
Alors que les émissions de gaz à effet de serre bondissent, les océans absorbent en silence un quart des émissions annuelles de dioxyde de carbone. Bien que cela atténue l'impact des changements climatiques sur la planète, il en coûte très cher à l'équilibre délicat de l'acidité des océans, endommageant ainsi les organismes et les écosystèmes. Les sites d'observation à long terme en haute mer ont montré une baisse continue du pH au cours des 20 à 30 dernières années, avec des impacts de grande portée. À l'heure actuelle, le pH moyen de l'océan est de 8,1, ce qui représente environ 30% de plus qu'à l'époque préindustrielle et une évolution rapide. L'acidification des océans menace la survie de la vie marine, perturbe le réseau trophique, nuit aux services essentiels fournis par l'océan et compromet notre propre sécurité alimentaire. De plus, elle fragilise et détruit les coraux et les protections côtières, dégrade les habitats et met en danger la pêche, l'aquaculture et le tourisme. L'acidification croissante réduit également la capacité de l'océan à absorber le CO₂ et à atténuer les changements climatiques.

Valeurs de pH de surface calculées sur la base de stations d'échantillonnage représentatives, 2005 à 2022 (en pH total)



Le nombre de stations ayant communiqué des informations sur l'acidification des océans dans le monde a triplé au cours des dernières années, passant de 178 en 2021 à 539 en 2023, ce qui donne des indications plus claires. Néanmoins, des lacunes subsistent dans les données concernant les zones côtières d'Asie et d'Afrique et les eaux libres de l'Atlantique Sud, du Pacifique, de l'océan Indien et de l'océan Austral. Des efforts constants visant à renforcer les capacités de mesure et d'établissement de rapports sur l'acidification des océans, en particulier dans les zones sous-échantillonnées, sont essentiels pour réduire les impacts locaux, régionaux et mondiaux de ce phénomène.

Sites de mesure de la chimie des carbonates à la surface des océans, 2023 (pays communiquant des données et stations d'échantillonnage)



Malgré des améliorations, il faut renforcer la coopération mondiale pour lutter contre la pêche illicite

À l'échelle mondiale, on estime qu'un poisson pêché sur cinq provient de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Cette pratique illicite est l'une des plus grandes menaces pesant sur les écosystèmes marins et les communautés de pêcheurs, faussant la concurrence, nuisant aux pêcheurs légitimes et dévastant les écosystèmes marins et les efforts visant à conserver la biodiversité marine et à gérer durablement les stocks de poissons. Les pertes annuelles qui en résultent sont estimées entre 11 et 26 millions de tonnes de poissons, avec une valeur économique pouvant atteindre 23 milliards de dollars.

La pêche illicite, non déclarée et non réglementée est observée dans tous les types de pêche et se produit non seulement dans les eaux relevant de la juridiction nationale mais aussi en haute mer. L'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port est un instrument clé pour lutter contre ce phénomène. En mai 2023, le nombre de ses signataires avait triplé par rapport à 2016 pour atteindre 75 parties, dont l'Union européenne, couvrant ainsi 101 États et 60% des États portuaires. Entre 2018 et 2022, des progrès ont été réalisés à l'échelle mondiale dans la mise en œuvre d'instruments de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Cependant, une action plus concertée est nécessaire pour assurer une plus grande coopération entre tous les acteurs, de « la mer à l'assiette », et une plus grande transparence et conformité au cadre international, ainsi qu'une législation forte et une surveillance et une application accrues.

Inverser la tendance : les récents accords maritimes sont prometteurs pour la protection des océans

La communauté mondiale a renouvelé son engagement à lutter contre les modèles destructeurs affectant la santé des océans à travers plusieurs pactes récents. En mars 2023, un accord historique a été conclu sur la protection de la biodiversité marine dans les eaux internationales — appelé le Traité sur la haute mer — après près de deux décennies de négociations. Étant donné que la « haute mer » constitue les deux tiers de l'océan, ce traité, une fois ratifié par les pays, contribuera à une protection vitale contre la pollution, la surpêche et la destruction de l'habitat dans ces zones critiques. Un autre jalon important a été franchi en mars 2022, lorsque les États Membres ont adopté une résolution visant à mettre fin à la pollution plastique, y compris dans les milieux marins, avec des plans pour mettre en œuvre un accord international juridiquement contraignant d'ici à 2024. L'adoption de l'Accord sur les subventions à la pêche de l'Organisation mondiale du commerce en juin 2022 soutient la durabilité des océans en interdisant les subventions néfastes accordées à la pêche qui contribuent à l'épuisement des stocks de poissons dans le monde. En outre, lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans de juin 2022, plus de 100 États Membres se sont volontairement engagés à conserver ou à protéger au moins 30% de l'océan mondial dans les aires marines protégées et à mettre en œuvre d'autres mesures efficaces de conservation par zone d'ici à 2030. Ces efforts collectifs témoignent d'une détermination renouvelée à revitaliser nos océans et à assurer un avenir durable aux écosystèmes marins et aux collectivités du monde entier.

- Les écosystèmes terrestres sont essentiels au maintien de la vie humaine, contribuant à plus de la moitié du PIB mondial et revêtant diverses valeurs culturelles, spirituelles et économiques.
- Cependant, le monde fait face à une triple crise, celle des changements climatiques, de la pollution et de la perte de biodiversité. Les tendances croissantes du recul des forêts, de la dégradation des terres et de l'extinction des espèces constituent une grave menace pour la planète et l'humanité.
- Malgré des progrès dans la gestion durable des forêts, les aires protégées et l'adoption des valeurs nationales de la biodiversité et de la comptabilisation du capital naturel, la plupart des améliorations ont été modestes. Le Cadre mondial de la biodiversité Kunming-Montréal, récemment adopté, donne un nouvel élan à l'objectif 15 en fixant quatre objectifs axés sur les résultats à atteindre d'ici à 2050 et 23 cibles à atteindre d'ici à 2030.
- Pour atteindre l'objectif 15, il faut un changement radical dans la relation que l'humanité entretient avec la nature, tout comme une accélération



Les villageois du comté de Yunhe à l'est de la Chine font revivre les fermes à flanc de colline à l'aide de pratiques écologiques, attirant des visiteurs du monde entier et gagnant en reconnaissance comme destination écotouristique de premier plan pour la restauration de l'écosystème.

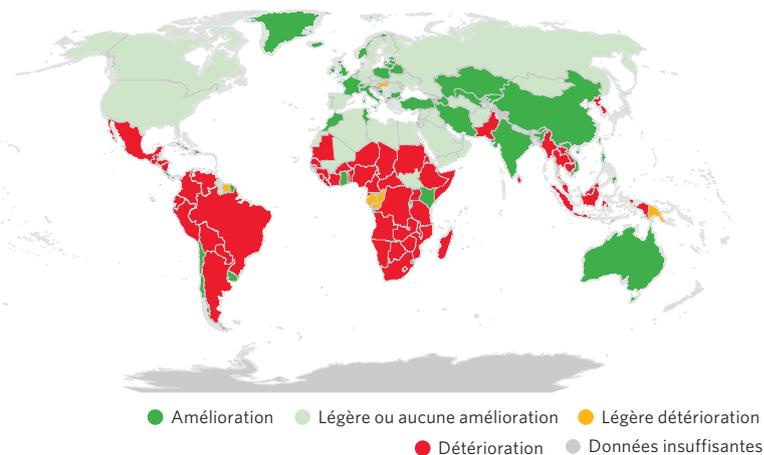
des efforts de lutte contre les causes profondes de ces crises qui s'enchevêtrent et une meilleure reconnaissance de l'immense valeur de la nature.

La déforestation et la dégradation des forêts demeurent des menaces mondiales majeures

Les forêts comptent parmi les plus grands réservoirs de carbone et de biodiversité sur Terre, essentiels pour atténuer les changements climatiques et procurer des biens, des services et des moyens de subsistance essentiels. Cependant, près de 100 millions d'hectares nets de forêts ont été perdus ces deux dernières décennies. La couverture forestière mondiale est passée de 31,9 % en 2000 (4,2 milliards d'hectares) à 31,2 % (4,1 milliards d'hectares) en 2020. L'expansion agricole est directement à l'origine de près de 90 % de la déforestation mondiale (49,6 % pour les terres cultivées et 38,5 % pour les pâturages). À elle seule, la culture du palmier à huile a entraîné 7 % de la déforestation mondiale de 2000 à 2018.

L'agriculture a fait disparaître de vastes zones forestières dans de nombreux pays d'Amérique latine, des Caraïbes, d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud-Est entre 2015 et 2020. À l'inverse, de nombreux pays d'Asie, d'Europe et d'Amérique du Nord ont maintenu voire accru leur superficie forestière pendant la même période. Les efforts mondiaux et régionaux visant à soutenir les écosystèmes forestiers ainsi que leurs fonctions sociales, économiques et environnementales sont essentiels, en particulier dans les pays en développement et les tropiques.

Tendance de la superficie forestière en proportion de la superficie totale des terres, 2015-2020



Note : Les catégories de tendances sont fondées sur les seuils du taux de croissance annuel composé (TCAC) entre 2015 et 2020 comme suit : Amélioration : TCAC > 0,001; Légère ou aucune amélioration : - 0,0005 ≤ TCAC < 0,001; Légère détérioration : - 0,001 ≤ TCAC < - 0,0005; Détérioration : TCAC < - 0,001.

Malgré les efforts de mobilisation de fonds pour la conservation de la biodiversité, les déficits de financement persistent

Stopper et inverser la perte de biodiversité exige une approche globale combinant mesures réglementaires et volontaires, tout en mobilisant et en alignant le financement pour la biodiversité. Les instruments économiques jouent un rôle crucial en encourageant la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité — et peuvent servir à mobiliser des financements et à intégrer la biodiversité dans tous les secteurs. Ils incluent les instruments stratégiques tels que les taxes et droits liés à la biodiversité, les subventions positives, les paiements pour services écosystémiques et les mécanismes de compensation en faveur de la biodiversité. L'aide publique au développement est une autre source de financement de la biodiversité.

Entre 2017 et 2019, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a signalé que 234 taxes liées à la biodiversité dans 62 pays

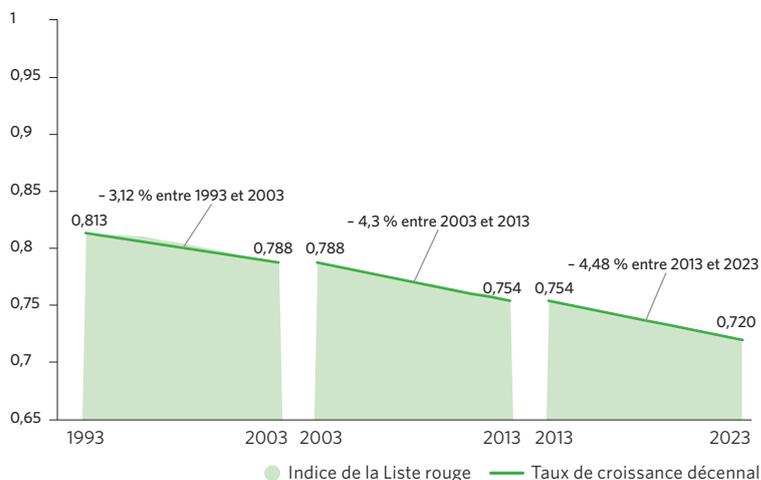
avaient généré 8,9 milliards de dollars par an et que les paiements pour les services environnementaux dans 10 pays avaient mobilisé 10,1 milliards de dollars par an. En 2021, l'aide publique au développement à l'appui de la biodiversité a augmenté de 26,2 %, passant de 7,7 milliards de dollars (prix constants de 2021) en 2020 à 9,8 milliards de dollars. Cette hausse peut être attribuée à des engagements internationaux comme l'objectif d'Aichi sur le financement du développement, la reconnaissance des liens entre les maladies infectieuses et la destruction des écosystèmes à la lumière de la pandémie de COVID-19, et l'accent mis en parallèle sur les changements climatiques et la perte de biodiversité. Mais malgré les progrès, les déficits de financement persistent pour la conservation de la biodiversité, montrant la nécessité d'intensifier l'utilisation et l'ambition des instruments économiques pour protéger la biodiversité.

Le risque d'extinction des espèces s'accélère chaque décennie depuis 1993

Les espèces végétales et animales subviennent à notre existence, que ce soit en pollinisant un tiers des cultures mondiales ou en nous procurant médicaments et débouchés économiques. Malgré leur importance, le monde connaît aujourd'hui le plus grand phénomène d'extinction depuis la disparition des dinosaures. La destruction des habitats, les espèces envahissantes, la surexploitation, le commerce illégal d'espèces sauvages, la pollution et les changements climatiques sont les moteurs de cette crise. L'indice de la Liste rouge, qui mesure le risque d'extinction des espèces de mammifères, d'oiseaux, d'amphibiens, de coraux et de cycadées, s'est détérioré d'environ 11 % depuis 1993, avec une accélération chaque décennie. L'Asie centrale et du Sud, l'Asie du Sud et du Sud-Est et l'Océanie ont connu les déclinés les plus rapides.

En 2022, des évaluations ont fait apparaître que 21% des espèces de reptiles sont menacées, y compris l'emblématique dragon de Komodo en Indonésie, très prisé pour l'écotourisme, mais menacé par les changements climatiques et la déforestation. Suivant la Liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), on estime qu'un million d'espèces dans le monde pourraient être menacées d'extinction. Il est impératif d'agir de toute urgence pour mettre fin à ces pertes potentielles, car elles auraient des répercussions irréversibles et profondes sur la nature et menaceraient gravement le bien-être humain.

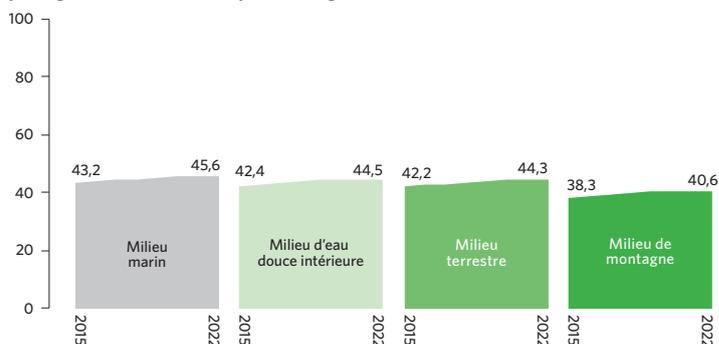
Taux de déclin de l'indice de la Liste rouge, par décennie, 1993-2023 (indice de la Liste rouge et taux de croissance)



La croissance des zones essentielles pour la biodiversité couvertes par des aires protégées stagne largement

Les zones essentielles pour la biodiversité — zones d'importance exceptionnelle pour les espèces et les écosystèmes — sont cruciales pour la conservation et le développement durable. On en compte plus de 16 000 dans le monde, et depuis 2000, leur couverture moyenne par des aires protégées a presque doublé dans les écosystèmes marins, terrestres, d'eau douce et de montagne. Cependant, les progrès stagnent largement depuis 2015, avec une croissance inégale entre les régions. En Europe et Amérique du Nord, plus de la moitié des zones essentielles pour la biodiversité sont couvertes par des aires protégées, tandis qu'en Asie centrale, Asie du Sud, Asie de l'Ouest, Afrique du Nord et Océanie, cette couverture est relativement faible. Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, récemment adopté, représente un nouvel engagement politique donnant l'impulsion nécessaire pour accroître les zones essentielles pour la biodiversité couvertes par des aires protégées afin d'aider à protéger les habitats naturels les plus importants de notre planète.

Proportion moyenne des zones essentielles pour la biodiversité se trouvant en milieu marin, d'eau douce intérieure, terrestre et de montagne couvertes par des aires protégées, 2015-2022 (en pourcentage)

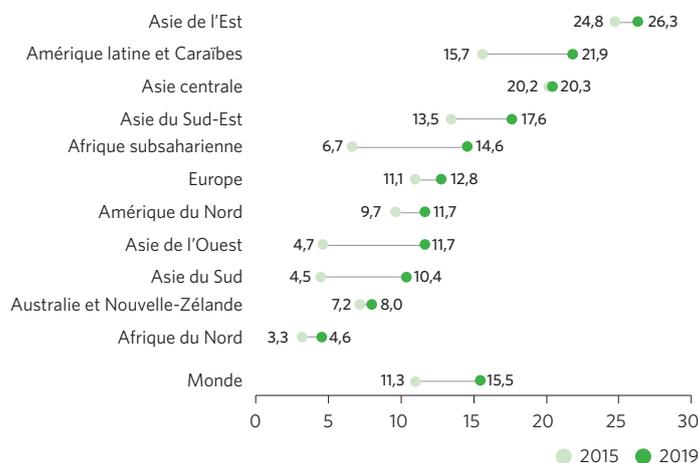


Les tendances alarmantes de la dégradation des terres exigent une action urgente pour restaurer la Terre

Entre 2015 et 2019, au moins 100 millions d'hectares de terres saines et fertiles ont été dégradés chaque année, nuisant à la sécurité alimentaire et hydrique à l'échelle mondiale. La perte équivaut à deux fois la taille du Groenland, ce qui a des répercussions sur la vie de 1,3 milliard de personnes, qui sont directement exposées à la dégradation des terres. Les activités humaines comme l'expansion urbaine, la déforestation et la conversion des prairies, associées aux changements climatiques, sont des moteurs directs de la dégradation des terres dans le monde entier. Les tendances démographiques et économiques, les défis en matière de gouvernance et les lacunes en matière de technologie et d'investissement y contribuent également de manière indirecte.

L'Afrique subsaharienne, l'Asie de l'Ouest, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Asie du Sud ont connu une dégradation des terres plus rapide que la moyenne mondiale. Si les tendances actuelles persistent, il faudra restaurer 1,5 milliard d'hectares de terres d'ici à 2030 pour parvenir à un monde neutre en matière de dégradation des terres. Il est également possible de stopper toute nouvelle dégradation des terres et d'accélérer les engagements existants pour restaurer 1 milliard d'hectares afin de dépasser la cible de neutralité. La restauration des terres et des écosystèmes offre des solutions rentables pour lutter contre les changements climatiques, la perte de biodiversité, la sécurité alimentaire et hydrique et les répercussions des catastrophes. À cette fin, les gouvernements, les entreprises et les collectivités doivent collaborer pour conserver les zones naturelles, accroître la production alimentaire positive pour la nature et développer des zones urbaines vertes, des infrastructures et des chaînes d'approvisionnement.

Proportion de terres dégradées, 2015 et 2019 (en pourcentage)



Note : Les régions et sous-régions peuvent ne pas inclure tous les pays.

Paix, justice et institutions efficaces

- Les conflits violents qui surgissent ou persistent dans le monde nous éloignent de la paix et de la réalisation de l'objectif 16. Fait alarmant, l'année 2022 a connu une augmentation des décès de civils liés aux conflits de plus de 50 %, en grande partie en raison de la guerre en Ukraine.
- À la fin de 2022, 108,4 millions de personnes avaient été déplacées de force dans le monde, soit une hausse de 19 millions par rapport à la fin de 2021 et deux fois et demi de plus qu'il y a dix ans.
- En 2021, le monde a connu le plus grand nombre d'homicides volontaires des deux dernières décennies.
- Les injustices structurelles, les inégalités et les nouveaux défis en matière de droits de la personne rendent l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives encore plus lointain. Pour atteindre l'objectif 16 d'ici à 2030, des mesures sont nécessaires pour rétablir la confiance et renforcer la capacité des institutions à assurer la justice pour tous et faciliter des transitions pacifiques vers le développement durable.



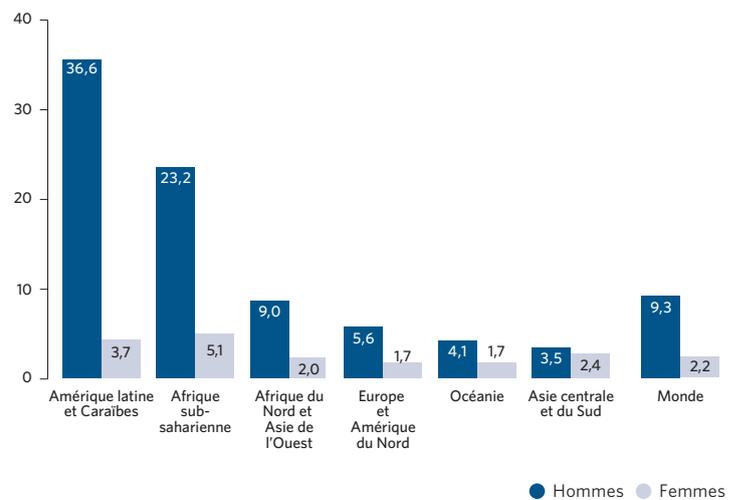
Shukri, plus jeune membre de la première équipe de médias exclusivement féminine de Somalie, Bilan Media, filme à Mogadisho dans un contexte de menaces de violences quotidiennes visant les journalistes.

Les homicides dans le monde ont atteint un niveau record depuis 20 ans dans un contexte d'escalade de la violence en bande organisée et de la violence sociopolitique

Les homicides volontaires causent plus de décès dans le monde que les conflits et les meurtres terroristes combinés. En 2021, environ 458 000 homicides volontaires ont été perpétrés, soit le nombre le plus élevé de ces deux dernières décennies. La hausse marquée des meurtres en 2021 peut être attribuée en partie aux répercussions économiques des restrictions liées à la COVID-19, ainsi qu'à l'escalade de la violence en bande organisée et de la violence sociopolitique dans plusieurs pays. Compte tenu de la croissance démographique, le taux d'homicides était de 5,8 pour 100 000 habitants en 2021, ce qui est légèrement inférieur au taux de 5,9 pour 100 000 enregistré en 2015. Même sans tenir compte des incidences de l'année 2021 sur les tendances futures, les projections établies sur la base de la période 2015-2020 donnent à penser que le taux d'homicides aura chuté de seulement 24 % d'ici à 2030 par rapport à 2015, ce qui est bien inférieur à la cible de réduire de moitié les niveaux de 2015.

En 2021, les hommes et les garçons représentaient 81 % de toutes les victimes d'homicide dans le monde, avec un taux quatre fois plus élevé que celui des femmes et des filles. Les régions où les niveaux globaux de violence meurtrière sont élevés, comme la région Amérique latine et Caraïbes et l'Afrique subsaharienne, enregistrent des pourcentages plus élevés de victimes masculines d'homicides que les autres régions. En outre, les données de 101 pays révèlent que plus de 9 suspects d'homicide volontaire sur 10 sont des hommes ou des garçons.

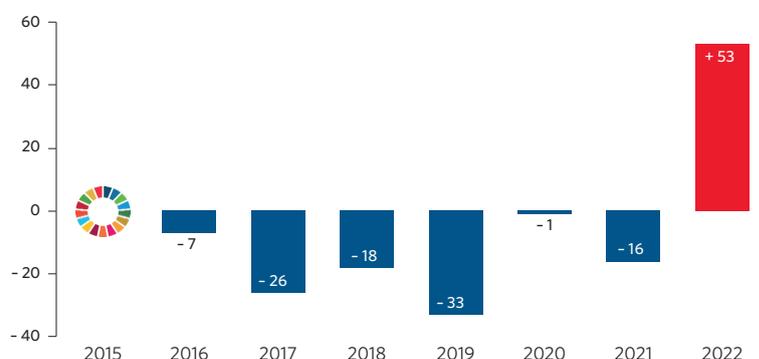
Taux d'homicides, selon le sexe de la victime, 2021 (décès pour 100 000 personnes)



Les décès de civils dans les conflits ont connu une hausse sans précédent, la première depuis l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030

Les décès de civils directement liés à 12 des conflits les plus meurtriers au monde ont augmenté de 53 % entre 2021 et 2022, soit la première hausse depuis l'adoption du Programme 2030 en 2015. Au moins 16 988 civils ont été tués, et une victime sur cinq était une femme. L'utilisation d'armes lourdes et de munitions explosives, y compris les attaques aveugles et disproportionnées, est passée de 13 % en 2021 à 39 % en 2022, marquant un tournant dans la dynamique des conflits. L'Afrique subsaharienne et l'Europe ont enregistré 90 % des décès, quatre sur dix se produisant spécifiquement en Ukraine. Alors que le nombre des victimes de conflits a augmenté de 23 % en Afrique subsaharienne, d'autres parties du monde ont également enregistré une hausse des incidents mortels contre des civils. Ces chiffres choquants montrent qu'il est impératif de renouveler l'engagement mondial en faveur de la paix et de la sécurité, toutes les parties aux conflits étant sommées de respecter le droit international humanitaire et les droits humains pour protéger la vie des civils, en particulier celle des enfants et des femmes.

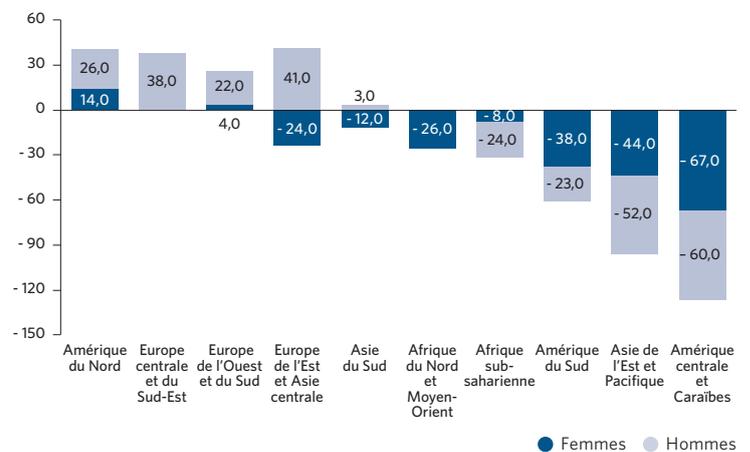
Évolution des décès recensés de civils liés aux conflits, 2015-2022, (en pourcentage)



Le déclin des cas détectés de victimes de la traite des êtres humains pendant les crises exige de nouvelles méthodes pour suivre et combattre ce crime caché

La traite des êtres humains est un crime caché. Les données disponibles ne témoignent que du nombre de victimes connues, en laissant bien plus sans aide et invisibles aux yeux des autorités. Entre 2017 et 2020, les données de 141 pays faisaient état de 187 915 victimes détectées de la traite. De plus, en 2020, le nombre de ces victimes dans le monde a diminué de 11% par rapport à 2019, soit la première baisse en 20 ans. Celle-ci peut s'expliquer par les effets des mesures de prévention contre la COVID-19, qui ont modifié la dynamique de l'exploitation et entravé la lutte contre la traite des êtres humains. La détection des victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle a ainsi connu une baisse de 24% entre 2019 et 2020, due au fait que les victimes sont exploitées dans des endroits plus dissimulés et dangereux. Puisque le nombre de victimes est probablement plus élevé que le nombre de cas détectés, il faut redoubler d'efforts pour adapter les mesures de lutte à la prévalence réelle du crime. Certains États Membres ont testé et appliqué de nouvelles méthodes aux résultats prometteurs pour estimer la prévalence de la traite des personnes.

Variation du nombre de victimes de la traite d'êtres humains détectées, par sexe, pour 100 000 habitants, comparaison de 2019 à 2020 (en pourcentage)

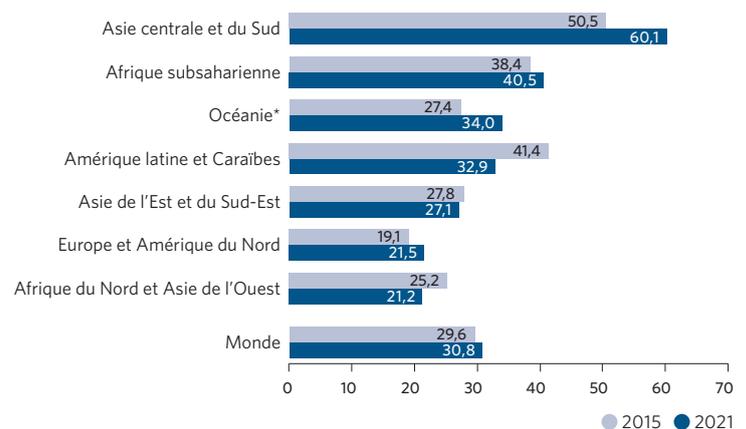


La population carcérale mondiale ne cesse d'augmenter, entraînant une surpopulation et des inquiétudes quant à la proportion de détenus en instance de jugement

L'accès à la justice est un droit humain fondamental pour lequel il est crucial de réduire le nombre de détenus en instance de jugement. Après avoir augmenté régulièrement de 2015 à 2019, la population carcérale mondiale a diminué en 2020 en raison de la COVID-19. Puis, en 2021, le nombre de détenus est reparti à la hausse, avec un total de 11,2 millions, dont environ un tiers (3,4 millions) en instance de jugement. La région Asie centrale et du Sud a le pourcentage le plus élevé de détenus en instance de jugement (60%), tandis que la région Afrique du Nord et Asie de l'Ouest a le pourcentage le plus faible (21%). Alors que la part globale est restée autour de 30% de 2015 à 2021, l'Océanie a connu une augmentation de la part des personnes en instance de procès ou de jugement, tandis que la région Amérique latine et Caraïbes a enregistré une baisse.

Bien que la capacité carcérale ait augmenté de 19% de 2015 à 2021, la surpopulation reste un défi. Près de la moitié des pays disposant de données pertinentes (46 sur 96) ont déclaré fonctionner à plus de 100% de leur capacité prévue, et 18% à plus de 150%. La surpopulation nuit à la santé et à la survie des détenus. Les données montrent la nécessité pour les pays de fournir suffisamment d'espace et de ressources aux détenus pour promouvoir la réadaptation, réduire la récidive et assurer le bien-être des détenus et de la société.

Détenus en instance de jugement en proportion de l'ensemble de la population carcérale (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le trafic de drogue génère des flux financiers illégaux valant des milliards de dollars, alimente la corruption et détourne des ressources

Les flux financiers illégaux alimentent la corruption et détournent les produits de la criminalité vers des activités économiques légales ou illégales. Le trafic de drogue est une source importante de flux financiers illégaux entrants et sortants, en particulier dans les pays touchés par les flux de drogue transfrontaliers. D'après des estimations récentes, les cartels de la drogue mexicains ont généré à eux seuls des flux financiers illégaux moyens de 12,1 milliards de dollars par an entre 2015 et 2018, ce qui est comparable à la valeur des exportations agricoles du pays. L'Afghanistan, la Colombie, le Myanmar et le Pérou ont également relevé des milliards de dollars de flux financiers illégaux provenant du trafic de cocaïne et d'opiacés. Le trafic d'opiacés en Asie a des effets d'entraînement, à l'origine de flux financiers illégaux vers les pays voisins. Il est essentiel de mesurer la valeur de ces flux financiers illégaux pour comprendre les motivations de ces activités illégales et élaborer des politiques efficaces pour les combattre.

Le nombre de jeunes parlementaires reste faible et peu d'entre eux occupent des postes de direction

Dans toutes les régions du monde, à l'exception de l'Europe, les personnes de moins de 45 ans sont nettement sous-représentées dans les parlements par rapport à leur part dans la population nationale. Bien que l'âge moyen d'éligibilité pour siéger au Parlement soit de 23 ans, la proportion de député(e)s âgé(e)s de 30 ans ou moins est demeurée à environ 2%-2,6% ces cinq dernières années. Bien que l'âge médian mondial soit légèrement supérieur à 30 ans, l'âge moyen d'un(e) député(e) est de 51 ans. Les jeunes député(e)s occupent un nombre limité de postes de direction, avec moins de 9% occupant un poste de président de chambre et 17,4% un poste de président de comité. Pour accroître la participation des jeunes parlementaires, il faut notamment instaurer des quotas ou abaisser l'âge d'éligibilité.

Partenariats pour la réalisation des objectifs

- Les pays en développement sont confrontés à une hausse record de la dette extérieure à la suite de la pandémie de COVID-19, aggravée par des défis comme une inflation sans précédent, l'escalade des taux d'intérêt, des priorités concurrentes et une capacité budgétaire limitée, ce qui souligne le besoin urgent d'un allègement de la dette et d'une aide financière.
- Bien que les flux d'aide publique au développement (APD) continuent d'atteindre des sommets record, l'augmentation de 2022 est principalement due aux dépenses consacrées aux réfugiés dans les pays donateurs et à l'aide à l'Ukraine.
- Malgré une amélioration de 65 % de l'accès à Internet depuis 2015, les progrès réalisés pour combler la fracture numérique ont ralenti après la pandémie. Des efforts soutenus sont nécessaires pour assurer un accès équitable à Internet pour tous.
- Les tensions géopolitiques et la résurgence du nationalisme entravent la coopération et la coordination internationales, ce qui souligne l'import-



Une peinture murale d'Eduardo Kobra au Siège de l'ONU, à New York, offerte par la mission permanente du Brésil, représente le développement durable : équilibrer les besoins actuels sans compromettre la capacité de la Terre à répondre aux besoins des générations futures.

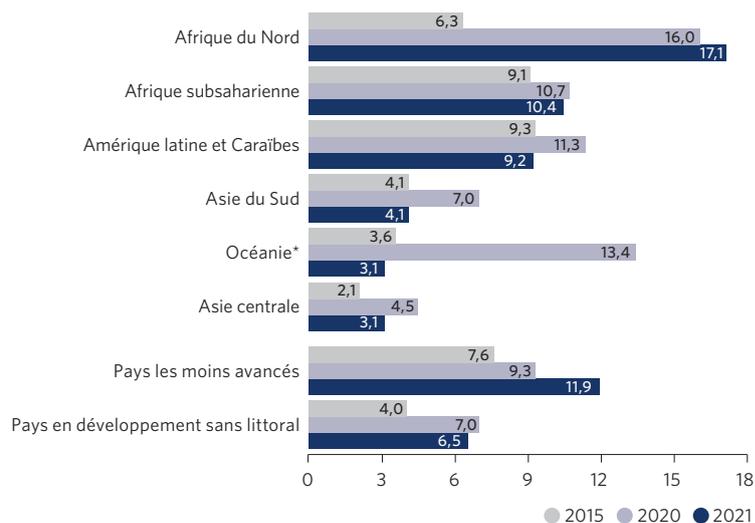
tance d'une intensification collective de l'action pour fournir aux pays en développement le financement et les technologies nécessaires pour accélérer la mise en œuvre des ODD.

Au lendemain de la pandémie, de nombreux pays en développement font face à une crise de la dette

Le niveau d'endettement de nombreux pays a atteint un niveau record pendant la pandémie, ce qui représente une menace potentielle pour la croissance économique. La dette extérieure totale des pays à revenu faible ou intermédiaire a atteint 9 000 milliards de dollars en 2021, enregistrant une augmentation de 5,6 % par rapport à 2020. Cette hausse est principalement due à une augmentation de la dette à court terme. Près de 7 pays sur 10 dans les pays les moins avancés (PMA) et les pays en développement sans littoral (PDSL) ont enregistré un ratio dette-exportation plus élevé en 2021 qu'en 2015.

De plus, des défis comme l'inflation élevée, les priorités concurrentes et la hausse des coûts d'emprunt ont exacerbé le risque de surendettement. En novembre 2022, plus de la moitié (37 sur 69) des pays les plus pauvres du monde étaient exposés à un risque élevé de surendettement ou étaient déjà surendettés. Dans le même temps, un pays à revenu intermédiaire sur quatre, où vit la majorité des personnes extrêmement pauvres, présentait un risque élevé de crise budgétaire. Certains pays dont le service de la dette est insoutenable ont déjà opté pour la restructuration de la dette souveraine, tandis que d'autres restent vulnérables.

Service de la dette en proportion des exportations de biens et services, 2015, 2020 et 2021 (en pourcentage)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Malgré une augmentation record du commerce mondial, la part des exportations des pays les moins avancés a stagné et la cible est loin d'être atteinte

Les exportations de marchandises et de services ralentissaient déjà en 2019, mais l'année 2020 a connu une baisse comparable à la récession de 2009. Alors que les restrictions liées à la pandémie ont été progressivement levées, les exportations mondiales ont fortement augmenté, de 24,8 % en 2021 et de 12,3 % en 2022. Le commerce mondial a atteint un sommet de 32 000 milliards de dollars en 2022. Les échanges de biens ont représenté environ 25 000 milliards de dollars (une augmentation d'environ 11,5 % par rapport à 2021) et les échanges de services ont totalisé environ 7 000 milliards de dollars (une augmentation d'environ 15,3 % par rapport à 2021). Toutefois, les perspectives du commerce mondial en 2023 semblent mitigées, en raison de la détérioration de la conjoncture économique.

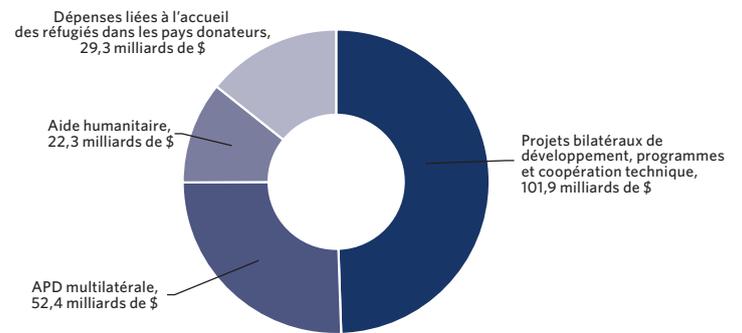
La part des exportations des PMA dans le commerce mondial de marchandises n'était que de 1,1 % en 2022, soit une augmentation de seulement 0,07 point de pourcentage par rapport à 2021. La cible visant à doubler la part des exportations des PMA d'ici à 2020, par rapport à sa valeur de 1,02 % en 2011, n'a donc pas été atteinte. D'autre part, tous les pays en développement réunis ont vu leur part du commerce mondial de marchandises augmenter, atteignant 45,3 % en 2022, soit une hausse de 4 points de pourcentage par rapport à 2016. Cette tendance à la hausse s'est maintenue au cours des six dernières années.

L'aide publique au développement a bondi en 2022 en raison des dépenses pour les réfugiés dans les pays donateurs et de l'aide à l'Ukraine

En 2022, les flux nets d'APD provenant des pays membres du Comité d'aide au développement (CAD) ont atteint 206 milliards de dollars (en prix courants), soit une augmentation de 15,3% en termes réels par rapport à 2021⁴. L'APD dépassait ainsi son niveau record pour la quatrième année consécutive et connaissait l'un des taux de croissance les plus élevés de son histoire. Toutefois, l'APD totale en pourcentage du revenu national brut demeure inférieure à la cible de 0,7%, atteignant 0,37% en 2022.

L'augmentation est principalement due aux dépenses nationales pour les réfugiés et à l'aide à l'Ukraine. Le coût des réfugiés dans les pays donateurs s'est élevé à 29,3 milliards de dollars en 2022, soit 14,2% de l'APD totale des pays membres du CAD. L'APD nette destinée à l'Ukraine a représenté 16,1 milliards de dollars, soit 7,8% de l'APD totale. Selon les premières estimations, les pays du CAD ont dépensé 11,2 milliards de dollars pour des activités liées à la COVID-19, en baisse de 45% par rapport à 2021. Les flux nets d'APD bilatérale vers les pays africains ont connu une baisse en termes réels de 7,4% par rapport à 2021.

Composition de l'APD nette, données préliminaires, 2022 (en dollars courants)

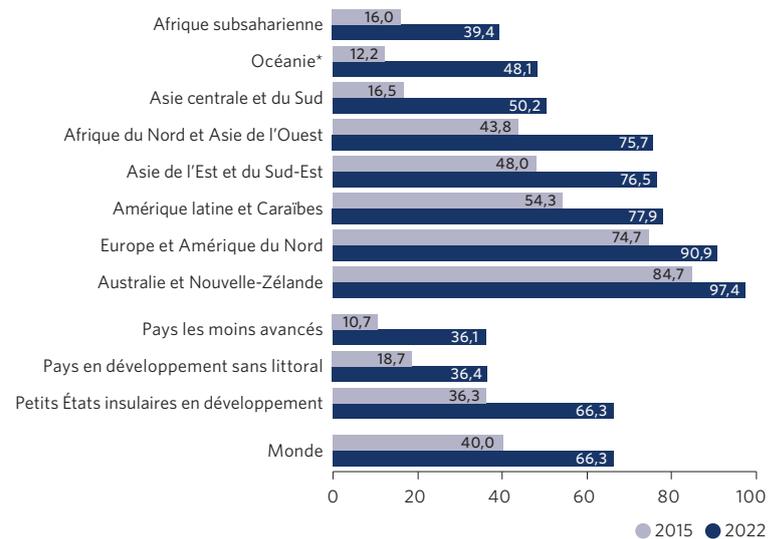


L'utilisation d'Internet atteint les deux tiers de la population mondiale, mais les écarts de genre et de connectivité persistent

On estime que 5,3 milliards de personnes, soit 66% de la population mondiale, ont utilisé Internet en 2022. Cela reflète une augmentation substantielle de 65% par rapport à la couverture de 40% observée en 2015. Le taux de croissance était de 6,1% en 2021, mais il est inférieur à la croissance de 11% observée au début de la pandémie de COVID-19 en 2019-2020. Néanmoins, 2,7 milliards de personnes sont toujours non connectées, ce qui montre qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre la cible de connectivité universelle d'ici à 2030. Celle-ci reste particulièrement difficile dans les PMA et les PDSL, où seulement 36% de la population est actuellement connectée.

À l'échelle mondiale, 69% des hommes utilisent Internet, comparativement à 63% des femmes. Ainsi, en 2022, les hommes étaient parmi les internautes 259 millions de plus que les femmes.

Proportion de personnes utilisant Internet, 2015 et 2022 (en pourcentage)



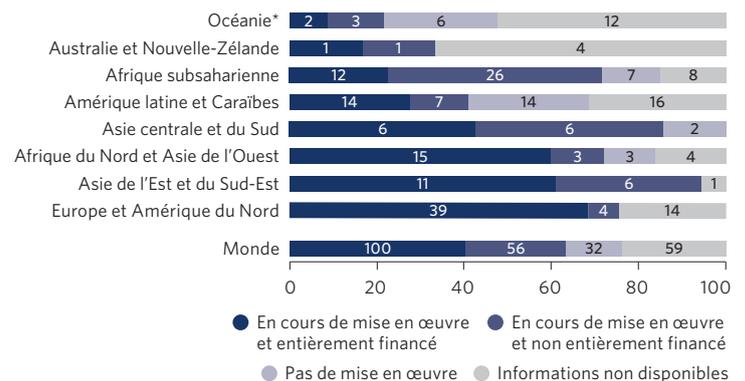
* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Le monde a besoin de données plus actualisées, détaillées et précises pour faire face à une multitude de crises, mais le financement des données et des statistiques est de plus en plus rare

Le financement international en faveur des données et des statistiques s'est élevé à seulement 541 millions de dollars en 2020, soit une diminution de plus de 100 millions de dollars et de 138 millions de dollars par rapport aux niveaux de financement de 2019 et de 2018 respectivement. Entre 2018 et 2020, le financement de l'APD pour les données a chuté de plus de 20%. La réduction du financement pour les statistiques pourrait avoir un impact disproportionné sur les pays les plus vulnérables. Bien que les données montrent que le financement international est revenu à un montant estimatif de 693 millions de dollars en 2021, cette augmentation était principalement attribuable à un seul donateur, et le financement total est demeuré insuffisant pour répondre au besoin croissant de données plus nombreuses et de meilleure qualité. Les pays sont toujours confrontés à des défis de longue date dans l'intégration des activités de données, avec un groupe limité de donateurs et une faible priorité stratégique généralement attribuée aux statistiques.

Au total, 156 pays et territoires ont mis en œuvre un plan statistique national en 2022, contre 150 en 2021, dont 100 entièrement financés. Toutefois, en raison des répercussions à long terme de la pandémie et de la capacité limitée de planification stratégique, de nombreux bureaux nationaux de statistique mettent en œuvre des plans stratégiques dépassés qui pourraient ne pas répondre aux nouveaux besoins en données.

État d'avancement de la mise en œuvre des plans statistiques, 2022 (nombre de pays et territoires)



* À l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

⁴ Depuis 2018, l'OCDE publie des données sur le volume total d'APD et l'APD en proportion du RNB sur la base de l'équivalent en subventions. L'indicateur 17.2.1 des ODD est mesuré sur la base de l'APD nette; par conséquent, les chiffres présentés ici peuvent différer légèrement.

III. Ouvrir la voie vers un avenir meilleur pour toutes et tous

L'image désolante des objectifs de développement durable en recul à mi-chemin de l'échéance de 2030 est un vibrant appel au monde : il faut redoubler d'efforts pour éliminer la pauvreté et la faim, faire progresser l'égalité des genres et surmonter la triple crise planétaire que constituent les changements climatiques, la perte de nature et de biodiversité et la pollution. Si cet appel n'est pas entendu, l'instabilité politique et les déplacements de population s'aggraveront, la confiance dans les institutions publiques s'érodera davantage, les économies seront bouleversées et notre environnement naturel subira des changements existentiels irréversibles. Surtout, cela engendrera d'immenses souffrances pour les générations actuelles et futures, notamment les populations et les pays les plus pauvres et les plus vulnérables de la planète.

Mais nous pouvons renverser la situation. Si la situation générale est très préoccupante, les données nous permettent d'entrevoir le champ des possibles, puisqu'elles nous montrent que des progrès ont été accomplis dans un certain nombre de domaines clés, entre autres l'énergie et l'accès à Internet. Il existe également de nombreux éléments qui donnent à penser que la transformation nécessaire à la réalisation des objectifs de développement durable est une occasion immense; d'ailleurs, au fil des ans depuis 2015, nous avons vu les gouvernements, le secteur privé et le grand public adhérer à ces objectifs.

Les objectifs de développement durable restent une véritable boussole : ils sont sources d'inspiration et de mobilisation. Et des progrès transformateurs peuvent être accomplis même face à l'adversité. La génération actuelle dispose de connaissances, de technologies et de ressources comme jamais auparavant et peut s'appuyer sur une grande diversité de cadres normatifs. Si nous voulons ouvrir la voie vers un avenir meilleur, nous devons tirer parti de cet avantage et sortir des centaines de millions de personnes de la pauvreté, faire progresser l'égalité des genres, engager notre monde sur le chemin de la réduction des émissions d'ici à 2030 et garantir les droits humains pour toutes et tous.

L'édition de 2023 du Rapport mondial sur le développement durable présente une synthèse des données qui montrent que nous pouvons orienter la transformation vers des résultats durables et équitables. Les sections ci-dessous complètent les conclusions formulées dans le Rapport et fournissent aux États Membres une analyse et des recommandations visant à mettre en marche rapidement les transitions profondes nécessaires à la réalisation des objectifs d'ici à 2030. Le système des Nations Unies s'efforcera de mobiliser le soutien voulu en faveur d'un certain nombre d'entre eux, au moyen d'une série d'initiatives à fort impact, avant et après le Sommet sur les objectifs de développement durable.

Les dirigeants du monde entier devraient faire front commun lors du Sommet sur les ODD afin d'élaborer un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète, axé sur les trois grandes avancées suivantes :



Préparer les instances de gouvernance et les institutions en vue d'une transformation durable et inclusive



Donner la priorité aux politiques et aux investissements qui ont un effet multiplicateur sur l'ensemble des objectifs



Faire en sorte qu'il y ait un accroissement du financement en faveur des objectifs de développement durable et un environnement mondial favorable aux pays en développement

A. Préparer les instances de gouvernance et les institutions en vue d'une transformation durable et inclusive

Pour faire les changements à la vitesse et à l'échelle requises par les objectifs de développement durable, les institutions publiques et les dirigeants politiques doivent se mobiliser comme jamais auparavant. Il faut prendre des décisions audacieuses, opérer un transfert de ressources d'un secteur à l'autre, créer un nouvel environnement réglementaire, déployer de nouvelles technologies là où elles sont nécessaires, favoriser des perspectives holistiques à long terme, mobiliser une grande diversité d'acteurs et avoir la capacité de faire advenir une transformation de fond tout en renforçant la confiance et la cohésion sociales¹. Chacune de ces dimensions présente des défis pour les dirigeants politiques et les systèmes de gouvernance publique. Dans leur ensemble, elles constituent une série d'exigences pour lesquelles les systèmes de gouvernance contemporains n'ont pas été conçus. Il est donc essentiel de prendre des mesures pour préparer les systèmes de gouvernance à cette transformation.

Depuis 2015, les gouvernements ont donné suite de diverses manières aux objectifs de développement durable. Il ressort des examens nationaux volontaires et des études effectuées que la transposition des objectifs au niveau des pays n'a pas encore été suivie de l'effet normatif et institutionnel voulu, qu'il s'agisse d'adopter des mesures législatives ou de modifier l'allocation des ressources². Les objectifs de développement durable doivent devenir plus qu'un moyen de communiquer les changements. Ils doivent devenir l'étoile qui guide l'élaboration des politiques nationales, des budgets, des institutions et de la planification du développement national à long terme. Ils doivent être au cœur des préoccupations des présidents et des premiers ministres, des parlements et du secteur privé.

Susciter, piloter et faire avancer la transformation est un processus complexe, qui peut souvent entraîner des conséquences involontaires ou nécessiter des arbitrages. Les institutions et administrations publiques doivent disposer des capacités et stratégies leur permettant de prendre du recul et d'ajuster en permanence l'application des politiques publiques afin d'optimiser les avantages et de tirer parti des effets de synergie tout en comprenant les arbitrages à faire et en déterminant les mécanismes de retour d'information à mobiliser, notamment en s'appuyant sur les normes internationales en matière de droits humains et de travail. Elles doivent aussi être en mesure de travailler de manière intersectorielle et de contribuer, notamment en adaptant le budget, à une stratégie qui mobilise l'ensemble des pouvoirs publics en faveur des objectifs de développement durable. Il est essentiel par ailleurs que les institutions puissent influencer sur les technologies numériques et les exploiter, de manière inclusive et équitable, et qu'elles aient la capacité de travailler à l'unisson avec le secteur privé et d'autres acteurs au service de l'intérêt public.

L'adaptation aux réalités locales, qui repose sur le principe de la gouvernance à plusieurs niveaux et la collaboration entre les différentes parties prenantes, est une approche cruciale qui nous permettra de nous propulser collectivement vers une plus grande inclusion et durabilité. Les administrations locales et régionales ont un rôle clé à jouer en la matière, étant donné que 65 % des objectifs de développement durable sont liés à leurs activités et à leurs mandats. Elles sont essentielles pour ce qui est de réagir face à l'érosion du contrat social et de protéger nos sociétés sur fond de crises mondiales croisées, puisqu'elles constituent le niveau d'administration le plus proche des populations locales. Depuis 2018, le mouvement

¹ Voir www.idlo.int/system/files/event-documents/2021_sdg16_conference_report_05072021.pdf.

² Voir www.nature.com/articles/s41893-022-00909-5.



respect de la diversité culturelle ne sont pas assez valorisés et sont sous-utilisés dans l'action qui est menée pour atteindre les objectifs de développement durable. Si l'on prenait mieux en compte le rôle de la culture dans la réalisation des objectifs, y compris dans le cadre des indicateurs connexes, cela donnerait une formidable impulsion à leur réalisation d'ici à 2030.

Il est essentiel d'avoir accès en temps voulu à des données désagrégées de qualité. Cela peut démultiplier l'efficacité et l'efficience des dépenses nationales et des dépenses de développement, engendrant ainsi un « dividende de données » en faveur de la réalisation des objectifs. Or, de nombreux pays ne disposent pas des ressources ni des capacités nécessaires pour répondre aux demandes en matière de données et, comme il est souligné dans la section II du présent rapport, il subsiste des lacunes importantes pour ce qui est de la couverture géographique des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et de l'actualisation et la ventilation des données y relatives. Les dépenses nationales consacrées aux données et aux statistiques sont faibles, et quelque 40 % des organismes nationaux de statistique ont vu leur financement diminuer pendant la pandémie. Il y a peu de transparence dans ce domaine s'agissant du soutien des donateurs et, d'après une étude, les dépenses de coopération au service du développement en matière de données auraient chuté de plus de 20 % entre 2018 et 2020. L'utilisation accrue de nouvelles sources de données et d'approches innovantes — notamment les informations géospatiales, la télédétection, l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, la production participative, les méthodes qualitatives, les données produites par les citoyens et les données du secteur privé — représente de nouvelles possibilités, même si elles s'accompagnent de risques et de défis qui leur sont propres. C'est pourquoi il est essentiel de disposer d'une solide gouvernance des données, d'une aptitude à exploiter et traiter les données et de politiques de protection des données. Mais aujourd'hui, seule la moitié environ des pays les moins avancés ont de telles lois³. Il est possible de faire beaucoup plus pour renforcer les écosystèmes de données, et l'appui apporté par l'ONU et d'autres partenaires internationaux doit également gagner en cohésion et en efficacité.

Pour comprendre les progrès obtenus, favoriser l'appropriation par la population et définir les principaux buts à atteindre, il est essentiel d'avoir un véritable échange avec le grand public à l'échelle mondiale et un suivi efficace des engagements et de l'action menée en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. En juillet 2023, 188 pays auront mené des examens nationaux volontaires, instrument central de suivi et d'examen des objectifs aux niveaux mondial et national. Dans l'ensemble, les pays ont amélioré la préparation de leurs examens, en associant plus systématiquement les parties intéressées et en combinant plusieurs outils d'analyse. Les examens nationaux volontaires ont également eu un effet d'entraînement au niveau infranational, la multiplication des examens locaux volontaires en étant un exemple important. Les objectifs de développement durable sont loin d'être atteints : il est temps de tirer parti des enseignements répertoriés depuis 2015 et de passer à la vitesse supérieure en matière de suivi. Au lieu de s'employer à rendre compte à un public international des mesures prises au niveau national, il faut renforcer le principe de responsabilité au niveau national pour impulser les progrès et la transformation. Il est donc nécessaire d'inclure systématiquement les efforts visant à atteindre les objectifs de développement durable dans les systèmes de contrôle nationaux, d'effectuer des évaluations plus indépendantes de l'action menée au niveau national, d'associer davantage les scientifiques dans les activités de contrôle et d'examen et de repenser de fond en comble le processus d'examen national volontaire.

global des examens locaux volontaires a donné une impulsion sans précédent à l'adaptation des objectifs aux réalités locales. Plus de 200 examens locaux volontaires ont été réalisés à ce jour. Ils ont fait ressortir l'action locale et l'ont mise en valeur par rapport à l'action nationale et aux processus internationaux. En outre, les examens ont contribué à des avancées en ce qui concerne l'adaptation des objectifs aux réalités locales dans toutes leurs dimensions, de l'innovation en matière de données à la cohérence de la planification et des politiques, en passant par le développement et le financement de projets. Cela dit, les ressources des administrations locales et régionales — financières, humaines et techniques — restent limitées partout dans le monde, ce qui entrave leur capacité de fournir des services de base et d'impulser le développement au niveau local.

Le secteur privé est un moteur essentiel de la productivité, de l'emploi et de la croissance. Les chefs d'entreprise sont de plus en plus conscients de la nécessité et de l'urgence qu'il y a à prendre en compte les facteurs de durabilité pour assurer la réussite à long terme. Les entreprises prennent quotidiennement des engagements en matière de développement durable et d'action climatique. Elles doivent honorer ces engagements et en rendre compte. Les modèles de gouvernance d'entreprise, les dispositifs d'incitation et les modes opératoires doivent être adaptés aux objectifs de développement durable. Les politiques et réglementations doivent faciliter la prise de décisions à long terme, inclure le coût des externalités et prévoir la suppression progressive des subventions préjudiciables, et nous devons observer une amélioration de la transparence et de la crédibilité des labels de développement durable et des classements y relatifs et veiller à ce que tout soit fait pour éliminer l'écoblanchiment et le blanchiment d'image reposant sur les objectifs de développement durable, tous deux omniprésents.

La culture est un bien public mondial, qui facilite la réalisation des objectifs de développement durable et en est un moteur essentiel. C'est une source de connaissances, de valeurs et de communication, qui contribue à la durabilité environnementale et génère des activités économiques et des emplois. Le respect de la diversité culturelle et de la diversité des religions et des croyances ainsi que le dialogue et la compréhension interculturels sont également essentiels au renforcement de la cohésion sociale et à la pérennisation de la paix. Or, la culture et le

Mesures prioritaires



Inviter tous les pays à s'engager à l'échelle nationale, lors du Sommet sur les objectifs de développement durable, à prendre des mesures porteuses de transformation en faveur des objectifs, notamment à fixer des critères nationaux de réduction de la pauvreté et des inégalités, à faire de la réalisation des objectifs un élément central des mécanismes nationaux de planification et de contrôle et à aligner les budgets nationaux et infranationaux sur les objectifs.



Investir dans les capacités et les infrastructures du secteur public afin de repérer les arbitrages à faire et de réaliser des changements à grande échelle, de permettre la prise de décisions complexes, de tirer parti des technologies numériques et de dynamiser les partenariats d'exécution.



Reconnaître le rôle central que jouent les pouvoirs publics locaux et infranationaux dans la réalisation des objectifs de développement durable, notamment en concevant des cadres nationaux porteurs permettant aux pouvoirs publics infranationaux d'assumer les responsabilités qui leur reviennent et en renforçant leurs capacités et leurs ressources pour faire progresser la réalisation des objectifs. Les mesures à prendre face aux crises — atténuation, adaptation, préparation et relèvement — devraient s'appuyer sur les principes de la gouvernance à plusieurs niveaux et de la collaboration multipartite et multisectorielle.

³ Voir <https://unctad.org/page/data-protection-and-privacy-legislation-worldwide>.

Mesures prioritaires (suite)



Favoriser l'élaboration de politiques efficaces et d'un cadre réglementaire idoine pour soutenir l'alignement des modèles de gouvernance du secteur privé, des modes opératoires et des exigences en matière de communication d'information sur les objectifs de développement durable.



Prendre dûment en considération la contribution de la culture à la réalisation du développement durable dans la formulation des politiques de développement nationales, régionales et internationales et des instruments de coopération internationale.



Prendre des mesures pour tirer le meilleur parti des données, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables, en s'efforçant d'obtenir des données pour au moins 90 % des cibles associées aux objectifs de développement durable dans chaque pays d'ici à 2027, en augmentant de 50 % par rapport aux niveaux actuels, d'ici à 2030, le financement à l'échelle nationale en faveur des données et des statistiques, en adoptant de nouvelles sources de données et des

approches innovantes et en adoptant des politiques de gouvernance et de protection des données. Les bailleurs de fonds devraient également s'engager à porter la part de l'APD consacrée aux données à au moins 0,7 % d'ici à 2030, afin de permettre la pleine application du Plan d'action mondial du Cap concernant les données du développement durable.



Faire passer le contrôle, le suivi et l'examen des objectifs de développement durable à la vitesse supérieure en favorisant les évaluations indépendantes de la réalisation des objectifs, en renforçant les échanges avec les parlements et la société civile, en centrant les examens nationaux volontaires sur les engagements pris à l'échelle nationale en matière de transformation en faveur des objectifs, en établissant des systèmes d'enregistrement officiel des examens locaux volontaires et en continuant de développer les indicateurs relatifs aux objectifs au moyen de données désagrégées.

B. Donner la priorité aux politiques et aux investissements qui favoriseront des transitions justes et permettront de faire progresser la réalisation des objectifs dans leur ensemble



Le monde doit agir pour combler les écarts et améliorer le bien-être des grands oubliés, contribuant ainsi à la stabilité et à la résilience à l'échelle mondiale. Les mesures prises dans les domaines présentés ci-dessous peuvent également avoir un effet multiplicateur transversal sur les objectifs de développement durable dans leur ensemble.

Assurer une protection sociale universelle, adaptable et capable de faire face aux chocs et renforcer l'action visant à créer des emplois en faveur d'une transition juste

La protection sociale, la création d'emplois et le maintien dans l'emploi sont le seul refuge pour les vastes segments de la société qui ne disposent pas de filet de sécurité sur le plan financier et constituent des outils essentiels s'agissant de réduire et de prévenir la pauvreté, en particulier en cas de crise. Pendant la pandémie, de nombreux gouvernements ont rapidement élargi la couverture ou les prestations de protection sociale, souvent à l'aide d'outils numériques, mais il s'agissait souvent de paiements ponctuels ou de solutions à court terme⁴. La plupart de ces mesures supplémentaires de protection sociale et de maintien dans l'emploi ont été appliquées dans les économies avancées qui en avaient les moyens. Dans les pays en développement, de nombreux gouvernements sont aujourd'hui confrontés à la perspective de devoir revenir sur ces mesures face à l'aggravation de la pression budgétaire.

La protection sociale exclut souvent celles et ceux qui en ont le plus besoin, notamment les personnes employées dans le secteur non structuré, en particulier les femmes⁵. Par exemple, seules 28 % des personnes ayant un handicap lourd ont accès à des prestations d'invalidité — ce chiffre tombant même à 1 % dans les pays à faible revenu⁶. Le ralentissement économique que le monde connaît actuellement risque également de contraindre davantage de travailleurs à accepter un emploi précaire de qualité médiocre, mal rémunéré et dépourvu de protection sociale. La nécessité de mettre en place une protection sociale universelle et d'offrir des possibilités d'emploi décent ne fera que croître à mesure que les transitions vers des systèmes économiques verts et numériques s'accéléreront et que les transitions démographiques s'opéreront.

Les crises en cascade actuelles ont certes des effets dévastateurs sur la protection sociale et les moyens de subsistance, mais ces chocs ont également mis en évidence des possibilités de faire avancer les choses. Aujourd'hui, nous avons une chance de consolider certains acquis et de tirer les leçons d'expériences positives, sachant que les effets peuvent se répercuter sur l'ensemble des objectifs de développement durable⁷. L'existence d'une protection sociale dynamique, tant sur le plan de la couverture que des moyens de répartition, peut permettre de renforcer les capacités de faire face aux crises. Il existe également de solides arguments en faveur de l'élargissement de la protection sociale et du soutien à la création d'emplois : investir dans l'économie des services à la personne, par exemple, pourrait donner naissance à

En 2015, les objectifs de développement durable ont été adoptés comme un ensemble intégré et indivisible : ils ne peuvent pas être réalisés un à la fois ni en vase clos. Dans les éditions 2019 et 2023 du Rapport mondial sur le développement durable, il est démontré que la transformation en faveur du développement durable ne sera possible que si les actions portent sur des systèmes d'objectifs et de cibles. Il faut prendre des mesures qui favoriseront des transitions clés et auront un effet multiplicateur pour faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable dans leur ensemble. La combinaison précise des politiques et des interventions à adopter sera déterminée par les priorités et les contextes nationaux, mais associer les actions et les acteurs qui œuvrent à ce que personne ne soit laissé de côté avec ceux qui cherchent à concilier bien-être de l'être humain et bonne gestion de la nature peut contribuer à l'élaboration d'une approche holistique.

1. Comblent les écarts pour ne laisser personne de côté

Les crises récentes ont mis en évidence des mécanismes d'adaptation inégaux et creusé des fossés entre les différentes dimensions du bien-être. Comme on peut le voir dans la section II du présent rapport, la tendance à la réduction des inégalités de revenus au niveau mondial, qui était observée depuis des décennies, s'est inversée, le nombre de personnes fuyant les conflits n'a jamais été aussi élevé et de plus en plus de personnes vivent dans des quartiers de taudis. Ce sont les femmes et les filles, ainsi que les populations vulnérables et marginalisées, notamment les personnes en situation de handicap, les migrants, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ainsi que les peuples autochtones, qui en ressentent le plus les effets.

⁴ Maya Hammad, Fabianna Bacil et Fábio Veras Soares, *Next Practices - Innovations in the COVID-19 social protection responses and beyond* (PNUD, 2021), disponible à l'adresse suivante : <https://socialprotection.org/discover/publications/next-practices-innovations-covid-19-social-protection-responses-and-beyond>.

⁵ Voir www.wiego.org/resources/long-economic-covid-worlds-working-class-infographic.

⁶ Nations Unies, « Note de synthèse : Inclusion du handicap dans la riposte à la COVID-19 » (mai 2020), disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/sites/un2.un.org/files/2020/06/covid-19_inclusion_du_handicap.pdf.

280 millions d'emplois à l'échelle mondiale, tandis qu'investir dans l'économie verte et circulaire pourrait créer 100 millions d'emplois, tous deux d'ici à 2030. Les revenus tirés de ces créations d'emplois pourraient alimenter un cercle vertueux susceptible d'accélérer les transitions justes et de créer des sociétés plus résilientes, plus inclusives et plus équitables pour toutes et tous. Si les coûts initiaux peuvent être élevés dans certains cas, l'investissement dans ces domaines produira des résultats à long terme qui dépasseront de loin les coûts immédiats. Malgré les taux d'intérêt élevés, l'inflation et les situations d'endettement fragiles, il est possible et nécessaire de trouver des financements abordables à long terme pour soutenir la protection sociale et les créations d'emplois décents. L'Accélérateur mondial des Nations Unies pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes, lancé en septembre 2021, soutient la conception et la mise en œuvre de politiques et de stratégies d'investissement inclusives et intégrées en faveur d'emplois décents assortis d'une protection sociale, l'objectif étant de favoriser des transitions justes pour toutes et tous. Il vise également à établir des cadres de financement nationaux et à mobiliser des ressources nationales et internationales publiques et privées, dans le but d'étendre la protection sociale à 4 milliards de personnes et de créer 400 millions d'emplois nouveaux et décents d'ici à 2030.

Mesures prioritaires



Accroître les investissements en faveur d'une protection sociale minimale en pourcentage du PIB dans les budgets nationaux et procéder à des changements institutionnels afin de promouvoir une approche intégrée visant à parvenir à une protection sociale universelle, adaptable et capable de faire face aux chocs et créer de nouvelles perspectives d'emplois décents dans l'économie des services à la personne et les économies numérique et verte.



Mobiliser l'action politique par l'intermédiaire de l'Accélérateur mondial des Nations Unies pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes afin de canaliser les fonds provenant de sources internationales, nationales, publiques et privées, y compris des institutions financières internationales, vers cet objectif.



Créer des politiques actives du marché du travail pour aider les travailleurs à se perfectionner et à se recycler afin de conserver leur emploi ou d'en changer, de s'adapter aux transitions verte et numérique et de trouver des moyens de sortir de la pauvreté.



Tirer pleinement parti des technologies numériques pour développer les fondements — notamment les registres, les cartes d'identité numériques et l'inclusion financière — sur lesquels il est possible de bâtir des systèmes de protection sociale plus complets, dynamiques et adaptables.

Investir en faveur des femmes et des filles

Au rythme des progrès actuels en matière d'égalité des genres, la moitié de la population et de la main-d'œuvre mondiales sera laissée de côté. La progression vers la parité des genres en ce qui concerne la participation au marché du travail s'est ralentie depuis 2009 et s'est même inversée en 2020⁸. Les femmes gagnent environ la moitié de ce que gagnent les hommes et assument une part disproportionnée des soins dans le milieu de vie et des services à la personne, qu'il s'agisse d'un travail rémunéré ou non, sachant que ce genre d'activité s'est accru pendant la pandémie⁹. Les taux de violence à l'égard des femmes auraient considérablement augmenté au cours de la pandémie. Selon certaines données, le PIB par habitant serait presque 20 % plus élevé si toutes les disparités en matière d'emploi entre les femmes et les hommes étaient aplanies¹⁰. Cela suppose de démanteler les lois discriminatoires, de bouleverser les structures et normes sociales existantes et de mettre en place des mesures spéciales et des quotas en faveur des femmes.

La population mondiale est également en train de changer radicalement. Selon une étude récente de l'ONU, pour soutenir les économies des sociétés vieillissantes à faible taux de fécondité, il vaudrait mieux parvenir à une plus grande parité au sein de la population active plutôt que de fixer des objectifs visant à ce que les femmes aient plus d'enfants. Or, on estime que, dans le monde, les grossesses non désirées atteignent le nombre ahurissant de 121 millions par an, soit 331 000 par jour en moyenne. Le meilleur moyen de faire en sorte que les personnes puissent atteindre leurs objectifs individuels en matière de procréation et optimiser leur contribution à la société est de garantir l'accès à une santé sexuelle et procréative de qualité pour toutes et tous et instituer des politiques favorables à la famille.

Mesures prioritaires



Avoir recours aux mesures spéciales et aux quotas pour promouvoir la parité des genres à tous les niveaux de la prise de décisions dans la vie politique et économique; accélérer l'inclusion économique des femmes en réduisant la fracture numérique, en investissant dans les entreprises qui appartiennent à des femmes et en diminuant la prestation de soins non rémunérée et la charge domestique pour les femmes et les filles.



Démanteler toutes les lois et pratiques discriminatoires, prendre des mesures pour façonner des normes sociales qui favorisent l'égalité des genres et assurer l'accès de toutes et tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun et chacune puisse exercer ses droits en matière de procréation.



Adopter des lois et mettre en place des plans d'intervention d'urgence visant à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, en ligne et hors ligne, d'ici à 2025.

Faire en sorte que la transformation numérique profite à toutes et à tous

Les fractures numériques qui persistent entre les pays et à l'intérieur de ceux-ci entravent la réalisation de progrès généralisés au regard des objectifs de développement durable et font obstacle à l'utilisation de nouvelles sources de données. Ces fractures doivent être appréhendées de manière globale, à l'échelle non seulement de l'ensemble des administrations mais aussi de l'ensemble du système, en privilégiant l'infrastructure, les compétences numériques et l'inclusion, avec le soutien de la communauté mondiale du développement.

La transformation numérique est une arme à double tranchant : il faut à la fois gérer les risques et les nuisances numériques et exploiter le potentiel des technologies, ce qui suppose d'investir dans une infrastructure numérique inclusive et accessible afin d'assurer une véritable connectivité pour toutes et tous. Les disparités importantes enregistrées dans l'accès aux technologies, à la connectivité et aux infrastructures, ainsi que le fait que certaines technologies soient peu accessibles pour certains groupes, notamment les personnes en situation de handicap, ont des répercussions importantes sur le plan des droits humains et du développement. Par exemple, dans le monde, seule une personne en situation de handicap sur dix peut bénéficier de produits et services d'assistance¹¹. La prolifération de la robotique, de l'intelligence artificielle, de l'informatique quantique, de l'Internet des objets, de l'informatique en nuage et de l'informatique mobile peut contribuer au bien-être de l'être humain et aux objectifs de développement durable. L'amélioration de l'habileté numérique et de l'acquisition d'une culture des données dans le secteur public et en dehors de celui-ci devrait viser particulièrement l'autonomie et l'apprentissage tout au long de la vie. Des partenariats numériques efficaces avec le secteur privé et d'autres acteurs peuvent produire

⁷ Organisation internationale du Travail, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), *UN collaboration on social protection: Reaching consensus on how to accelerate social protection systems-building* (Genève, 2022), disponible à l'adresse suivante : <https://socialprotection.org/fr/discover/publications/un-collaboration-social-protection-reaching-consensus-how-accelerate-social>.

⁸ Forum économique mondial, *Global Gender Gap Report 2022* (Genève, 2022), disponible à l'adresse suivante : www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2022/.

⁹ OCDE, « Les responsabilités familiales et domestiques en temps de crise : Inégalités femmes-hommes en matière de travail rémunéré et non rémunéré pendant la pandémie de COVID 19 » (2021), disponible à l'adresse suivante : <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/les-responsabilites-familiales-et-domestiques-en-temps-de-crise-inegalites-femmes-hommes-en-matiere-de-travail-remunere-et-non-remunere-pendant-la-pandemie-de-covid-19-4501fad6/>.

¹⁰ Voir <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/37062>.

¹¹ Voir www.who.int/health-topics/assistive-technology#tab=tab_2.

des applications permettant de progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable. Les États Membres sont en train d'élaborer un pacte numérique mondial, ce qui constituera une étape importante pour ce qui est de mettre les technologies numériques au service du bien public.

Mesures prioritaires



Investir dans des infrastructures numériques fondamentales, inclusives et accessibles, afin d'assurer une véritable connectivité pour toutes et tous et de développer l'habileté numérique et l'acquisition d'une culture des données dans le secteur public et en dehors.



Impulser le développement de partenariats numériques efficaces avec le secteur privé et d'autres acteurs pour produire des applications permettant de progresser dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Adopter une approche des services essentiels fondée sur le parcours de vie et s'attaquer d'urgence à la crise mondiale de l'éducation

Le fait d'investir tôt et de manière cohérente dans l'accès aux services sociaux essentiels et dans l'inclusion sociale peut permettre d'améliorer les perspectives d'emploi et de bien-être plus tard dans la vie et est fondamental pour un contrat social solide. Les interventions faites au cours de la petite enfance et de l'adolescence peuvent prévenir des limitations ultérieures et favoriser la mobilité socioéconomique, tandis que les interventions faites à l'âge adulte ou à un âge plus avancé peuvent aider les personnes à se remettre de privations passées. Or, les systèmes actuels continuent d'adopter une approche fragmentée. Le peu d'importance accordée à une approche intergénérationnelle et fondée sur le parcours de vie ainsi que l'accès insuffisant aux possibilités de formation pour les personnes âgées sont autant d'obstacles pour celles qui souhaitent continuer à travailler ou trouver un nouvel emploi.

Une éducation inclusive de qualité est essentielle pour préparer les jeunes d'aujourd'hui à des emplois hautement qualifiés et contribue grandement à la santé et au bien-être, à l'égalité des genres et à l'atténuation des effets des changements climatiques¹². Or, avec en toile de fond la perte d'apprentissage liée à la pandémie, l'éducation connaît une crise profonde. Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la proportion d'enfants vivant en situation de pauvreté des apprentissages — incapables de lire et de comprendre un texte simple sur la vie quotidienne à l'âge de 10 ans — pourrait atteindre 70 %¹³, les enfants en situation de handicap et les autres groupes marginalisés en souffrant de manière disproportionnée. Comme il a été souligné lors du Sommet sur la transformation de l'éducation, qui s'est tenu en 2022, pour mettre fin à la crise actuelle et faire en sorte que l'éducation puisse s'attaquer aux problèmes les plus urgents du monde, il faut changer radicalement la façon dont les gouvernements et la communauté internationale appréhendent l'éducation et investissent dans ce domaine. D'après une analyse récente, il faut près de 100 milliards de dollars par an pour permettre aux pays d'atteindre les jalons qu'ils se sont fixés au niveau national s'agissant de l'objectif de développement durable n° 4. Cette question sera développée dans une prochaine note d'orientation sur la transformation de l'éducation, qui sera établie dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'avenir. La crise de l'éducation est une véritable bombe à retardement. Il faut mener une action urgente et ciblée aujourd'hui pour que les générations à venir en récoltent les fruits.

Mesures prioritaires



Élargir l'accès à l'enseignement préprimaire, à la nutrition et aux soins de santé et tirer parti de la prochaine réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle pour renforcer les systèmes de santé nationaux.



Équiper les systèmes de protection sociale de sorte qu'ils puissent répondre aux besoins qui apparaissent naturellement au cours du

cycle de vie et pendant les périodes où la capacité de gagner sa vie est faible, telles que l'enfance, l'invalidité, la maternité et la vieillesse.



Donner suite aux déclarations nationales d'engagement à transformer l'éducation, en prenant des mesures concrètes pour investir davantage, plus équitablement et plus efficacement dans l'éducation, en suivant les progrès réalisés à tous les niveaux et en prenant des mesures correctrices pour améliorer les compétences de base en lecture, écriture et calcul ainsi que l'habileté numérique, en veillant à ce que les programmes d'enseignement et la pédagogie soient orientés vers l'avenir et en tirant parti des technologies pour améliorer l'accès à l'éducation et à l'apprentissage.

Investir en faveur de la paix

D'après les données figurant dans la section II du présent rapport, un quart de l'humanité vit dans une région touchée par un conflit. Le développement ne peut pas attendre dans ces régions. Les investissements en faveur de la paix et du développement durable engendrent un cercle vertueux, les acquis en matière de développement faisant reculer les facteurs de conflit et la paix inclusive permettant de favoriser les priorités de développement.

La réalisation des objectifs de développement durable dans les régions touchées par un conflit et dans celles qui ont des besoins sur le plan humanitaire permettra de briser les cycles de dépendance et de s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la vulnérabilité. Il est essentiel de veiller à ce que les personnes touchées par l'instabilité, les conflits ou la violence aient accès aux services et à la protection, notamment les plus de 100 millions de personnes déplacées de force dans le monde, dont plus de 32 millions sont des réfugiés¹⁴. Les pays touchés par un conflit ou une catastrophe humanitaire ont besoin que leurs partenaires et les entités qui les soutiennent agissent de manière cohérente. Ils ont besoin d'architectes de la paix, d'acteurs du développement et d'humanitaires capables d'avoir une vision d'ensemble. Ils ont besoin de partenaires qui ne travaillent pas de manière isolée. Les Nations Unies doivent montrer l'exemple. Toutes les entités des Nations Unies devraient travailler de manière cohérente et simultanée afin de faire avancer les priorités de développement, de répondre aux besoins humanitaires et de consolider la paix.

Le Nouvel Agenda pour la paix, qui est en cours d'élaboration en vue du Sommet de l'avenir, visera à réduire les risques stratégiques en renforçant la prospective internationale, les capacités d'identification des nouveaux risques et les moyens de s'y adapter, ainsi qu'à mettre l'accent sur la prévention des conflits¹⁵.

Mesures prioritaires



Renforcer l'investissement dans les priorités de développement des régions touchées par un conflit et des régions ayant des besoins sur le plan humanitaire afin de s'attaquer aux facteurs sous-jacents de la vulnérabilité.



Intégrer de manière proactive les personnes et les communautés touchées par l'instabilité, les conflits ou la violence, en particulier les réfugiés et les personnes déplacées, dans les systèmes nationaux de soins de santé, d'éducation et d'emploi.

2. Tirer parti des effets de synergie qui existent entre l'environnement et le bien-être humain

Le bien-être humain est intimement lié à la gestion de la nature et à la protection de l'environnement — l'air, l'eau, la terre et les écosystèmes qui sont les fondements de la vie. La réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris ne pourra se faire que si ces ressources sont sauvegardées dans un souci de durabilité, d'égalité et de justice. Si l'on ne fait rien face aux changements climatiques, à la perte de biodiversité, à la pollution et à la dégradation des écosystèmes, en l'état actuel des choses, les progrès accomplis en vue des

¹² Cordero EC, Centeno D, Todd AM (2020) *The role of climate change education on individual lifetime carbon emissions*. PLoS ONE 15(2): e0206266. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0206266>.

¹³ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), UNICEF et Banque mondiale, *The State of the Global Education Crisis: A Path to Recovery* (Washington, Paris et New York, 2021), disponible à l'adresse suivante: <https://documents1.worldbank.org/curated/en/416991638768297704/pdf/The-State-of-the-Global-Education-Crisis-A-Path-to-Recovery.pdf>.

¹⁴ Voir <https://www.unhcr.org/refugee-statistics/>.

¹⁵ Voir <https://dppa.un.org/en/new-agenda-for-peace>.

objectifs de développement durable pourraient être réduits à néant, ce qui aurait pour conséquence d'aggraver la faim, la pauvreté, les conflits, les catastrophes naturelles et les situations d'urgence en matière de santé publique. Toutefois, en agissant dès maintenant dans les domaines présentés ci-dessous, il sera possible d'impulser les progrès en vue de la réalisation des objectifs de développement durable et d'honorer la promesse qui a été faite de ne laisser personne de côté.

Accélérer les mesures en faveur de l'accès à l'énergie pour toutes et tous et le passage aux énergies renouvelables

L'accès à l'électricité dans les pays en développement progresse, même actuellement en période de crise, alors que l'absence d'accès à des solutions de cuisson propre persiste obstinément. Le rythme des progrès doit s'accélérer, y compris en vue d'un accès fiable à un coût abordable pour tout le monde. Cela doit se faire tout en assurant la transition vers des systèmes d'énergie renouvelable, soutenus par des mesures visant à accroître l'efficacité énergétique.

Il faut des réductions immédiates, importantes, rapides et durables des émissions de gaz à effet de serre provenant du secteur de l'énergie pour préserver l'objectif de 1,5 °C fixé dans l'Accord de Paris, puisque l'énergie représente plus des deux tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre¹⁶. Accélérer la révolution des énergies renouvelables est le meilleur espoir de garantir la sécurité énergétique, l'accès à l'énergie à un coût abordable et l'indépendance énergétique tout en maintenant l'objectif de 1,5 °C. Dans le même temps, la transition vers les énergies renouvelables doit être gérée de manière proactive, l'objectif étant de réduire au minimum les perturbations sur le plan social et de tirer le meilleur parti des nombreux avantages socioéconomiques y associés, notamment la croissance économique, l'élimination de la pauvreté et la création d'emplois au cours de la transition. Le recours à l'énergie solaire et éolienne en remplacement du charbon permettrait d'économiser 23 milliards de dollars par an¹⁷. La transition créerait 24 à 25 millions de nouveaux emplois, soit bien plus que les 6 à 7 millions d'emplois perdus¹⁸.

Mesures prioritaires



Prendre des mesures immédiatement pour faire avancer la transition mondiale des combustibles fossiles vers les énergies renouvelables, comme proposé dans le programme d'accélération de l'action climatique :

- Ne pas mettre en service de nouvelles centrales électriques alimentées au charbon et éliminer progressivement celles qui existent d'ici à 2030 dans les pays de l'OCDE et d'ici à 2040 dans tous les autres pays; cesser tout financement public et privé du charbon;
- Garantir une production d'électricité à zéro émission nette d'ici à 2035 dans tous les pays développés et d'ici à 2040 pour le reste du monde;
- Cesser d'octroyer des licences ou un financement aux nouvelles réserves pétrolières et gazières, dans le droit fil des conclusions formulées par l'Agence internationale de l'énergie; arrêter tout développement des réserves de pétrole et de gaz existantes;
- Soutenir l'élaboration de plans de transition énergétique qui soient prêts à être financés et conformes à ces mesures.



S'attaquer aux goulets d'étranglement qui entravent le déploiement des énergies renouvelables dans les pays en développement en garantissant l'accès à la technologie de stockage sur batterie, en favorisant des chaînes d'approvisionnement résilientes et diversifiées pour les matières premières essentielles et en s'attaquant au coût élevé du capital destiné aux énergies renouvelables dans le monde en développement.



Tripler les financements et les investissements en faveur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, notamment en transférant les subventions destinées aux combustibles fossiles vers les énergies renouvelables et en réformant l'architecture financière internationale.



Mobiliser des financements en faveur des pactes pour l'énergie; inviter les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et les organismes bilatéraux à jouer leur rôle en prenant davantage de risques et en développant ou réaffectant des instruments financiers afin de réduire le coût du capital destiné aux technologies renouvelables — cela peut contribuer à élargir les modèles coopératifs en faveur de la transition vers les énergies renouvelables, tels que les Partenariats pour une transition énergétique juste.



Renforcer la coopération et la collaboration internationales afin d'assurer la transparence, la responsabilité et la crédibilité des actions susmentionnées.

Mettre en place des systèmes pour l'alimentation, l'approvisionnement en eau et l'assainissement

Agir comme si de rien n'était ne permet ni de protéger le droit à l'alimentation et à l'eau d'une population croissante, ni de sauvegarder l'environnement pour assurer la pérennité et la sécurité de l'approvisionnement de ces ressources. Les efforts visant à lutter contre la faim et à assurer la sécurité alimentaire prennent du retard, alors même que les émissions directes de gaz à effet de serre provenant de l'agriculture devraient augmenter de 6 % au cours de la prochaine décennie¹⁹. En outre, l'accès à l'eau propre et la gestion de l'eau sont menacés par les catastrophes climatiques qui sont de plus en plus nombreuses et les graves pénuries d'eau avec lesquelles plusieurs régions sont aux prises. L'accès limité aux services d'assainissement et d'hygiène reste un problème majeur et urgent qui a des effets dévastateurs sur la santé, la dignité humaine et la situation des femmes et des filles. L'urbanisation rapide intensifie ces problèmes, mais offre aussi la possibilité de construire des villes plus résilientes, plus efficaces et plus inclusives. Il doit être tenu compte, dans les solutions de développement, du lien qui existe entre alimentation, eau, assainissement et durabilité de l'environnement pour que les choses se fassent d'une manière holistique et cohérente, avec des ressources humaines, technologiques et financières adéquates.

Depuis le Sommet de 2021 sur les systèmes alimentaires, 117 pays ont élaboré des plans nationaux en vue de la transformation des systèmes alimentaires. Certains ont commencé à mettre en œuvre ces plans, tandis que d'autres ont besoin d'une assistance technique et financière pour aller de l'avant. Les complexités du système sont intégrées dans les initiatives émergentes à l'aide de données provenant de modèles socioéconomiques et biophysiques. La Conférence des Nations Unies sur l'eau, qui s'est tenue en mars 2023, a permis de mobiliser de nouveaux engagements visant à résoudre la crise de l'eau et de l'assainissement, ce qui pourrait engendrer des retombées positives pour l'ensemble des objectifs de développement durable. Le retour pour chaque dollar investi en faveur de l'eau et de l'assainissement est de 4,30 dollars s'agissant de la réduction des coûts des soins de santé pour les personnes et la société²⁰.

Mesures prioritaires



Intégrer la prise de décisions dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, de l'alimentation et de l'environnement afin d'assurer une bonne nutrition, de renforcer la sécurité alimentaire et hydrique et l'assainissement, de soutenir l'action climatique et de préserver la biodiversité et les forêts.



Faire progresser les plans nationaux élaborés après le Sommet sur les systèmes alimentaires (2021) et pour lesquels des engagements ont été pris à la Conférence des Nations Unies sur l'eau (2023), en associant tous les secteurs et toutes les parties prenantes.



Faire en sorte qu'il y ait une action politique coordonnée entre les pays pour mieux répondre aux besoins nutritionnels tout en s'attaquant aux changements climatiques et à l'utilisation inefficace de l'eau et des terres.

¹⁶ Voir www.iea.org/data-and-statistics/data-tools/greenhouse-gas-emissions-from-energy-data-explorer.

¹⁷ Agence internationale pour les énergies renouvelables, *Renewable Power Generation Costs in 2019* (Abou Dhabi, 2019), disponible à l'adresse suivante : www.irena.org/publications/2020/Jun/Renewable-Power-Costs-in-2019.

¹⁸ OIT, *Emplois et questions sociales dans le monde 2018 : une économie verte et créatrice d'emplois* (Genève, 2018), disponible à l'adresse suivante : https://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_638147/lang--fr/index.htm.

¹⁹ Voir <https://www.oecd-ilibrary.org/sites/63c6c63f-fr/index.html?itemId=/content/publication/63c6c63f-fr>.

²⁰ Voir <https://news.un.org/en/story/2014/11/484032#:~:text=For%20every%20%20dollar%20invested%20in,United%20Nations%20World%20Health%20Organization>.



Investir dans des infrastructures vertes dans le cadre de la modernisation des infrastructures vieillissantes de gestion de l'eau, afin de garantir l'accès à l'eau et la réduction de la pollution.

Protéger la biodiversité et les ressources naturelles

Les ressources environnementales qui sont essentielles à la vie sont menacées; on enregistre même un recul depuis l'adoption du Programme 2030. Or, plus de la moitié du PIB mondial est fortement ou modérément tributaire de la nature²¹. Les moyens de subsistance de quelque 1,6 milliard de personnes dépendent des forêts, où l'on trouve les plus hauts niveaux de biodiversité terrestre, ce qui rend la gestion durable des terres essentielle au bien-être de l'être humain et à la réduction de la pauvreté. Quelque 680 millions de personnes vivent dans des mégapoles côtières. De nombreux habitants des zones côtières vivent de l'aquaculture et près de la moitié de la population mondiale dépend du poisson pour assurer son apport en protéines. Trouver un meilleur équilibre avec la nature est aussi une priorité sanitaire. La dégradation des terres et la fragmentation des habitats font que les contacts entre les êtres humains et les animaux sauvages se multiplient, réduisant la biodiversité et augmentant le risque de pandémies futures du fait de la propagation de zoonoses.

La protection de la nature est cruciale également pour l'action climatique, car les forêts et les océans contribuent à atténuer les changements climatiques en absorbant le dioxyde de carbone. Les océans absorbent un tiers des émissions de carbone libérées dans l'atmosphère, mais l'absorption accrue de dioxyde de carbone entraîne le réchauffement et l'acidification des océans, la fonte des glaces, l'élévation du niveau de la mer et des vagues de chaleur marine, menaçant ainsi les écosystèmes marins naturels et les populations qui dépendent des océans pour vivre et subvenir à leurs besoins.

Le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal, adopté récemment à l'issue de la 15^e Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, est un accord historique conclu par les États pour orienter les actions et les financements en vue de sauvegarder la nature, de protéger les droits des populations autochtones et de gérer durablement d'autres ressources essentielles d'ici à 2030. L'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes, conclu en 2018, peut faciliter la mise en œuvre des accords mondiaux relatifs au développement durable.

Mesures prioritaires



Renforcer les liens, dans les politiques sectorielles, entre la santé publique d'une part et la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité d'autre part.



Sensibiliser les gouvernements et les parties prenantes et renforcer les activités de surveillance et de prévision des effets que la perte de biodiversité aura sur le bien-être humain.



Assurer le suivi des objectifs et cibles énoncés dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal; combler le déficit de financement en faveur de la biodiversité, qui s'élève à 700 milliards de dollars. Augmenter le niveau de financement, toutes sources de financement confondues, à hauteur d'au moins 500 milliards de dollars par an et éliminer et réformer les incitations préjudiciables à la biodiversité.

Prévenir les nouveaux risques de catastrophe et réduire les risques existants

La COVID-19, les conflits et les catastrophes climatiques ont montré à quel point les progrès liés aux objectifs de développement durable peuvent être sensibles aux chocs. L'intégration systématique des considérations relatives aux risques dans les activités de planification en vue de la réalisation du Programme 2030 peut réduire la probabilité de la survenue de crises et les conséquences des chocs, en particulier pour les personnes vulnérables. Il importe également de prendre conscience qu'une action menée dans un système peut créer ou réduire des risques pour un autre système, les aléas se répercutant en cascade sur l'ensemble des systèmes.

Les pays peuvent protéger des chocs les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs de développement durable en renforçant la gestion des risques et en adoptant une approche multi-aléas et multisectorielle pour faire face aux pandémies ou aux changements climatiques qui peuvent perturber les réseaux sociétaux et économiques. Il faut aussi intégrer la réduction des risques de catastrophe à l'action climatique, aux mesures en faveur du développement durable et à l'action humanitaire, afin de passer de la riposte à l'investissement. La note d'orientation établie par l'ONU dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'avenir et portant sur la mise en place d'une plateforme d'urgence pour améliorer la riposte internationale face aux chocs mondiaux complexes décrit comment une riposte plus prévisible et mieux structurée peut contribuer à atténuer les risques pour les pays les plus vulnérables.

Pour renforcer la résilience face aux risques de catastrophe, il faut une impulsion au plus haut niveau de l'État, la mobilisation de tous les secteurs et la participation de nombreuses parties prenantes. Une couverture universelle des systèmes d'alerte rapide multi-aléas peut permettre de réduire au minimum les pertes en vies humaines et la disparition de moyens de subsistance en cas de catastrophe. Il peut également être utile de collaborer à l'élaboration de nouveaux systèmes de suivi permettant de répertorier et d'analyser les événements dangereux et les pertes et dommages causés par les catastrophes. Des investissements plus conséquents en faveur d'un renforcement des capacités et une action transformatrice pour ce qui est des investissements à prévoir en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable ouvrent la voie à une plus grande prospective stratégique et à la mise en place de stratégies nationales de financement de la réduction des risques de catastrophe.

Mesures prioritaires



Intégrer systématiquement les considérations relatives aux risques dans les activités de planification en vue de la réalisation du Programme 2030 en mettant pleinement en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).



Assurer une couverture universelle des systèmes d'alerte rapide multi-aléas d'ici à 2027.



Faire le lien entre les données mondiales relatives aux situations d'urgence de santé publique et aux autres catastrophes.

²¹ Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, *Rapport de l'évaluation mondiale de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques* (Bonn, Allemagne, 2019), disponible à l'adresse suivante : www.ipbes.net/global-assessment.

C. Faire en sorte qu'il y ait un accroissement du financement en faveur des objectifs de développement durable et un environnement mondial porteur pour les pays en développement



La hausse de l'inflation, l'insoutenabilité des dettes, la pandémie de COVID-19 et les répercussions de la guerre en Ukraine sur les coûts des denrées alimentaires, de l'énergie et du financement ont considérablement réduit la marge de manœuvre budgétaire des pays, compromettant ainsi leur capacité d'investir dans des mesures de relèvement. Malgré le soutien accru apporté par la communauté internationale aux pays en développement, ces efforts sont restés insuffisants, exacerbés par un système financier international qui n'est pas adapté et qui reste entaché d'inégalités systémiques et historiques.

Les pays en développement ont toutes les peines du monde à obtenir un accès équitable au système commercial mondial et aux avantages des nouvelles technologies et des fruits de la science et de l'innovation, qui continuent de favoriser les pays qui ont toujours bénéficié du protectionnisme et de l'extraction des ressources mondiales.

Si l'on veut inverser la tendance et relancer les objectifs de développement durable, il est essentiel que les pays disposent des ressources dont ils ont besoin, à grande échelle, pour investir à la fois dans des mesures de relèvement immédiates et dans des résultats à long terme en matière de développement durable, dont l'action climatique. Pour ce faire, il convient d'adopter une approche à deux volets visant à garantir un accroissement du financement lié aux objectifs de développement durable tout en réformant l'architecture financière internationale afin de la rendre résiliente, équitable et accessible à tous. Il est également essentiel que les pays en développement aient un meilleur accès au commerce mondial, ainsi qu'à la science, à la technologie et à l'innovation.

Mettre en place un plan de relance des objectifs de développement durable et réformer l'architecture financière internationale

Afin d'obtenir un accroissement du financement lié aux objectifs de développement durable, et ce, à court terme, le plan de relance des objectifs de développement durable prévoit un financement supplémentaire de 500 milliards de dollars par an en faveur du développement durable, lequel sera assuré par une combinaison de financements à des conditions concessionnelles ou non concessionnelles qui se renforceront mutuellement.

Le plan de relance des objectifs de développement durable met en avant trois domaines principaux dans lesquels il faut agir immédiatement : a) s'attaquer au coût élevé de la dette et aux risques croissants de surendettement, notamment en convertissant les emprunts à court terme à des taux d'intérêt élevés en emprunts à long terme (plus de 30 ans) à des taux d'intérêt plus bas; b) développer massivement un financement à long terme du développement qui soit abordable, notamment par l'intermédiaire des banques multilatérales de développement, en alignant tous les flux de financement sur les objectifs de développement durable;

c) étendre le financement pour imprévus à tous les pays qui en ont besoin. Le plan de relance vise également à garantir que les ressources sont investies dans les domaines qu'il faut pour atteindre les objectifs de développement durable et assurer des transitions justes. Les pays devraient mettre toutes les formes de financement en phase sur les objectifs de développement durable, notamment en utilisant des outils tels que des cadres de financement nationaux intégrés alignés sur les objectifs.

Il faut aussi agir d'urgence pour prévenir la fraude et l'évasion fiscales ainsi que les flux financiers illicites, stimuler la coopération fiscale internationale et renforcer les capacités budgétaires nationales afin d'améliorer la mobilisation des ressources à l'échelle nationale²². Il existe désormais des concepts reconnus au niveau mondial et des méthodes éprouvées qui peuvent être utilisés par tous les pays pour endiguer les financements illicites. Il est essentiel également de renforcer la crédibilité budgétaire et d'accroître l'efficacité de l'exécution du budget.

Si le plan de relance des objectifs de développement durable peut être mis en œuvre dans le cadre de l'architecture financière actuelle, assurer un financement adéquat à long terme nécessite de réformer l'architecture financière internationale afin de surmonter les obstacles structurels majeurs qui servent principalement les riches. Il faut mettre en œuvre le Programme d'action d'Addis-Abeba et d'autres cadres internationaux. Il faut aussi faire des efforts ambitieux pour : a) aller au-delà du PIB pour ce qui est de déterminer l'accès aux financements à des conditions concessionnelles; b) créer de nouveaux modèles de financement pour les biens publics mondiaux; c) modifier les modèles institutionnels des banques multilatérales de développement, en alignant leurs mandats et leurs modèles de fonctionnement sur les objectifs de développement durable; d) renforcer le filet de sécurité financière mondial; e) améliorer la notation de la dette; f) créer un mécanisme efficace de renégociation de la dette souveraine. La réforme de l'architecture financière internationale doit s'accompagner d'une réforme des structures de gouvernance économique mondiale afin de les rendre plus inclusives et plus représentatives. Ces questions et bien d'autres seront développées dans les notes d'orientation qui paraîtront prochainement sur la réforme de l'architecture financière internationale et le développement d'indicateurs complémentaires au PIB, lesquelles feront partie d'une série de contributions essentielles destinées aux États Membres et s'inscriront dans le cadre des préparatifs du Sommet de l'avenir qui se tiendra en 2024. La Conférence internationale sur le financement du développement qui se tiendra en 2025 permettra de définir clairement comment progresser sur l'ensemble des questions abordées dans le Programme d'action d'Addis-Abeba.

Les investissements privés internationaux et nationaux dans les économies émergentes et les économies en développement doivent être renforcés. L'Alliance mondiale des investisseurs en faveur du développement durable a proposé une définition de l'investissement dans le développement durable afin de guider le secteur privé. Elle préconise de faire des investissements propices au développement durable, en utilisant les objectifs de développement durable comme critère de mesure. Pour attirer ces investissements à grande échelle, il faut des institutions solides et un environnement réglementaire et opérationnel porteur. Il faut renforcer les mécanismes de réduction du risque, les garanties et la transparence autour des principaux marqueurs de risque afin de garantir des niveaux plus élevés d'investissement privé en faveur des objectifs de développement durable, sans pour autant alourdir la dette publique.

Mesures prioritaires



Exhorter tous les pays et toutes les institutions financières à appliquer le plan de relance des objectifs de développement durable et accroître massivement le financement en faveur des objectifs de sorte qu'il atteigne au moins 500 milliards de dollars par an.

²² Voir https://factipanel.org/docpdfs/FACTI_Report_ExecSum.pdf.



Réformer l'architecture financière internationale et encourager des progrès tangibles s'agissant de la réforme des banques multilatérales de développement; il s'agit notamment d'en augmenter la capitalisation, de soutenir la réaffectation des droits de tirage spéciaux vers les banques multilatérales de développement, de tirer un meilleur parti de leurs fonds propres, de garantir une augmentation des subventions et des financements à des conditions concessionnelles, d'augmenter leur appétence pour le risque. Il est également essentiel de fournir des mécanismes de réduction du risque et des garanties visant à attirer les financements privés et de réformer leurs pratiques institutionnelles en liant expressément leurs mandats aux objectifs de développement durable, notamment à l'action climatique.



Encourager la mise en place de systèmes fiscaux équitables et efficaces, alignés au niveau international, afin de soutenir les efforts de financement à l'échelle nationale, notamment au moyen de cadres de financement nationaux intégrés qui soient en phase sur les objectifs de développement durable.



Décider d'organiser la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement en 2025, qui s'inscrira dans le prolongement du Sommet de l'avenir de 2024 et du Sommet biennal des Nations Unies qu'il a été proposé d'organiser et qui réunira les membres du Groupe des Vingt et ceux du Conseil économique et social, ainsi que les responsables des institutions financières internationales.

Mettre le commerce au service des objectifs de développement durable

Le commerce est un moteur essentiel de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté dans les pays développés comme dans les pays en développement. Toutefois, pour tirer parti de ces avantages, les pays en développement doivent surmonter divers obstacles et difficultés qui les empêchent de s'intégrer dans les chaînes de valeur et les réseaux d'investissement régionaux et mondiaux.

L'un des principaux obstacles au commerce est le coût élevé du transport, qui peut rendre les marchandises non concurrentielles sur les marchés mondiaux. Les pays en développement sont également exposés aux fluctuations des prix des produits primaires, ce qui peut donner lieu à des recettes d'exportation instables et imprévisibles. L'imprévisibilité des chaînes d'approvisionnement entrave la livraison en temps voulu des biens intermédiaires et finals, un problème qui s'est manifesté de manière évidente lors de la pandémie de COVID-19. La lourdeur des procédures douanières et les politiques protectionnistes entravent encore les flux commerciaux. En outre, l'évolution vers des services à forte intensité de connaissances, tels que les services professionnels, les services publics, les services informatiques et les télécommunications, a fait ressortir l'importance de l'infrastructure numérique et de l'habileté numérique. Les flux de données, qui ont augmenté de près de 50 % par an entre 2010 et 2019, font de l'infrastructure numérique un élément fondamental.

Malgré ces difficultés, plusieurs évolutions récentes ont permis de créer une nouvelle dynamique s'agissant de tirer parti du commerce pour faire avancer la réalisation des objectifs de développement durable. La pandémie de COVID-19 a donné lieu à la mise en place de politiques d'urgence visant à lever certains obstacles commerciaux et financiers afin d'accélérer la fourniture de vaccins, de traitements et de produits de diagnostic. L'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens a aidé les pays à résister aux chocs commerciaux causés par la guerre en Ukraine. La Plateforme africaine d'échanges commerciaux concourt à remédier aux pénuries de nourriture, de carburant et d'engrais dans les pays en développement. Après plus de deux décennies de négociations, les membres de l'OMC sont parvenus à un accord multilatéral inédit et historique sur les subventions à la pêche. Il ne manque qu'une seule ratification pour que le système global de préférences commerciales entre pays en développement entre en vigueur, une mesure qui créerait un régime préférentiel, engendrant des gains de bien-être partagés de 14 milliards de dollars.

Pour optimiser le rôle du commerce dans la réalisation des objectifs de développement durable, il est essentiel de renforcer le système commercial multilatéral et de le mettre en phase avec les objectifs. Ce système devrait être universel,

fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable. Dans le même temps, les pays en développement ont besoin d'aide pour renforcer leurs capacités de production et leurs infrastructures afin de s'intégrer aux chaînes de production et d'approvisionnement régionales et mondiales, en respectant les critères environnementaux et en utilisant les infrastructures numériques pour le commerce électronique. Les approches adoptées devraient prévoir l'inclusion des microentreprises et petites et moyennes entreprises et des entreprises appartenant à des femmes et les progrès devraient être mesurés à l'aide de statistiques du commerce et des entreprises ventilées par sexe. Les pays en développement ont besoin également d'une marge de manœuvre décisionnelle pour mettre en œuvre des politiques cohérentes en matière d'industrie, d'innovation, de commerce et d'investissement, l'objectif étant d'intégrer systématiquement le commerce dans les stratégies nationales et sectorielles à l'appui des objectifs de développement durable. Il est essentiel de collaborer au niveau multilatéral pour remédier aux vulnérabilités qui existent dans les infrastructures de la chaîne d'approvisionnement, de transport et de distribution, ainsi qu'au niveau du financement du commerce pour les microentreprises et petites et moyennes entreprises, afin de réduire les perturbations dues aux changements climatiques, aux conflits et aux futures pandémies.

Mesures prioritaires



Renforcer un système commercial multilatéral qui soit universel, fondé sur des règles, ouvert, non discriminatoire et équitable et préconiser l'alignement des régimes commerciaux et des politiques nationales complémentaires sur les objectifs de développement durable.



Aider les pays en développement, notamment en augmentant l'aide au commerce, à renforcer leurs capacités de production et à s'intégrer aux chaînes de production et d'approvisionnement régionales et mondiales, ainsi qu'à stimuler le commerce de marchandises et de services qui contribuent à la transition énergétique et à la décarbonation des chaînes d'approvisionnement.



Veiller à ce que les marchés soient ouverts, équitables et contestables grâce à des politiques en matière de concurrence et de protection des consommateurs et collaborer au niveau multilatéral pour remédier aux vulnérabilités des infrastructures des chaînes d'approvisionnement, de transport et de distribution afin d'accroître la résilience aux conflits, aux futures pandémies et aux changements climatiques.

Révolutionner les capacités et les échanges dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation

La capacité de l'humanité d'utiliser la science, la technologie et l'innovation pour faire face aux crises de manière transformatrice et la capacité de la science, de la technologie et de l'innovation de servir le bien public sont apparues clairement au cours de la pandémie. Les possibilités d'appliquer la science, la technologie et l'innovation aux objectifs de développement durable sont largement inexploitées et il faut prendre conscience des obstacles institutionnels ou autres qui entravent les progrès de la science, de la technologie et de l'innovation et les lever.

L'accroissement du financement en faveur de la recherche et de l'innovation liées aux objectifs de développement durable sur les questions sociales sous-jacentes, la politique sociale et les innovations au niveau local, en particulier dans les pays à faible revenu, permettrait d'obtenir les données, les éléments de preuve et les outils analytiques nécessaires pour mieux éclairer les mesures à prendre en faveur des objectifs. Il faut améliorer l'accès à la connaissance, à la technologie et aux possibilités de contribuer au développement de la science, de la technologie et de l'innovation, notamment en renforçant le transfert de technologies. Il faut généraliser les solutions créatives visant à déverrouiller les paywalls et à partager les connaissances. Les partenariats public-privé devraient stimuler les investissements dans l'infrastructure numérique, mais les gouvernements doivent veiller à ce que des cadres réglementaires appropriés soient en place. Il faut une collaboration interdisciplinaire pour appliquer la science à la résolution de problèmes complexes et interdépendants. Comme il est souligné dans le Rapport mondial sur le développement durable de 2023, de solides liens entre science, politique et société peuvent permettre de renforcer la confiance dans la science et les faits. La

confiance dans la science qui est derrière les vaccins contre la COVID-19 ou les changements climatiques, par exemple, doit être renforcée par des délibérations ouvertes et inclusives pour que les personnes se tournent vers des solutions technologiques et changent de comportement.

Mesures prioritaires



Consolider les liens entre la science, la politique et la société afin de mettre l'application de la science, de la technologie et de l'innovation au service de la réalisation des objectifs de développement durable en prenant toutes les mesures nécessaires au renforcement des liens entre la communauté scientifique et les décideurs politiques.



Renforcer la confiance dans les connaissances scientifiques en veillant à ce que les informations soient diffusées avec intégrité, notamment en instituant des mécanismes réglementaires et des codes de conduite qui favorisent l'intégrité de l'information publique, comme il est recommandé dans Notre Programme commun.



Mettre en place des mécanismes plus efficaces de transfert de technologies et renforcer les mécanismes existants tels que le Mécanisme de facilitation des technologies, tout en explorant de nouvelles voies pour une science ouverte et des données à code source ouvert.



Accroître le financement de la recherche et de l'innovation liées aux objectifs de développement durable sur les questions sociales sous-jacentes et renforcer la capacité de toutes les régions de contribuer à cette recherche et d'en bénéficier.

Optimiser la contribution du multilatéralisme et du système des Nations Unies pour le développement pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable

Dans les sections précédentes du présent rapport, on a montré dans quelle mesure le multilatéralisme peut soutenir l'action nationale pour atteindre les objectifs de développement durable. Notre Programme commun comporte un large éventail de recommandations à cette fin, dont un grand nombre sont déjà en train d'être suivies.

Les préparatifs du Sommet de l'avenir, qui aura lieu en 2024, offrent une occasion cruciale de tirer parti de la capacité du multilatéralisme de soutenir l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable et d'appuyer les progrès accomplis en vue des objectifs en planifiant les mesures à prendre face aux nouveaux défis et en s'y attaquant, et en remédiant aux lacunes et aux faiblesses de l'architecture internationale qui compromettent l'action menée pour réaliser le Programme 2030. Il faut prendre de nouvelles mesures dans un certain nombre de domaines, dans le contexte du Sommet de l'avenir, pour favoriser l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable : élaborer un pacte numérique mondial, réformer l'architecture financière internationale, mesurer le progrès au moyen d'indicateurs complémentaires au PIB, faire en sorte que les

systèmes de gouvernance protègent les droits des générations futures et facilitent la participation active des jeunes dans la prise de décisions et transformer l'éducation pour mieux préparer les apprenants de tous âges à l'avenir.

Le système des Nations Unies pour le développement est l'affirmation la plus forte, pour les populations du monde entier, de l'attachement des Nations Unies aux objectifs de développement durable. En 2018, l'Assemblée générale, dans sa résolution 72/279, a souscrit à une réforme ambitieuse du système des Nations Unies pour le développement pour que les États Membres disposent de l'appui transformateur voulu pour faire avancer leurs ambitions à l'échelle nationale en lien avec les objectifs de développement durable. À mi-parcours du Programme 2030, le système des Nations Unies pour le développement est incontestablement mieux placé qu'il ne l'était auparavant pour appuyer l'action des États Membres en vue de la réalisation des objectifs de développement durable. Les équipes de pays des Nations Unies nouvelle génération et le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents redynamisé sont davantage en phase avec les priorités nationales, dans la mesure où ils orientent leur action vers des programmes à plus grande échelle et un appui stratégique. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se mobilisent de manière inédite pour aider les gouvernements à exploiter les moyens de mise en œuvre, en particulier le financement. Des défis fondamentaux demeurent, en particulier la mise en œuvre insuffisante du pacte de financement, notamment en ce qui concerne le financement de base et le financement commun; le sous-financement et le financement non pérenne du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents; les difficultés qui persistent s'agissant de mobiliser le soutien sur les questions économiques et financières; l'intégration insuffisante aux niveaux régional et national. Si le système des Nations Unies veut se montrer à la hauteur dans la seconde moitié de la période couverte par le Programme 2030, une action ciblée et déterminée sera nécessaire dans ces domaines.

Mesures prioritaires



S'engager à atteindre un résultat ambitieux lors du Sommet de l'avenir qui se tiendra en 2024 afin de revitaliser le système multilatéral, de remédier aux failles de la gouvernance mondiale et d'impulser la réalisation des objectifs de développement durable.



S'engager à soutenir pleinement le système des Nations Unies pour le développement afin d'améliorer l'appui apporté aux efforts déployés par les États Membres pour conduire la transformation en faveur de l'inclusion et de la durabilité, notamment par la mise en œuvre du pacte de financement, la capitalisation du Fonds commun pour les objectifs de développement durable (au moins 1 milliard de dollars d'ici à septembre 2024), la mise en place d'un modèle efficace pour financer intégralement et durablement le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en 2024 et, dans l'intervalle, l'adoption de mesures urgentes pour combler les lacunes qui existent dans le financement du système.

IV. Perspectives d'avenir : vers un plan de sauvetage pour l'humanité et la planète

Le monde a été secoué par une série de crises intriquées. Ensemble, elles ont fait ressortir les failles fondamentales des approches fondées sur le statu quo pour parvenir au développement durable, notamment la vulnérabilité et la fragilité des progrès accomplis, les inégalités croissantes, les effets à long terme des événements indésirables, le danger de plus en plus présent que certains changements deviennent irréversibles, les risques qu'il y a à ignorer les interdépendances et la répartition géographiquement déséquilibrée des ressources mondiales nécessaires.

Les demi-mesures ne suffiront pas pour les millions de personnes qui vivent dans la pauvreté et souffrent de la faim, les femmes et les filles qui ne connaissent pas l'égalité des chances, les populations aux prises avec des catastrophes climatiques ou les familles qui fuient les conflits. Nous avons besoin d'un véritable plan de sauvetage pour l'humanité et la planète.

Rien ne saurait excuser le manque d'ambition. Jamais auparavant nous n'avons disposé d'une telle abondance de connaissances, de technologies et de ressources : nous pouvons réussir à mettre fin à la pauvreté et à sauver la planète. Jamais auparavant nous n'avons eu une telle responsabilité : prenons des mesures audacieuses.

Lors du Sommet sur les objectifs de développement durable, nous devons prendre des engagements à l'échelle mondiale, nationale et locale qui soient à la hauteur de cette abondance et de cette responsabilité pour fournir les financements, mobiliser au plus haut niveau et restaurer la confiance qui, ensemble, nous mettront sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

1 PAS DE PAUVRETÉ



ÉLIMINER LA PAUVRETÉ SOUS TOUTES SES FORMES ET PARTOUT DANS LE MONDE

SI LES TENDANCES ACTUELLES SE POURSUIVENT,



D'ICI À 2030

575 MILLIONS

DE PERSONNES VIVRONT ENCORE DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ

SEUL UN TIERS

DES PAYS AURONT RÉDUIT DE MOITIÉ LEUR TAUX DE PAUVRETÉ NATIONAL

DE NOMBREUSES PERSONNES VULNÉRABLES DANS LE MONDE SONT ENCORE PRIVÉES DE PROTECTION SOCIALE

DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU, SEULS



ONT REÇU UNE PROTECTION SOCIALE EN ESPÈCES

(2020)

POUR FAIRE FACE À LA CRISE DU COÛT DE LA VIE,



105 PAYS

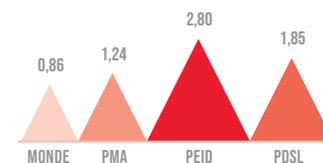
ONT ANNONCÉ PRÈS DE 350 MESURES DE PROTECTION SOCIALE CES

12 DERNIERS MOIS

(FÉVR. 2022 - FÉVR. 2023)

LES PMA, PEID ET PDSL SONT PLUS VULNÉRABLES AUX CATASTROPHES

NOMBRE ANNUEL MOYEN DE DÉCÈS OU DE DISPARITIONS POUR 100 000 PERSONNES (2012-2021)



AU NIVEAU MONDIAL, LES PAYS ONT ACCRU LES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES AUX SERVICES ESSENTIELS (ÉDUCATION, SANTÉ ET PROTECTION SOCIALE) DEPUIS 2015





ÉLIMINER LA FAIM, ASSURER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, AMÉLIORER LA NUTRITION ET PROMOUVOIR L'AGRICULTURE DURABLE

L'OBJECTIF DE FAIM « ZÉRO » EST MENACÉ



PLUS DE **600 MILLIONS** DE PERSONNES DANS LE MONDE DEVRAIENT **SOUFFRIR DE LA FAIM EN 2030**

PEU OU PAS DE PROGRÈS ONT ÉTÉ FAITS DANS LA RÉDUCTION DE L'ANÉMIE DANS LE MONDE DEPUIS 2000



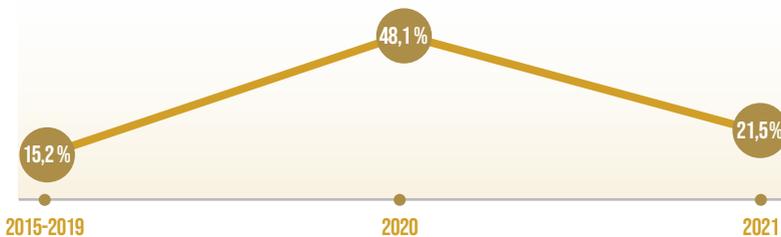
LA PRÉVALENCE DE L'ANÉMIE CHEZ LES FEMMES ÂGÉES DE 15 À 49 ANS

STAGNE AUTOUR DE 30%

MALGRÉ UNE CHUTE EN 2021,

LES PRIX ÉLEVÉS DES DENRÉES ALIMENTAIRES PÈSENT ENCORE SUR DE NOMBREUX PAYS

PART DES PAYS AUX PRISES AVEC DES PRIX ALIMENTAIRES MODÉRÉMENT OU ANORMALEMENT ÉLEVÉS :



1 PERSONNE SUR 3



DANS LE MONDE EST EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE MODÉRÉE À GRAVE

LA MALNUTRITION PERSISTE DANS LE MONDE, METTANT EN DANGER LE BIEN-ÊTRE ET LE DÉVELOPPEMENT FUTUR DES ENFANTS

ENFANTS DE MOINS DE 5 ANS SOUFFRANT DE :

(2022)



RETARD DE CROISSANCE
148 MILLIONS



ÉMACIATION
45 MILLIONS



SURPOIDS
37 MILLIONS



PERMETTRE À TOUS DE VIVRE EN BONNE SANTÉ ET PROMOUVOIR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS À TOUT ÂGE

DES AVANCÉES NOTABLES ONT ÉTÉ RÉALISÉES DANS L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ MONDIALE



146 DES 200
PAYS OU ZONES ONT DÉJÀ ATTEINT OU
SONT EN VOIE D'ATTEINDRE LA CIBLE DE
MORTALITÉ DES MOINS DE 5 ANS



LE TRAITEMENT EFFICACE DU VIH A FAIT BAISSER
LE NOMBRE DE DÉCÈS LIÉS AU SIDA DANS LE MONDE DE
52 % DEPUIS 2010



AU MOINS UNE MALADIE TROPICALE
NÉGLIGÉE A ÉTÉ ÉLIMINÉE DANS
47 PAYS

25 MILLIONS D'ENFANTS

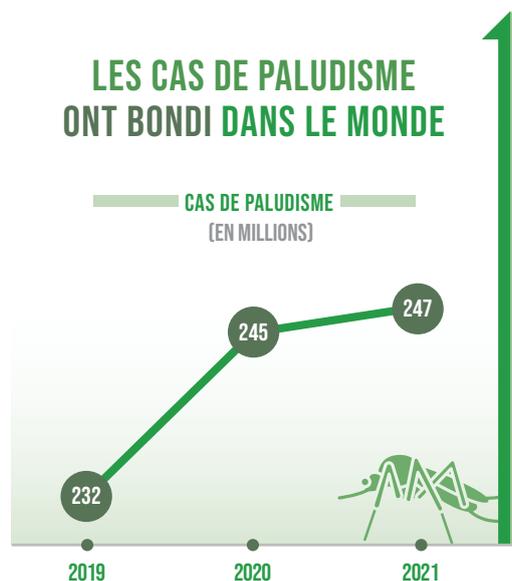
N'ONT PAS PU BÉNÉFICIER
D'IMPORTANTES SERVICES DE
VACCINATION SYSTÉMATIQUE
EN 2021



6 MILLIONS DE PLUS
QU'EN 2019

LES CAS DE PALUDISME ONT BONDI DANS LE MONDE

CAS DE PALUDISME
(EN MILLIONS)



LES FRAIS DE SANTÉ À LA CHARGE DES MÉNAGES

ONT FAIT BASCULER OU AGGRAVÉ LA SITUATION DE



MILLIONS DE PERSONNES
(4,9 % DE LA POPULATION)

DANS L'EXTRÊME PAUVRETÉ

UNE FEMME MEURT TOUTES LES DEUX MINUTES

DE CAUSES ÉVITABLES LIÉES
À LA GROSSESSE ET À
L'ACCOUCHEMENT

(2020)





ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ, SUR UN PIED D'ÉGALITÉ, ET PROMOUVOIR LES POSSIBILITÉS D'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

MALGRÉ DE LENTS PROGRÈS,

LE MONDE EST BIEN LOIN D'ATTEINDRE UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ

SANS MESURES SUPPLÉMENTAIRES, D'ICI À 2030 :



84 MILLIONS

D'ENFANTS ET DE JEUNES NE SERONT PAS SCOLARISÉS



300 MILLIONS

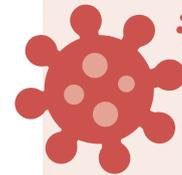
D'ÉLÈVES N'AURONT PAS LES COMPÉTENCES DE BASE EN CALCUL, LECTURE ET ÉCRITURE



SEUL

1 PAYS SUR 6

ATTEINDRA LE TAUX D'ACHÈVEMENT UNIVERSEL DU CYCLE SECONDAIRE



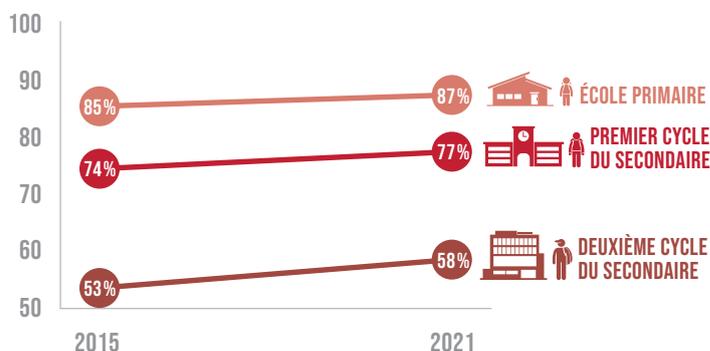
LA PANDÉMIE

A CAUSÉ DES PERTES D'APPRENTISSAGE DANS 4 PAYS SUR 5 PARMIS LES 104 ÉTUDIÉS



LES TAUX D'ACHÈVEMENT DES ÉTUDES PRIMAIRES ET SECONDAIRES AUGMENTENT MAIS LE RYTHME EST LENT ET INÉGAL

TAUX D'ACHÈVEMENT



LES PAYS À REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE INFÉRIEUR DOIVENT COMBLER UN DÉFICIT DE FINANCEMENT ANNUEL DE PRÈS DE 100 MILLIARDS DE \$ POUR ATTEINDRE LEURS CIBLES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

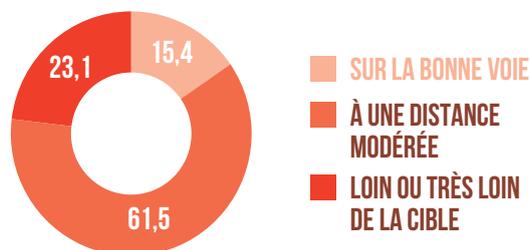


PARVENIR À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET AUTONOMISER TOUTES LES FEMMES ET LES FILLES

LE MONDE

N'EST PAS EN VOIE D'ATTEINDRE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES D'ICI À 2030

INDICATEURS DE L'OBJECTIF 5 :



..... AU RYTHME ACTUEL, IL FAUDRA



300 ANS POUR METTRE FIN AU MARIAGE D'ENFANTS



286 ANS POUR COMBLER LES LACUNES EN MATIÈRE DE PROTECTION JURIDIQUE ET ÉLIMINER LES LOIS DISCRIMINATOIRES



140 ANS POUR PARVENIR À UNE REPRÉSENTATION ÉGALE AUX POSTES DE DIRECTION SUR LE LIEU DE TRAVAIL

LES QUOTAS DE GENRE PRÉVUS PAR LA LOI SONT **EFFICACES** POUR PARVENIR À L'ÉGALITÉ EN POLITIQUE

REPRÉSENTATION DES FEMMES AU PARLEMENT

(2022)



30,9 %
PAYS APPLIQUANT DES QUOTAS

21,2 %
PAYS SANS QUOTAS



PRÈS DE LA MOITIÉ DES FEMMES MARIÉES N'ONT PAS DE POUVOIR DE DÉCISION SUR LEUR SANTÉ ET LEURS DROITS EN MATIÈRE DE SEXUALITÉ ET DE PROCRÉATION

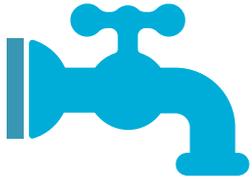
1 JEUNE FEMME SUR 5

..... **EST MARIÉE**
AVANT SON 18^E ANNIVERSAIRE





GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ET ASSURER UNE GESTION DURABLE DES RESSOURCES EN EAU



LES SERVICES D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET D'HYGIÈNE

RESTENT INACCESSIBLES

À DES MILLIARDS DE PERSONNES

EN 2022



2,2 MILLIARDS DE PERSONNES

N'AVAIENT PAS ACCÈS À DES SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ



3,5 MILLIARDS DE PERSONNES

N'AVAIENT PAS ACCÈS À DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ



2,2 MILLIARDS DE PERSONNES

N'AVAIENT PAS D'INSTALLATION DE BASE POUR SE LAVER LES MAINS

POUR ATTEINDRE LES CIBLES FIXÉES POUR 2030,

LES PROGRÈS DEVRONT ACCÉLERER

x 6

EAU POTABLE

x 5

ASSAINISSEMENT

x 3

HYGIÈNE

2,4 MILLIARDS DE PERSONNES

VIVENT DANS DES

PAYS EN SITUATION DE STRESS HYDRIQUE

[2020]

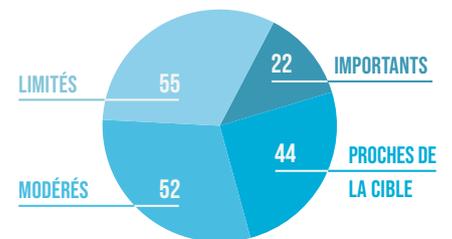
81% DES ESPÈCES

DÉPENDANT DES ZONES HUMIDES INTÉRIEURES ONT

DÉCLINÉ DEPUIS 1970

LA MISE EN ŒUVRE DE LA GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES EN EAU DOIT ACCÉLERER

NOMBRE DE PAYS PAR NIVEAU DE PROGRÈS





GARANTIR L'ACCÈS DE TOUS À DES SERVICES ÉNERGÉTIQUES FIABLES, DURABLES ET MODERNES À UN COÛT ABORDABLE

LUMIÈRES ÉTEINTES :

675 MILLIONS DE PERSONNES VIVENT ENCORE DANS L'OBSCURITÉ



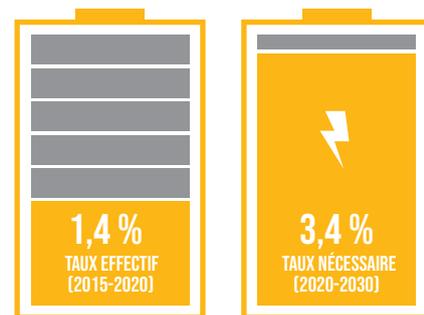
SI LES TENDANCES ACTUELLES SE POURSUIVENT,



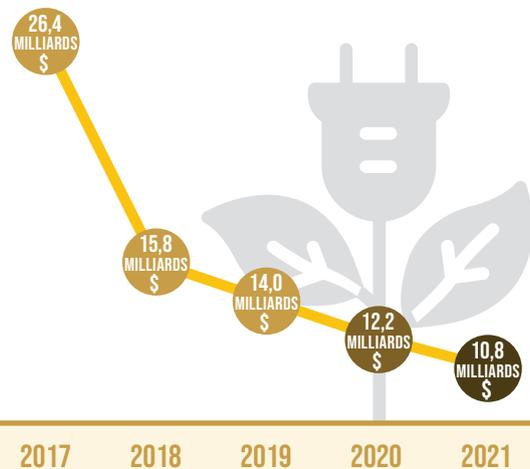
1 PERSONNE SUR 4 UTILISERA ENCORE DES SYSTÈMES DE CUISSON DANGEREUX ET INEFFICACES D'ICI À 2030

LE RYTHME D'AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DOIT PLUS QUE DOUBLER

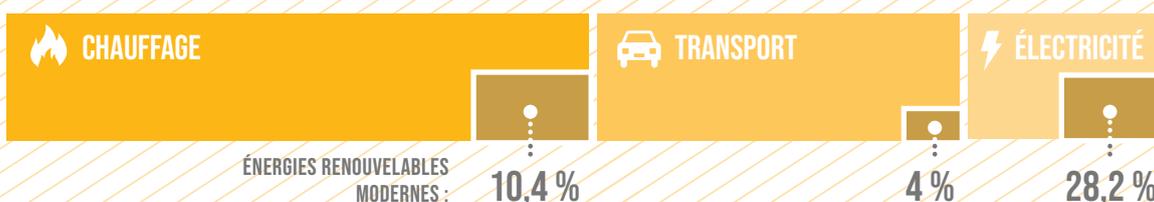
TAUX ANNUEL D'AMÉLIORATION DE L'INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE



LE FINANCEMENT PUBLIC INTERNATIONAL DE L'ÉNERGIE PROPRE POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT CONTINUE DE CHÛTER



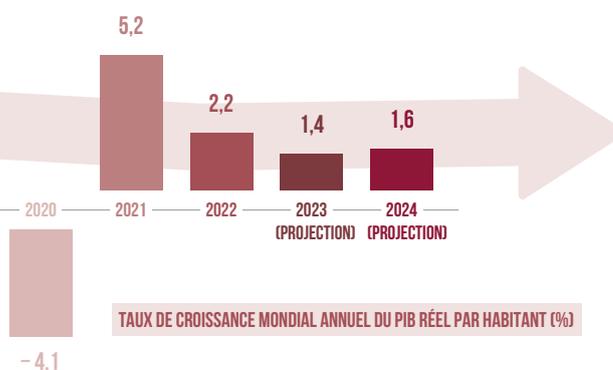
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES MODERNES PRODUISENT PRÈS DE 30 % DE L'ÉLECTRICITÉ, MAIS LEUR PART RESTE FAIBLE DANS LE CHAUFFAGE ET LE TRANSPORT (2020)





PROMOUVOIR UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE SOUTENUE, PARTAGÉE ET DURABLE, LE PLEIN EMPLOI PRODUCTIF ET UN TRAVAIL DÉCENT POUR TOUS

LA REPRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE SE POURSUIT, MAIS À UN RYTHME LENT



2 MILLIARDS DE TRAVAILLEURS EXERCENT UN EMPLOI INFORMEL PRÉCAIRE SANS

PROTECTION SOCIALE

(2022)

LE TAUX DE CHOMÂGE MONDIAL DEVRAIT TOMBER AU-DESSOUS DES NIVEAUX D'AVANT LA PANDÉMIE, MAIS PAS DANS LES PAYS À FAIBLE REVENU



1 JEUNE SUR 4 EST NON SCOLARISÉ ET SANS EMPLOI NI FORMATION



LES JEUNES FEMMES ÉTANT **PLUS DE DEUX FOIS** PLUS SUSCEPTIBLES QUE LES JEUNES HOMMES DE SE TROUVER DANS CETTE SITUATION

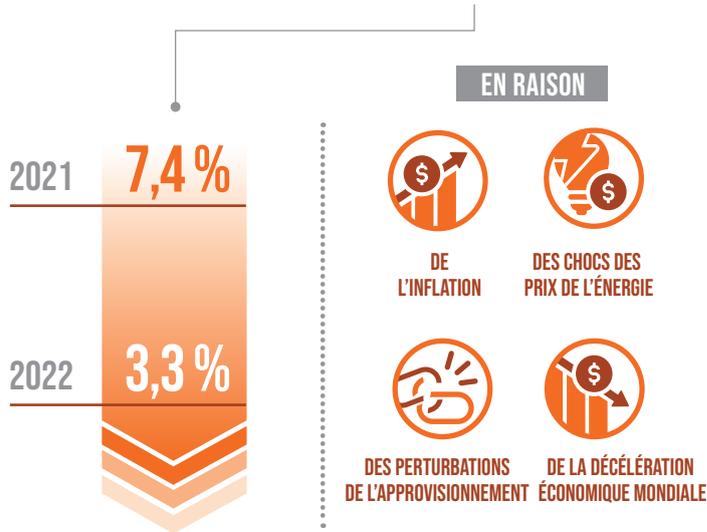
(2022)



PENDANT LA PANDÉMIE, **4 ADULTES SUR 10** DANS LES PAYS À REVENU FAIBLE OU INTERMÉDIAIRE **ONT OUVERT LEUR PREMIER COMPTE BANCAIRE**

BÂTIR UNE INFRASTRUCTURE RÉSILIENTE, PROMOUVOIR UNE INDUSTRIALISATION DURABLE QUI PROFITE À TOUS ET ENCOURAGER L'INNOVATION

LA CROISSANCE DU SECTEUR MANUFACTURIER MONDIAL A RALENTI



LES

ÉMISSIONS DE CO₂

LIÉES À L'ÉNERGIE ONT ATTEINT

36,8 MILLIARDS

DE TONNES MÉTRIQUES EN 2022

UN CHIFFRE RECORD



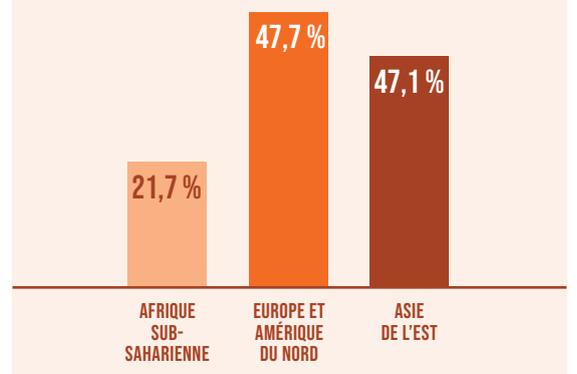
LES INDUSTRIES DE MOYENNE-HAUTE ET

HAUTE TECHNOLOGIE ONT CONNU

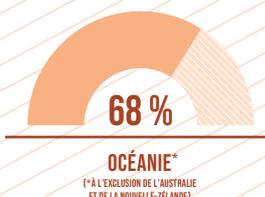
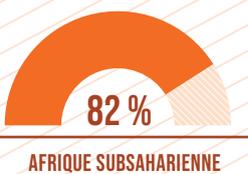
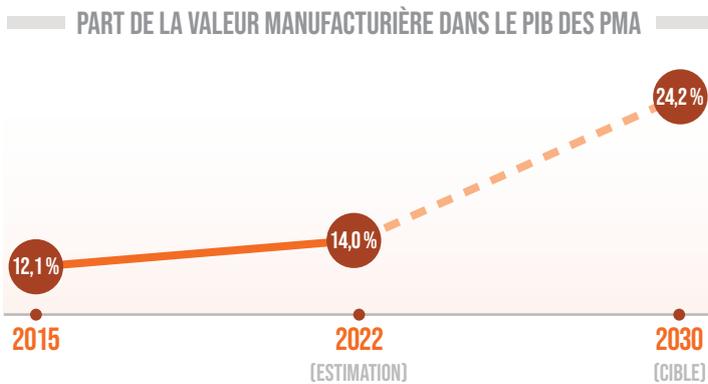
UNE FORTE CROISSANCE EN 2022

MAIS AVEC DES VARIATIONS RÉGIONALES

..... PART DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER TOTAL



LES PMA RISQUENT DE NE PAS ATTEINDRE LEUR CIBLE DE DOUBLER LA PART DU SECTEUR MANUFACTURIER DANS LE PIB EN 2030



95 % DU MONDE A

ACCÈS AU HAUT DÉBIT MOBILE (3G OU PLUS)

(2022)



MAIS LA COUVERTURE N'EST QUE DE 82 % EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE 68 % EN OCÉANIE*

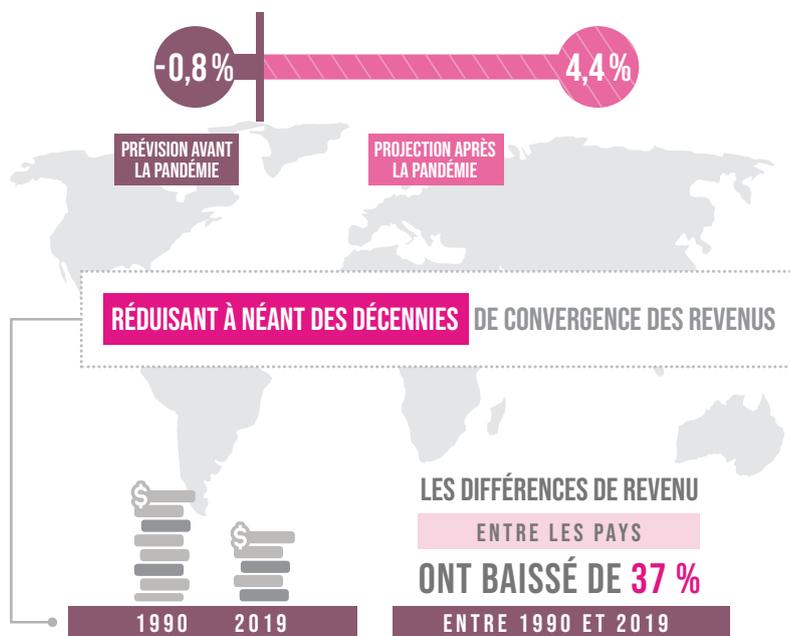


RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LES PAYS ET D'UN PAYS À L'AUTRE



LA COVID-19 ENTRAÎNE LA PLUS FORTE HAUSSE DES INÉGALITÉS ENTRE LES PAYS EN **TROIS DÉCENNIES**,

ÉVOLUTION DES INÉGALITÉS ENTRE LES PAYS (2019-2020)

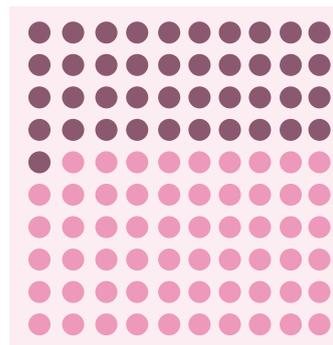


EN 2022, LE NOMBRE DE RÉFUGIÉS A ATTEINT UN NIVEAU RECORD DE

34,6 MILLIONS

PARMI LESQUELS :

● 41 % D'ENFANTS



AU NIVEAU MONDIAL, **LES FEMMES** SONT DEUX FOIS PLUS SUSCEPTIBLES QUE LES HOMMES DE DÉCLARER AVOIR SUBI UNE **DISCRIMINATION** EN RAISON DE LEUR SEXE



LA PERTE TRAGIQUE DE PRÈS DE **7 000 VIES** SUR LES ROUTES MIGRATOIRES EN 2022

MONTRE LE BESOIN URGENT DE PRENDRE DES **MESURES IMMÉDIATES** POUR ASSURER UNE MIGRATION SÛRE



FAIRE EN SORTE QUE LES VILLES ET LES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS SOIENT OUVERTS À TOUS, SÛRS, RÉSILIENTS ET DURABLES

LES TAUDIS SONT EN HAUSSE

1,1 MILLIARD DE CITADINS VIVENT DANS DES TAUDIS (2020)

ON DEVRAIT EN COMPTER 2 MILLIARDS DE PLUS DANS LES 30 PROCHAINES ANNÉES



DANS LE MONDE, SEUL UN CITADIN SUR DEUX A AISÉMENT ACCÈS AUX TRANSPORTS PUBLICS

(2022)



LA POLLUTION DE L'AIR N'EST PLUS UN PROBLÈME EXCLUSIVEMENT URBAIN

LES LOCALITÉS SUBISSENT UNE PLUS MAUVAISE QUALITÉ DE L'AIR



QUE LES VILLES D'ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST (2019)



DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT



1 MILLIARD DE PERSONNES N'ONT PAS ACCÈS À DES ROUTES PRATICABLES PAR TOUS LES TEMPS (2022)

DANS LE MONDE, 3 VILLES SUR 4



CONSACRENT MOINS DE 20 % DE LEUR SUPERFICIE AUX ESPACES PUBLICS ET AUX RUES

BIEN LOIN DE LA CIBLE DE 45 % À 50 % (2022)



ÉTABLIR DES MODES DE CONSOMMATION ET DE PRODUCTION DURABLES

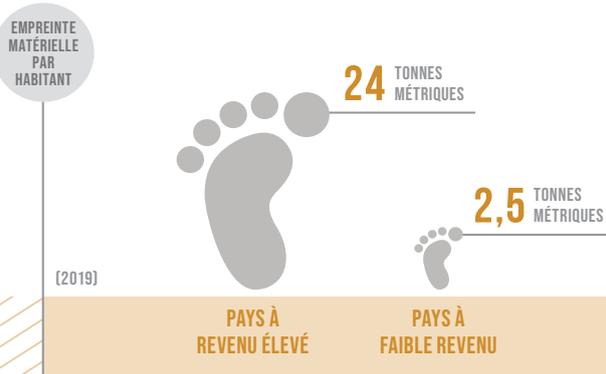
LES PAYS À REVENU ÉLEVÉ

ONT **UNE PLUS GRANDE EMPREINTE ÉCOLOGIQUE** QUE

LES PAYS À FAIBLE REVENU

L'EMPREINTE MATÉRIELLE PAR HABITANT DANS LES PAYS À REVENU ÉLEVÉ EST

10 FOIS SUPÉRIEURE À CELLE DES PAYS À FAIBLE REVENU



MALGRÉ LES APPELS À

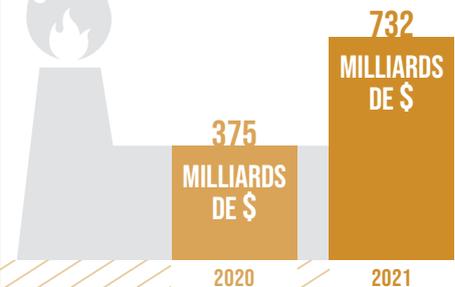
UNE SUPPRESSION PROGRESSIVE

LES SUBVENTIONS AUX COMBUSTIBLES

FOSSILES REPRENENT ET ONT

PRESQUE DOUBLÉ, EN RAISON

DES CRISES MONDIALES



EN MOYENNE,
UNE PERSONNE
GASPILLE

120

KILOGRAMMES

DE NOURRITURE **PAR AN**

VOIE DE LA
DURABILITÉ

62 PAYS + UE

ONT INSTAURÉ

485 POLITIQUES

POUR LA TRANSITION VERS DES
MODES DE CONSOMMATION ET
DE PRODUCTION DURABLES

(2019-2022)

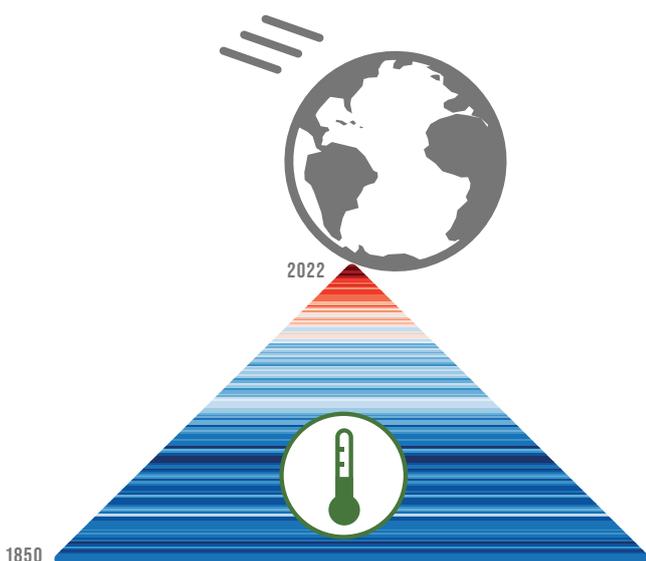
LES RAPPORTS DES
ENTREPRISES SUR LA
DURABILITÉ ONT TRIPLÉ
DEPUIS 2016



PRENDRE D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LEURS RÉPERCUSSIONS

POINT DE BASCULEMENT DE LA TERRE

AU BORD DES CALAMITÉS CLIMATIQUES



OÙ NOUS EN SOMMES

LE MONDE DÉPASSERA LE SEUIL DE 1,5 °C DE RÉCHAUFFEMENT D'ICI À 2035 ET ATTEINDRA LE SEUIL DE 2,5 °C D'ICI À 2100

CE QU'IL NOUS FAUT

RÉDUCTIONS IMPORTANTES, RAPIDES ET DURABLES (43 %) DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE D'ICI À 2030 ET RÉDUCTION À ZÉRO D'ICI À 2050

DE MILLIARDS À MILLIERS DE MILLIARDS :

LES FLUX MONDIAUX DE FINANCEMENT DE L'ACTION CLIMATIQUE ONT ATTEINT UNE MOYENNE ANNUELLE DE 803 MILLIARDS DE \$ EN 2019-2020

TOUTEFOIS, LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT ONT BESOIN DE PRÈS DE 6 000 MILLIARDS DE \$ D'ICI À 2030



LE RYTHME D'ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER A **DOUBLÉ** PENDANT LA DERNIÈRE DÉCENNIE



LES RÉGIONS HAUTEMENT VULNÉRABLES ONT DES TAUX DE MORTALITÉ LIÉS AUX CATASTROPHES 15 X PLUS ÉLEVÉS QUE LES RÉGIONS À TRÈS FAIBLE VULNÉRABILITÉ (2010-2020)





PRÉSERVER L'OCÉAN, PROTÉGER LA TERRE :
 IL FAUT DES MESURES URGENTES POUR SAUVEGARDER
LE PLUS VASTE ÉCOSYSTÈME DE LA PLANÈTE



URGENCE OCÉANIQUE



EUTROPHISATION CÔTIÈRE :

À L'ORIGINE DE PROLIFÉRATIONS D'ALGUES ET DE ZONES MORTES



ACIDIFICATION DE L'OCÉAN :

30 % PLUS ÉLEVÉE QUE PENDANT L'ÈRE PRÉINDUSTRIELLE



RÉCHAUFFEMENT DE L'OCÉAN :

ÉLÉVATION DU NIVEAU DE LA MER ET EFFETS NÉFASTES SUR LES ÉCOSYSTÈMES MARINS



POLLUTION PLASTIQUE :

17 MILLIONS DE TONNES MÉTRIQUES EN 2021 - 2-3 X PLUS D'ICI À 2040



SURPÊCHE :

PLUS D'UN TIERS DES STOCKS MONDIAUX DE POISSONS SONT SUREXPLOITÉS

LES NETTOYAGES DE PLAGES DANS LE CADRE DES SCIENCES PARTICIPATIVES

• ONT MIS EN LUMIÈRE L'AMPLEUR DE LA POLLUTION DES OCÉANS PAR LE PLASTIQUE



LA MER ÉTOUFFE

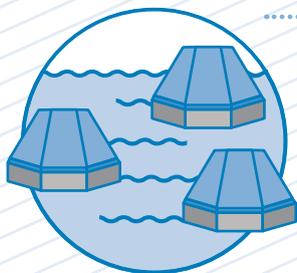
• L'EUTROPHISATION CÔTIÈRE POUSSE LES CRUSTACÉS À QUITTER LES EAUX



ACIDIFICATION DE L'OCÉAN

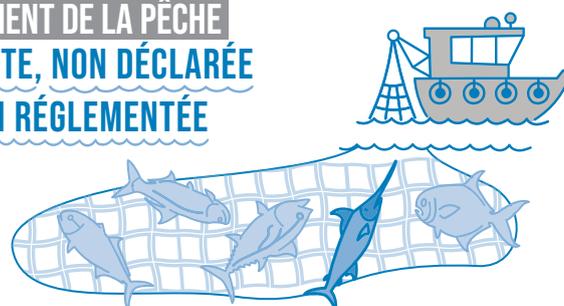
LE NOMBRE DE STATIONS COMMUNIQUANT DES DONNÉES A TRIPLÉ DANS LE MONDE

2021 : 178 STATIONS
 2022 : 308 STATIONS
 2023 : 539 STATIONS



1 POISSON PÊCHÉ SUR 5

PROVIENT DE LA PÊCHE ILLICITE, NON DÉCLARÉE ET NON RÉGLEMENTÉE





PRÉSERVER ET RESTAURER LES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, EN VEILLANT À LES EXPLOITER DE FAÇON DURABLE, GÉRER DURABLEMENT LES FORÊTS, LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, ENRAYER ET INVERSER LE PROCESSUS DE DÉGRADATION DES TERRES ET METTRE FIN À L'APPAUVRISSMENT DE LA BIODIVERSITÉ

UN CHANGEMENT RADICAL DANS LA RELATION DE L'HUMANITÉ AVEC LA NATURE EST ESSENTIEL

LA PROGRESSION



DU RECUIL DES FORÊTS



DE LA DÉGRADATION DES TERRES



DE L'EXTINCTION DES ESPÈCES

MENACE GRAVEMENT L'HUMANITÉ ET LA PLANÈTE

100 MILLIONS D'HECTARES DE TERRES SAINES ET FERTILES ONT ÉTÉ DÉGRADÉES CHAQUE ANNÉE

ENTRE 2015 ET 2019

CE QUI ÉQUIVAUT À 2X LA TAILLE DU GROENLAND



LE MONDE CONNAÎT AUJOURD'HUI LA PLUS GRANDE EXTINCTION DE MASSE DEPUIS L'ÈRE DES DINOSAURES



LA COUVERTURE DES ZONES ESSENTIELLES POUR LA BIODIVERSITÉ PAR DES AIRES PROTÉGÉES

STAGNE

DEPUIS 2015

LE CADRE MONDIAL DE LA BIODIVERSITÉ DE KUNMING-MONTRÉAL

• DONNE UN NOUVEL ÉLAN À LA CONSERVATION DES ÉCOSYSTÈMES TERRESTRES, AVEC:



4 OBJECTIFS AXÉS SUR LES RÉSULTATS D'ICI À 2050



23 CIBLES D'ICI À 2030



PROMOUVOIR L'AVÈNEMENT DE SOCIÉTÉS PACIFIQUES ET OUVERTES À TOUS AUX FINS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ASSURER L'ACCÈS DE TOUS À LA JUSTICE ET METTRE EN PLACE, À TOUS LES NIVEAUX, DES INSTITUTIONS EFFICACES, RESPONSABLES ET OUVERTES À TOUS

FORTE HAUSSE DES DÉCÈS DE CIVILS LIÉS AUX CONFLITS



AVEC UN BOND DE PLUS DE 50% EN 2022,
DÙ À LA GUERRE EN UKRAINE

2021 A CONNU

LE PLUS GRAND NOMBRE
D'HOMICIDES VOLONTAIRES
EN 20 ANS



458 000 VIES PERDUES



9 VICTIMES SUR 10 ÉTAIENT DES HOMMES



PLUS DE

108,4 MILLIONS DE PERSONNES

AVAIENT ÉTÉ DÉPLACÉES DE FORCE
DANS LE MONDE FIN 2022

2,5 X LE CHIFFRE D'IL Y A DIX ANS

PRÈS DE
200 000



VICTIMES DE LA TRAITE

ONT ÉTÉ DÉTECTÉES DANS LE MONDE
ENTRE 2017 ET 2020

MAIS LE NOMBRE DE CAS NON DÉTECTÉS
EST PROBABLEMENT BIEN PLUS ÉLEVÉ

LES JEUNES SONT SOUS-REPRÉSENTÉS EN POLITIQUE, CE QUI ENTRAVE LEUR PARTICIPATION AUX PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION



30
ÂGE MÉDIAN MONDIAL



51
ÂGE MOYEN DES PARLEMENTAIRES



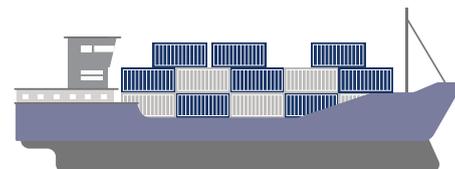
RENFORCER LES MOYENS DE METTRE EN ŒUVRE LE PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LE REVITALISER

DE NOMBREUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT SONT CONFRONTÉS À UNE **CRISE DE LA DETTE**



37 DES 69
DES PAYS LES PLUS PAUVRES DU MONDE
ÉTAIENT **SURENDETTÉS OU RISQUAIENT DE L'ÊTRE**

LA PART DES EXPORTATIONS **DÉS** **PMA** DANS LE COMMERCE MONDIAL DE MARCHANDISES



STAGNE
AUTOUR DE **1%**

DEPUIS 2011



L'APD NETTE A ATTEINT **206 MILLIARDS DE \$** EN 2022, EN HAUSSE DE 15,3 % PAR RAPPORT À 2021

PRINCIPALEMENT EN RAISON DES DÉPENSES CONSACRÉES AUX RÉFUGIÉS DANS LES PAYS DONATEURS ET À L'AIDE À L'UKRAINE

L'APD NETTE A ATTEINT 0,37 % DU RNB, RESTANT AU-DESSOUS DE LA CIBLE DE 0,7 %

2 PERSONNES SUR 3
ONT UTILISÉ INTERNET

EN 2022



PARMI LES INTERNAUTES, LES HOMMES ÉTAIENT 259 MILLIONS DE PLUS QUE LES FEMMES

LE FINANCEMENT DE L'APD EN MATIÈRE DE DONNÉES



A CHUTÉ
DE PLUS DE
20%

[2018-2020]

Note au lecteur

Cadre mondial d'indicateurs pour le suivi et l'examen des objectifs de développement durable

Les informations présentées dans ce rapport sont basées sur les dernières données disponibles (en juin 2023) concernant une sélection d'indicateurs du cadre mondial d'indicateurs relatifs aux ODD¹, développé par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable et

adopté par l'Assemblée générale le 6 juillet 2017 (voir résolution 71/313, annexe). Le cadre mondial d'indicateurs est utilisé pour examiner les progrès accomplis au niveau mondial. Le choix des indicateurs pour ce rapport ne représente nullement un ordre de priorité dans les cibles, car les objectifs et cibles ont tous la même importance.

Sources des données

Pour la plupart des indicateurs présentés dans ce rapport, les valeurs représentent des agrégats régionaux et/ou sous-régionaux. En général, les chiffres sont des moyennes pondérées, sur la base de la population de référence, des données de pays produites par les systèmes statistiques nationaux et calculées par des organismes internationaux spécialisés. Les données nationales sont souvent ajustées aux fins de comparabilité et font l'objet d'estimations lorsqu'elles sont manquantes. Conformément à la décision prise par la Commission de statistique de l'ONU et en accord avec la résolution 2006/6 du Conseil économique et social, les estimations utilisées pour la compilation d'indicateurs mondiaux doivent être produites en consultation avec les autorités statistiques nationales. Les critères et mécanismes de validation par les autorités statistiques nationales sont décrits dans le rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable² et ont été adoptés par la Commission de statistique lors de sa cinquantième session³.

Bien que les chiffres agrégés présentés dans ce rapport soient pratiques pour vérifier les progrès, la situation des pays d'une région donnée, ainsi que de groupes de population et de zones géographiques à l'intérieur des pays, peut varier de manière significative par rapport aux moyennes régionales. Présenter des chiffres agrégés pour toutes les régions masque aussi une autre réalité: le manque, dans de nombreuses parties du monde, de données adéquates pour évaluer les tendances nationales ainsi que pour documenter et suivre la mise en œuvre des politiques de développement.

Une base regroupant les données et métadonnées mondiales, régionales et nationales disponibles pour les indicateurs des ODD est tenue à jour par la Division de statistique de l'ONU et peut être consultée à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs>. Compte tenu des nouvelles données et des méthodologies révisées, les séries de données présentées dans ce rapport ne sont pas toujours comparables avec des séries de données antérieures.

Groupements régionaux

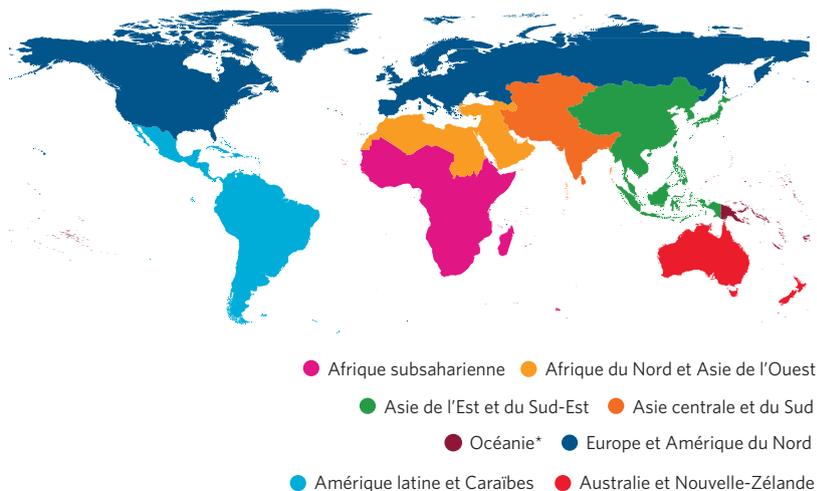
Ce rapport présente les données sur les progrès accomplis vers la réalisation des ODD dans le monde entier et dans différents groupes régionaux. Les groupes de pays sont basés sur les régions géographiques définies par les Codes standard des pays et des zones à usage statistique (connus sous l'appellation M49)⁴ de la Division de statistique de l'ONU. Les régions géographiques sont indiquées sur la carte ci-dessus. Pour les besoins de cette publication, certaines régions du M49 ont été regroupées.

L'utilisation des régions géographiques comme base des groupes de pays est un changement majeur par rapport au *Rapport sur les objectifs de développement durable 2016* et les rapports sur la progression des objectifs du Millénaire pour le développement. Auparavant, les données étaient présentées pour des pays dans des régions « développées » et « en développement », qui étaient ensuite divisées en sous-régions géographiques. Bien qu'il n'existe pas de règle établie pour définir les pays ou zones « développés » et « en développement » dans le système des Nations Unies, les données relatives à certains indicateurs dans ce rapport sont toujours présentées pour des régions/pays développé(e)s et en développement, aux seules fins de l'analyse statistique, et sont basées sur les appellations utilisées par les organisations internationales qui ont fourni les données⁵.

Le texte et les chiffres présentent, dans la mesure du possible, des données pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, qui sont des groupes de pays requérant une attention spéciale.

Une liste complète des pays inclus dans chaque région, sous-région et groupe de pays est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Le terme « pays », tel qu'il est utilisé dans cette publication, désigne également, le cas échéant, des territoires ou des zones. Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



- Notes :
- Océanie* désigne l'Océanie, à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, dans toute la publication.
 - Les frontières et les noms employés dans cette carte et les autres cartes de cette publication n'impliquent ni reconnaissance ni acceptation officielles de la part de l'Organisation des Nations Unies.

¹ La liste complète des indicateurs est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/indicators-list>.

² Voir le Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (E/CN.3/2019/2), annexe I.

³ Voir le Rapport de la Commission de statistique sur la cinquantième session (E/2019/24-E/CN.3/2019/34).

⁴ Tous les détails sur la norme M49 sont disponibles sur le site Web de la Division de statistique à l'adresse <https://unstats.un.org/unsd/methodology/m49>.

⁵ Une note de discussion en date du 31 octobre 2016, intitulée « Update of the regional groupings for the SDG report and database », donne les détails sur ce changement et est disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/indicators/regional-groups>.

Crédits photo :

Couverture © UNICEF/Mark Naftalin

Page 4 © OMS/Yoshi Shimizu

Page 7 © PNUD Kenya/Allan Gichigi

Page 12 © Banque mondiale/Dominic Chavez

Page 14 © PAM/Derrick Botchway

Page 16 © UNICEF/Radoslaw Czajkowskito

Page 20 © UNICEF/Ali Haj Suleiman

Page 22 © ONU-Femmes/Johis Alarcón

Page 24 © UNICEF/Mulugaeta Ayene

Page 26 © PNUD Liban/Rana Sweidan

Page 28 © OIT/Ahmad Al-Basha/Gabreez

Page 30 © PNUD Bhutan/Dechen Wangmo

Page 32 © UNICEF

Page 34 © Banque mondiale/Yayo López

Page 36 © PNUE/Ollivier Girard

Page 38 © UNICEF/Asad Zaidi

Page 40 © PNUD Timor-Leste/Yuichi Ishida

Page 42 © PNUE/Braunosarus Studios

Page 44 © PNUD Somalie/Fadhaye

Page 46 © Photo ONU/Rick Bajornas

Page 49 © PNUD Pérou/Mónica Suárez Galindo

Page 50 © Photo ONU/Martine Perret

Page 55 © PNUD Bolivie

Cartes: Les cartes des pages 14, 24, 25 et 42 proviennent de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

Les données cartographiques proviennent de la Section de l'information géospatiale de l'Organisation des Nations Unies.

Conception (rapport et infographies du résumé visuel des pages 58 à 74):

Mackenzie Crone et Dewi Glanville.

Autres tâches de conception, conception graphique, mise en page et correction:

Groupe des services chargés des contenus/Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Éditrice: Jennifer Ross

Copyright © Nations Unies, 2023

Tous droits réservés

Toute demande pour reproduire des extraits ou photocopier ce rapport doit être adressée à Copyright Clearance Center à l'adresse www.copyright.com.

Pour tout autre renseignement sur les droits et licences, y compris les droits dérivés, envoyez votre demande à:

United Nations Publications, 300 East 42nd Street, New York, NY, 10017, United States of America.

Courriel: publications@un.org; site Internet: www.un.org/fr/publications

Publication des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales

e-ISBN: 978-92-1-002492-1

ISSN : 2521-7216

e-ISSN : 2521-7224

Comme suite à la résolution 70/1 de l'Assemblée générale demandant au Secrétaire général de préparer un rapport annuel sur les objectifs de développement durable (par. 83), le présent rapport a été établi par le Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec les organisations internationales et régionales, bureaux, institutions spécialisées, fonds et programmes du système des Nations Unies énumérés ci-dessous. Des statisticiens nationaux, des experts de la société civile et des milieux universitaires y ont également contribué.

Agence internationale de l'énergie (AIE)
Agence internationale pour les énergies renouvelables
Alliance des petits États insulaires
Banque asiatique de développement (BAsD)
Bureau d'appui à la consolidation de la paix, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix
Bureau de l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse
Bureau de l'état de droit et des institutions chargées de la sécurité, Département des opérations de paix
Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes
Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général chargé de la question de la violence contre les enfants
Centre du commerce international (CCI)
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)
Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
Commission économique pour l'Europe (CEE)
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)
Département des affaires économiques et sociales (DESA)
Division des affaires maritimes et du droit de la mer
Énergie durable pour tous
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes)
Fonds d'équipement des Nations Unies
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
Fonds monétaire international (FMI)
Groupe de la Banque mondiale
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)
ONU-Eau
ONU-Énergie
ONU-Océans
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation météorologique mondiale (OMM)
Organisation mondiale de la Santé (OMS)
Organisation mondiale du commerce (OMC)
Organisation mondiale du tourisme (OMT)
Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21)
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique
Service de la lutte antimines de l'ONU
Union internationale des télécommunications (UIT)
Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)
Union interparlementaire (UIP)

Pour obtenir plus d'informations, consulter le site Web de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales consacré aux objectifs de développement durable à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs>.

**« Si nous n'agissons pas maintenant,
le Programme 2030 deviendra l'épitaphe
d'un monde qui aurait pu être. »**

— *ANTÓNIO GUTERRES*
SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU